This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

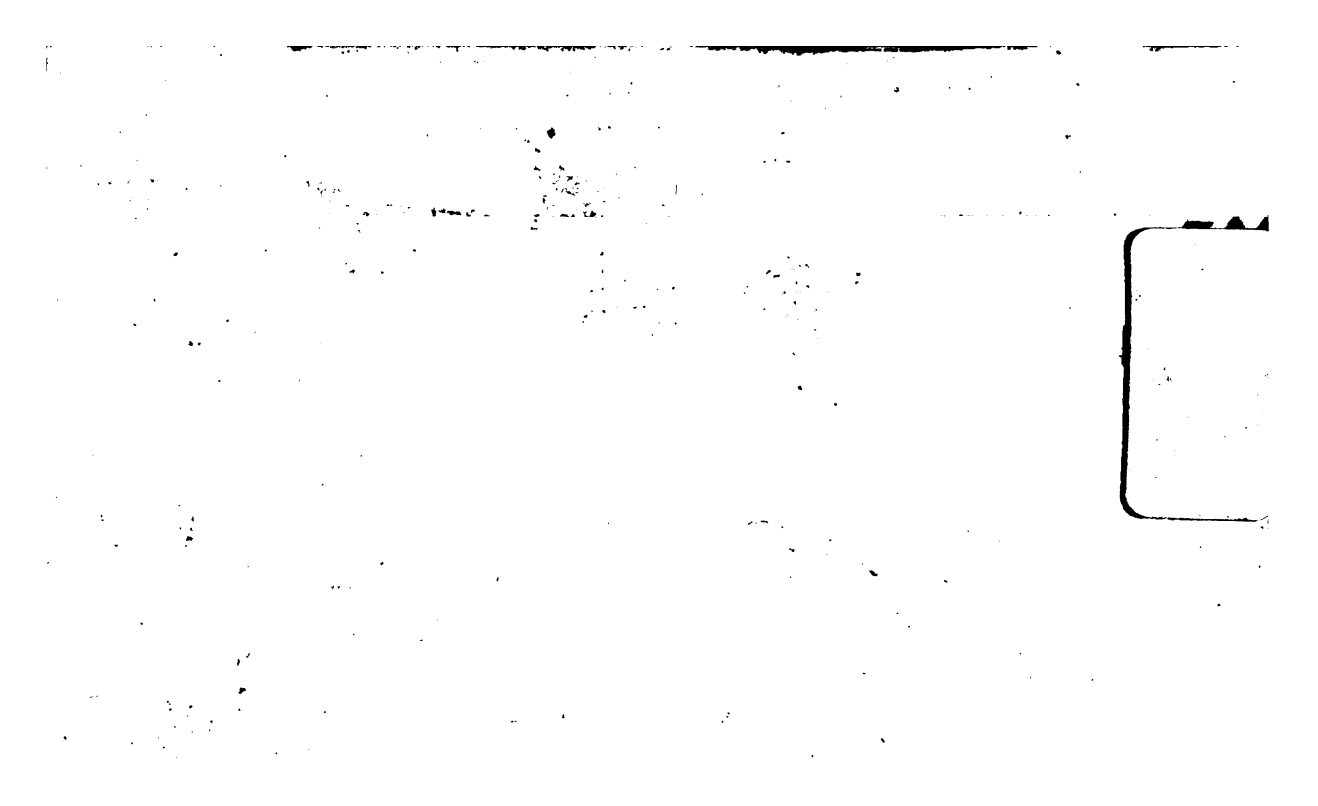

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

ANNÉE M. DCC. LXX.

Par M. FRÉRON, des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, d'Arras, de Caën, de Marseille, & des Arcades de Rome.

Parcere personis, dicere de vitiis. MART.

TOME QUATRIÉME.

A PARIS,

Chez DELALAIN Libraire rue & à côté de la Comédie Françoise, au Parnasse.

M. DCC. LXX.

BP 331.1

Harvard College Library
May 18, 1922
Minot fund

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE I.

Les Baiſers, précédés du Mois de Mai, Poëme.

QUE ce titre de *Baiſers* ne vous alarme point, Monſieur; l'ouvrage qui porte ce titre ne bleſſera pas votre délicateſſe; une volupté décente, non un cyniſme effronté, des images agréables, non des tableaux licentieux, la douce ſenſibilité d'un Berger tendre, non l'ardeur brulante d'un Satyre effréné: voilà ce qui caractériſe ce Recueil charmant. L'auteur, M. *Dorat*, prétend même, dans des *Réflexions Préliminaires*, qu'un écrit de la nature de celui-ci peut avoir quelque utilité. Il faut convenir qu'il ſoutient ce paradoxe

avec beaucoup d'esprit. Vous pensez bien qu'il emprunte ses meilleures preuves de l'état actuel de notre galanterie. » Ce n'est plus ce commerce de sentimens tendres, de soins délicats & de » plaisirs voilés que l'autre siécle connoissoit encore; c'est un trafic déclaré » de fausletés, d'inconséquences, quelquefois de noirceurs, un mensonge » convenu entre les deux sèxes. L'amour-propre attaque une femme; le » manège en vient à bout; on la déshonore par reconnoissance. Rien n'est si » comique que d'entendre nos jeunes » gens ridiculiser l'Amour, le persiffler » comme un défaut d'usage, le traiter » enfin comme un Dieu de la vieille » Cour, & s'applaudir bonnement de » ce qu'ils n'ont plus que des plaisirs » factices & un bonheur empoisonné. » Que diroit on d'un homme qui seroit » bien aise qu'on infectât le canal d'où » ses prairies empruntoient leur abondance & leur agrément? Telle est l'i» mage de ces jolis Plaisans; ils s'ima» ginent être des Philosophes, & ne » sont que des sots très-malheureux. » L'ennui profond d'une ame stérile

» perce bientôt à travers ce rire d'étiquette. Empriſonnés dans un cercle » d'intrigues qui les dégradent, ils » vieilliſſent en pirouettant & en bâ» niſſant le ſiécle fortuné où l'on s'eſt » défait de toutes les jouiſſances qui » nous étoient ménagées par la nature... » Qu'eſt devenu cet eſprit national, » cette politeſſe, ce reſpect pour le » ſèxe, ſource de tant de plaiſirs, en » un mot cette délicateſſe Françoiſe qui » ſe mêloit au génie guerrier, ennoblifſoit l'Amour, & faiſoit naître » d'un beſoin des ſens la noble ému» lation de la vertu? Nous répétons avec » tranſport les noms des *Baïards*, des » *Vendômes*, des *Nemours*, &c; mais » que nous ſommes loin de les imiter!..... Nous payons bien cher de » froides courtiſanes, qui, pour notre argent, nous diſpenſent d'être aimables... C'eſt d'après ce calcul qu'elles » veulent bien débarraſſer la plupart de » nos *Merveilleux* de leur ſanté, de leur » argent & de leurs principes, mais » tout cela teſtement, ſans leur inſpirer » même de ces paſſions vives qui les » juſtifieroient..... Tout ce que je pour-

» rois dire de nos *Phrynés* ne détruira » point ce qu'elles ſçavent faire. Il eſt » de notoriété publique que leur bien- » faiteur eſt toujours leur dupe de pré- » dilection : n'importe ; il faut être au » courant, penſionner le vice, végéter » aux pieds de l'Idole & la couvrir de » diamans pour être cité comme un » homme *eſſentiel* dans les couliſſes de » l'Opéra. On voit, d'après cet expo- » ſé, qu'il n'eſt pas tout-à-fait inutile » de réveiller parmi nous les idées d'une » volupté vraie, qui naît de la nature, » ſe développe par l'eſtime, ſe nourrit » dans l'ame, la concentre & ne l'iſole » que pour la faire jouir avec plus de » recueillement & de vivacité. »

Je vous laiſſe apprécier, Monſieur, ces raiſons de M. *Dorat*, & quelques autres que vous lirez dans ſa Préface. Quel que ſoit le jugement que vous en portiez, vous ne pourrez du moins qu'applaudir aux divers opuſcules réunis dans cette élégante collection. Le Poëme du *Mois de Mai* eſt riche & brillant de Poëſie ; l'auteur y a répandu le coloris, la fraîcheur, la parure, l'ame, la vie que la terre préſente elle même

dans ce mois, le plus beau de l'année. A des images riantes & fleuries, M. *Dorat* fait quelquefois succéder des moralités heureuses que le sujet lui fournit, & qu'il exprime sans morgue & sans aprêt. Tel est ce contraste de nos mœurs & de celles de la campagne :

Que vois-je ? Un habitant de cet enclos rustique
Quitte l'obscur abri de sa cabanne antique !
Il pleure d'allégresse, il ne sent plus ses maux ;
En voyant reverdir le fruit de ses travaux.
Cultivateur d'un sol dont un autre est le maître,
Il sourit aux trésors que sa main a fait naître :
Ses regards, tour-à-tour, dans ces momens heureux,
Sont baissés vers la terre & levés vers les Cieux :
L'appareil des moissons devant lui se déploie ;
Et l'espoir dans son cœur accélère la joie.
O vous, qui, végétant dans vos tombeaux dorés,
Vous êtes crus heureux, & n'étiez qu'enivrés ;
Vous de qui l'avarice insatiable & dure
Dispute au laboureur un pain qu'il vous assûre ;

Achevez ; de sa ferme enlevez le produit ;
Ravagez l'humble toît qui le couvre la nuit ;
Dépouillé de ses biens par un luxe funeste,
Il jouit plus que vous, la Nature lui reste ;
Et, sans vous envier votre lâche sommeil,
Il aime à la surprendre à l'instant du réveil.
C'est pour lui que le Ciel au matin se colore ;
Que sa voûte étincelle, & fait pâlir l'aurore ;
C'est pour lui que l'année a rempli tout son cours ;
Il prolonge, en veillant, la saison des beaux jours.
Son épouse, encor jeune, est toujours sur sa trace,
Et, quoique sans parure, elle n'est pas sans grace.
Son teint hâlé, mais frais & d'un rouge vermeil,
Est semblable à ces fruits teints des feux du Soleil.
Tandis que son époux, d'une main diligente,
Déchire avec le soc la terre obéissante,
Elle émonde, en chantant, les tendres arbrisseaux,
Va creuser des conduits pour diriger les eaux,
Coupe autour des moissons l'herbage parasite,
Et se plaint que le jour échappe encor trop vîte.

Quelquefois leurs enfans, précieux rejettons,
Se roulent auprès d'eux à côté des sillons;
Emules dans leurs jeux des travaux de leur père,
Leur foible bras s'essaie à cultiver la terre:
Il les voit, les anime, &, par eux caressé,
Abandonne, en pleurant, le sillon commencé:
La jeune mère alors quitte aussi son ouvrage;
La fatigue l'abat, un baiser la soulage;
Vers sa femme & ses fils entraîné tour-à-tour,
Il bénit la Nature & rend grace à l'amour.
Pourquoi dédaignons-nous, Sybarites des villes,
L'estimable habitant des champêtres asiles?
Ah, ces mortels, du moins, loin de nos arts trompeurs,
En perdant tout le reste ont conservé les mœurs;
Ils servent leur païs: quand tout les abandonne,
Ils font germer ces grains que le riche moissonne,
Et sèment de bienfaits, au sortir du berceau,
Le pénible chemin qui les mène au tombeau.

Cette peinture est admirable, parce qu'elle est de la plus grande vérité; il n'y a point là de jeux de mots, de con-

certi, de faux bel-esprit ; c'est la nature même offerte à nos yeux dans sa touchante simplicité. Que n'ai-je le pinceau du divin *Greuze !* Je ferois de cette description un tableau délicieux. Je pourrois vous citer, Monsieur, beaucoup d'autres endroits de ce Poëme, non moins intéressans, non moins dignes de la palette des grands Peintres. Mais il faut se borner. Vous y trouverez surtout une fiction très-ingénieuse. Tandis que l'auteur admire les fleurs différentes qui parent un jardin magnifique, une Divinité s'offre tout-à-coup à ses yeux. C'étoit une simple mortelle ; elle doit à ses charmes le rang de Déesse & l'immortalité.

Autrefois, me dit-elle, on me nommoit *Cloris.* . . . .
Mai venoit de fleurir : j'errois dans un bocage ;
Je rêvois ; en rêvant j'avançois sous l'ombrage :
Zéphire m'apperçoit ; mon cœur palpite & craint ;
Je l'évite ; il me suit ; je veux fuir, il m'atteint.
Eh, comment éluder, dans ces frayeurs mortelles,

Un Dieu lorſqu'il eſt jeune & lorſqu'il a des ailes !
Zéphire eſt le plus fort, je cède, & mon amant
De l'hymen à l'amour joint encor le ſerment.
Il m'a donné pour dot ce jardin, où l'Aurore
Verſa ſes premiers pleurs, & que ma main décore :
Cette ſource l'arroſe ; un Printemps éternel
De feſtons toujours verds entretient mon autel.
Dans ces lieux enchantés je ſurvis à *Pomone* ;
Et l'Hyver qui la chaſſe embellit ma couronne.

Avant cette Déeſſe des Jardins, toutes les fleurs avoient la même nuance :

Sous une teinte égale elles couvroient les champs ;
C'eſt moi qui leur donnai ces divers ornemens.
J'ai fait naître une fleur du beau ſang d'*Hyacinthe* ;
Phœbus inconſolable y trace encor ſa plainte.
Narciſſe, en s'adorant, mourut aux bord des flots ;
Et fleur, il ſemble encor ſe chercher dans les eaux.

Ces idées sont extrêmement gracieuses. L'auteur termine son *Mois de Mai* par une centaine de vers sur le mariage de MGR LE DAUPHIN, les uns nobles & pompeux, les autres agréables & délicats.

M. *Dorat* a pris l'idée de ses *Baisers* d'un Poëte Latin du seiziéme siécle, improprement appellé *Jean Second*; ce ne sont que les deux noms de baptême de ce Poëte; son nom de famille étoit *Everard*. Son père & ses frères se firent un grand nom dans la Jurisprudence & dans les Lettres. *Jean Second Everard* naquit à la Haie en Hollande en 1511. Il vint très-jeune en France, où il étudia sous le fameux *Alciat* qui enseignoit le Droit à Bourges. Mais cette science eut moins d'attraits pour lui que la poësie Latine. Il passa en Italie, & de là en Espagne. Il y fut Secrétaire du Cardinal *Tavera* Archevêque de Tolède. Il servit dans la même qualité l'Empereur *Charles-Quint*, qui, sur sa réputation, l'avoit fait venir à sa Cour. Il accompagna ce Prince au siége de Tunis. Mais sa mauvaise santé l'obligea de revenir dans sa Patrie; il n'y fut pas

plutôt arrivé qu'une fièvre maligne le saisit & l'emporta en 1536 âgé de 24 ans, deux mois & dix jours. Ce jeune homme étoit né avec les plus heureux talens ; il étoit à la fois Orateur, Poëte & Sculpteur. Nous avons le Recueil de ses Poësies Latines qui consistent en trois Livres d'Elégies, un d'Epigrammes, un d'Odes, deux d'Epîtres, un de Pièces funèbres, un de Sylves, un de *Baisers*, &c. On voit par tous ces ouvrages que *Jean Second* avoit le cœur tendre & l'esprit délicat. Rien de plus agréable & de plus facile que ses vers. On y retrouve souvent l'élégance de *Catulle*. Il tient un des premiers rangs parmi les Poëtes Latins modernes. Ses *Baisers* sont au nombre de dix-neuf. M. *Dorat*, qui en a vingt, ne s'est pas proposé de les traduire. Les beautés qui les caractérisent ne sont point de nature à passer aisément d'un idiome dans un autre. » Elles ressemblent, dit il ingénieusement, à ces sucs volatils qu'il » faut tenir enfermés dans le vase qui » les contient ; ils s'évaporeroient dans » l'intervalle du transport. » Ce n'est donc point l'ouvrage de *Jean Second*

qu'il offre au Public ; c'eſt le ſien ; il avoue cependant, en Littérateur honnête, qu'il a quelquefois profité des idées heureuſes du Poëte Batave ; mais il n'a jamais voulu s'y ſoumettre. Son ouvrage ſe ſeroit trop reſſenti de la gêne & de la contrainte d'une verſion ſervile au lieu qu'il reſpire l'aiſance & la liberté.

Les vingt *Baiſers* François ſont précédés d'une *Hymne au Baiſer*. Il y a dans cette Hymne de l'eſprit, du naturel & des graces. Je ne vous en citerai qu'une ſtrophe. L'auteur, après avoir dit que les lambris dorés, les carreaux, les lits de parade ſont les épouvantails du Baiſer, ajoûte :

Fuis ſous les feuillages champêtres :
C'eſt là que réſide la paix,
Et qu'à l'ombre des jeunes hêtres
On pratique tes doux ſecrets.
Sur des gerbes, ſur une tonne,
Le Baiſer s'y prend ou s'y donne ;
Le plaiſir n'y ſçait pas compter ;
Et l'impitoyable étiquette
Sur les lèvres d'une coquette
Ne t'y fait jamais avorter.

Le premier Baiſer du Poëte Latin eſt de l'imagination la plus heureuſe & la plus riante.

Cùm Venus Aſcanium ſuper alta Cythera tuliſſet,
Sopitum teneris impoſuit violis;
Albarum nimbos circumfuditque roſarum,
Et totum liquido ſparſit odore locum:
Mox veteres animo revocavit Adonidis ignes,
Notus & irrepſit ima per oſſa calor.
O, quoties voluit circumdare colla nepotis?
O, quoties dixit, talis Adonis erat?
Sed placidam pueri metuens turbare quietem,
Fixit vicinis baſia mille roſis.
Ecce calent illæ, cupidæque per ora Dionæ
Aura, ſuſurranti flamine, lenta ſubit.
Quotque roſas tetigit, tot baſia nata repente
Gaudia reddebant multiplicata Deæ.
At Cytherea, natans niveis per nubila Cygnis,
Ingentis terræ cæpit obire globum.
Triptolemique modo fœcundis oſcula glebis
Sparſit, & ignotos ter dedit ore ſonos.
Inde ſeges felix nata eſt mortalibus ægris;
Inde medela meis unica nata malis, &c.

» Lorſque *Vénus* eût tranſporté le jeune » *Aſcagne* tout endormi dans un des boſ-

» quets de Cythère, elle le fit repoſer » ſur un lit de molles violettes & le » couvrit de roſes blanches qui répan- » dirent à l'entour un parfum déli- » cieux. La vue du fils d'*Enée* lui » rappelle les feux dont elle a brulé » pour *Adonis*. Une ardeur qui ne lui » eſt point étrangère embraſe ſes vei- » nes. O, combien de fois elle voulut » ſe jetter au cou de ſon petit-fils & le » ſerrer dans ſes bras! Combien de fois » elle ſe dit, tel étoit *Adonis*! Mais » craignant de troubler le paiſible ſom- » meil d'*Aſcagne*, elle ſe contente de » baiſer mille & mille fois les roſes qui » ſe trouvent ſous ſa main. Auſſitôt ces » roſes s'enflamment; un ſouffle volup- » tueux échauffe avec un doux murmure » les lèvres de la belle *Dionée*; autant » de roſes qu'elle touche, ſoudain au- » tant de baiſers qui lui rendent le plai- » ſir qu'elles ont reſſenti. Cependant la » Déeſſe des Amours monte ſur ſon » char, traîné par des cygnes, traverſe » les airs & parcourt ce globe immenſe. » Nouveau *Triptolème*, elle sème à plei- » nes mains les baiſers ſur la terre, & » trois fois les accompagne d'un bruit » inconnu juſqu'alors. C'eſt depuis ce

» moment que les triſtes mortels ont » recueilli cette heureuſe moiſſon qui » les ſoulage dans leurs peines ; & c'eſt » auſſi le ſeul remède à mes maux. »

Le premier *Baiſer* de M. *Dorat* eſt une imitation charmante de celui que vous venez de lire. Quelles images, quel coloris, quelles graces !

Les Roſes ou la Moiſſon de Vénus.

.... Un jour la belle *Dionée*,
Dans un de ces boſquets qui couronnent *Paphos*,
Fit enlever le fils d'*Eole*,
Tandis que le ſommeil lui verſoit des pavots.
Elle-même ſema de fraîches violettes
Le gazon embaumé qui lui ſervoit de lit :
Près d'*Aſcagne* étendue en ces ſombres retraites,
Vénus le voit dormir, & *Vénus* s'attendrit.

La Déeſſe alors ſe rappelle
Du Berger qu'elle aima les jours trop tôt finis :
Il revit pour moi, diſoit-elle,
C'eſt ainſi qu'il dormoit, tel fut mon *Adonis*.

Elle sent, à ce nom, errer de veine en veine
Ce feu dont le progrès augmente ses appas :
Combien de fois ne voulut elle pas,
S'élançant à demi, ne respirant qu'à peine,
Au col d'*Ascagne* entrelacer ses bras !
Le désir naît sur ses lèvres ardentes :
Mais, craignant de troubler ce paisible sommeil,
Elle se laisse aller sur des roses naissantes,
Qui, graces à *Vénus*, verront plus d'un soleil.
Leur parfum la séduit, & leur fraîcheur l'attire ;
Au gré d'un caprice charmant,
Elle y porte la main, avec feu les respire,
En humecte sa bouche, & croit, dans son délire,
Ne baisant que des fleurs, caresser son amant.

Vous eussiez vu les roses enflammées
Sous les caresses de *Cypris*,
Epanouir leurs feuilles animées ;
C'est de là que leur vient leur tendre coloris.

Autant de baisers que de roses.
Rivale des Zéphirs légers,
Vénus en donne tant de ses lèvres mi closes,
Que les roses bientôt vont manquer aux baisers.

Sa moiſſon faite, elle s'envole;
Ses cygnes éclatans l'emportent dans les airs;
En longs ſillons d'azur devant elle entr'ouverts;
Elle impoſe ſilence aux fiers enfans d'*Eole*,
Et les beaux jours naiſſent pour l'Univers.

Du haut des Cieux que ſon haleine épure,
Où ſon char d'or lui trace un lumineux chemin,
Vénus ſourit, &, le front plus ſerein,
Va ſemant les baiſers ſur toute la nature:
Elle en émaille la verdure,
Colore les épis, teint le duvet des fleurs;
Elle en couvre les bois, les prés, la grotte obſcure,
Et répand ſous les eaux leurs ſubtiles ardeurs.

Depuis ce jour, tout brûle, & s'unit, & s'enlace;
Le bouton d'un beau ſein eſt éclos du baiſer;
Une roſe y fleurit pour y marquer ſa trace;
Fier de l'avoir fait naître, il aime à s'y fixer.

Le Poëte François a rendu avec le même ſuccès le fond de deux ou trois autres petites pièces du Poëte Latin. Vous connoiſſez auſſi ce joli Madrigal d'un auteur inconnu qu'on croit être du cinquiéme ou du ſixiéme ſiécle de notre Ere. Ce Madrigal ſe trouve dans l'An-

thologie Latine de *Pierre Burman*, un volume *in*-4°.

Militis in galeâ nidum fecere columbæ:
Apparet *Marti* quàm sit amica *Venus*.

Des colombes ont fait leur nid dans le casque d'un guerrier; ce qui prouve combien Mars est chéri de Vénus. M. *Dorat* a profité de ce distique; il en a fait son neuviéme *Baiser* intitulé *Le Casque*. Il suppose que *Mars* est arraché des bras de *Vénus* par les sons de la trompette qui l'appelle aux combats:

Mais dans son casque où flotte un effrayant panache,
Que trouve-t-il? Le nid des oiseaux de *Vénus*.
Leurs becs sont enlacés par le nœud le plus tendre;
Renfermant dans leurs cœurs tous les feux de *Cypris*,
De leur aîle amoureuse ils couvrent leurs petits,
Et contre *Mars* lui-même ils sçauront les défendre.
Le Dieu s'arrête & demeure enchanté.
Deux colombes sur lui remportent la victoire;

Il leur sourit avec sérénité,
Et, sourd pour cette fois à la voix de la gloire,
Il se rejette, il tombe au sein de la beauté.
Tous les Amours, par l'ordre de leur mère,
Ecartent la trompette & brisent les clairons;
Les chants sinistres de la guerre
Sont remplacés par des chansons,
Et les plaisirs de deux Pigeons
Retardent quelques jours les malheurs de la Terre.

Tout le reste de cet ouvrage charmant est de l'invention de M. *Dorat*, qui ne le cède point à celle de *Jean Second*; & même ce qu'il emprunte de ce Poëte ou d'ailleurs, il se le rend propre par son génie & par une manière d'écrire qui n'est qu'à lui Ces *Baisers*, précédés du *Mois de Mai* & des *Réflexions Préliminaires*, forment un volume *in*-8° de plus de cent quarante pages; c'est un chef-d'œuvre de typographie qui fait honneur aux presses de *Lambert*. Il y a des estampes & des culs-de-lampe à chaque *Baiser*. Le célèbre *Eisen*

s'eſt ſurpaſſé dans ſes deſſins, & les Graveurs ont ſupérieurement rendu ſes compoſitions; il faut avouer, Monſieur, que le texte lui-même méritoit cette richeſſe d'ornemens. Je ne connois point de Recueil plus agréable à tous égards, plus ſéduiſant & plus voluptueux, mais, comme je l'ai déja dit, de cette volupté que la ſageſſe même peut avouer. Ce Livre enchanteur ſe trouve chez *Delalain* Libraire rue & à côté de la Comédie Françoiſe, & chez *Lambert* rue de la Harpe, près S. Côme. Le prix eſt de 24 livres.

L'Arc de Triomphe de Titus Veſpaſien: Eſtampe d'environ onze pouces de haut ſur ſeize de large.

M. *de la Croix*, diſciple de M. *Vernet* & ſon émule, en marchant ſur les traces de ce grand Peintre, s'eſt fait connoître avantageuſement par pluſieurs morceaux auſſi intéreſſans que bien exécutés. L Eſtampe que je vous annon-

ce, Monsieur, & qui vient d'être gravée par M. *le Mire*, en est une preuve. C'est une marine ornée de ruines, d'une composition riante & pittoresque. Sur un plan plus reculé paroît un Arc de Triomphe à la gloire de *Titus Vespasien*. Plus loin on découvre un petit Fort avancé dans la mer & servant de fanal. Intelligence de la perspective aërienne, dessin correct, burin pur & léger, touche fine & spirituelle : tout se trouve réuni dans cette charmante Gravûre qui se vend à Paris chez l'Auteur rue & vis-à-vis Saint Etienne des Grès.

La Devideuse Italienne & la Cuisinière Italienne.

Ces deux Estampes faisant pendant, chacune de dix pouces de haut sur treize pouces de large, gravées par *J. B. Chatelin* d'après les tableaux de *Hubert Robert*, se vendent à Paris chez *Lempe-*

teur Graveur du Roi rue Saint Jacques au deſſus du Petit Marché. La premiére repréſente une cabane champêtre pittoreſquement conſtruite ſur les ruines d'une colonade d'Ordre Corinthien, couronnée de feuillages que le temps y a fait croître. Ce précieux monument de la grandeur Romaine ſert ici de retraite à une Villageoiſe qui s'occupe à devider, entourée de ſa petite famille. La ſeconde offre aux yeux le déſordre burleſque d'une cuiſine de village, garnie d'uſtenciles épars ſur la ſcène. Une femme aſſiſe devant une cheminée tient un enfant entre ſes genoux; deux autres ſe chauffent dans un coin; une jeune fille ouvre la porte & conduit un autre enfant qui joue de la trompette. Il y a beaucoup de gaîté dans la compoſition de ces ſujets.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 12 Août 1770.

LETTRE

LETTRE II.

Avis aux Mères qui veulent nourrir leurs enfans, seconde édition; par Madame le Rebours, 1 volume in-12 petit format de près de 200 pages; à Paris chez P. F. Didot le jeune Libraire Quai des Augustins.

C'Est pour rappeller les mères à l'institution & aux devoirs sacrés de la nature, c'est pour détruire un abus dépeuplant, aussi funeste aux mères qui le suivent qu'aux enfans qui en sont les victimes, c'est pour dissiper les prétextes & les préjugés de son sèxe, qui refuse ou qui craint de nourrir, que Madame *le Rebours* entreprend de faire voir dans cet écrit la noblesse, les avantages & les facilités de la nourriture maternelle. L'accueil favorable que le Public a fait à la première édition de ce petit ouvrage, ne rend pas douteux

le ſuccés de celle-ci, qui eſt conſidérablement augmentée.

Ces *Avis aux Mères* ſont diviſés en quatre Articles. Madame *le Rebours* expoſe dans le premier les *pratiques qui ſont à obſerver après l'accouchement & pendant qu'on nourrit.* Les mères qui veulent nourrir doivent donner à tetter à leur enfant dès le premier jour & même dès les premières heures après l'acconchement; c'eſt une pratique que Madame *le Rebours* juge eſſentielle & qu'elle recommande dans tout ſon ouvrage. On s'imagine, par un préjugé populaire, qu'avant de commencer à donner le ſein aux enfans, l'on doit attendre ce qu'on appelle *la montée* du lait, c'eſt-à-dire, deux jours: c'eſt une erreur; car il eſt reconnu & démontré qu'il exiſte du lait dans le ſein de la mère auſſitôt après l'accouchement. Ce lait n'eſt point, il eſt vrai, une ſubſtance nourriſſante, mais une liqueur ſéreuſe & purgative que la nature a préparée pour nettoyer les inteſtins des nouveaux nés de cette matière noire dont ils ſont remplis, & qu'il eſt eſſentiel pour leur ſanté qu'ils éva-

cuent dès les premiers jours de leur naiſſance. Les enfans ſeroient incommodés du lait de toute autre nourrice; car ce lait, n'étant plus ſéreux, n'eſt plus purgatif; il eſt nourriſſant, &, par conſéquent, introduit dans un eſtomac trop foible pour lui & plein d'impuretés, il n'y peut cauſer que des indigeſtions.

Les douleurs que les mères éprouvent en donnant à tetter pour les premières fois, ſont une des cauſes qui les empêchent ordinairement de nourrir. Madame *le Rebours* fait voir que ces douleurs n'auroient point lieu ſi l'on commençoit à allaiter dès les premiers momens après l'accouchement. » On dit communément que toutes les » femmes ſouffrent des bouts à leur pre- » mière nourriture, parce qu'il faut que » les cordes ſe caſſent. Cela n'eſt point » vrai; ces prétendues cordes ne ſont » autre choſe que de petits vaiſſeaux qui » ſe rompent lorſqu'il y a irritation par » l'amas & le ſéjour du lait dans le » ſein. On ſent alors un tiraillement » pendant que l'enfant tette. Voilà ce » que les nourrices appellent des *cor-*

» *des.* Lorſqu'on commence aſſez tôt » & que l'on donne aſſez ſouvent à tet- » ter pour ne pas laiſſer ſéjourner le » lait & tendre la peau, l'on ne ſent » point ces tiraillemens, même à la pre- » mière nourriture..... On riſque de ne » point réuſſir à nourrir ſi l'on ne com- » mence que le troiſiéme jour ; & ſi » l'on réuſſit, ce n'eſt que parce qu'on a » un courage opiniâtre à ſouffrir les » douleurs vives & longues que l'on reſ- » ſent alors néceſſairement. Un lait » qui a ſéjourné trois jours dans le ſein, » qui a eſſuyé l'effet d'une fièvre, qui » a pris par conſéquent un caractère de » corruption, doit irriter & enflammer » les parties où il s'arrête ; & ces par- » ties doivent néceſſairement être dou- » loureuſes. La douleur fait qu'on ne » donne à tetter que rarement ; le lait » s'accumule de plus en plus, devient » d'une mauvaiſe qualité pour l'enfant, » & l'on eſt obligé de renoncer à ſon » entrepriſe. »

Le ſecond Article a pour objet *la manière d'élever les petits enfans.* Madame *le Rebours* ne veut point qu'on comprime leurs membres dans de ridicules

maillots ou dans des corps, lorſqu'ils ſont plus grands; elle exige qu'on les élève au grand air & toujours légèrement vêtus; elle recommande ſur-tout qu'on les lave & qu'on les baigne ſouvent à l'eau froide.

Le détail des *inconvéniens qu'on évite en nourriſſant ſes enfans ſoi même*, eſt l'objet du troiſiéme Article. Il eſt certain que la manière dont on gouverne les enfans pendant leurs deux premières années, influe ſur leur tempérament pour tout le reſte de leur vie. Tel enfant eſt délicat, chétif ou eſtropié, qui auroit été robuſte & bien fait s'il eût été nourri par ſa mère & ſoigné avec intelligence. Madame *le Rebours* paroît être fort bien inſtruite des mauvais ſoins & de toutes les ſupercheries des nourrices. La longue énumération qu'elle en fait devroit dégoûter pour jamais toute mère ſenſible de confier ſon enfant à de pareilles mercénaires qu'on doit déja ſuppoſer être de mauvaiſes mères, puiſqu'elles abandonnent leurs propres enfans pour en adopter d'étrangers. » C'eſt une erreur de s'i» maginer qu'on ſuppléera aux devoirs

» maternels à force d'argent, & qu'on ſe
» fera aimer des enfans au même degré
» que ſi on les avoit nourris. En leur fai-
» ſant oublier la nourrice, on leur a
» donné la première leçon d'indiffé-
» rence & d'ingratitude. La ſéparation
» de la nourrice cauſe à ceux qui ſont
» ſenſibles un chagrin cruel qui nuit à
» leur ſanté. Ils s'attachent enſuite à la
» première perſonne qui s'empare
» d'eux en quittant la nourrice; ordi-
» nairement c'eſt à la *Bonne*, & la po-
» liteſſe eſt pour la mère, parce qu'on
» les dreſſe dans le bel art d'en avoir.
» S'il ſe fait un ſecond changement,
» c'ſt à-dire, ſi l'on ſépare un enfant
» de ſa *Bonne* ou de ſa mère, il n'y eſt
» plus ſenſible; c'eſt alors qu'on s'ap-
» perçoit que le ſecond attachement,
» eût-il été pour la mère, ne valoit pas
» le premier. On parvient à lui donner
» un air affable avec tout le monde;
» mais il n'aime perſonne. On trouve
» que les enfans ſe détachent en gran-
» diſſant: qu'y a-t-il d'étonnant en cela,
» lorſque loin de conſerver leur pre-
» mière ſenſibilité, on leur fait éprouver
» des révolutions qui l'altèrent? Ceux

» qui ne changent point de mère con-
» ſervent leur attachement pour elle
» toute leur vie, à moins que par la
» ſuite elles n'aient avec eux une con-
» duite mal entendue. »

L'auteur fait voir, dans le quatriéme & dernier Article, que l'*uſage de mettre les enfans en nourrice eſt une cauſe de dépopulation.* » Quelques femmes di-
» ſent qu'elles ſont trop délicates. Eh
» qu'elles nourriſſent pour rétablir leur
» ſanté; c'eſt juſtement là le meilleur
» remède qu'elles puiſſent employer;
» l'enfant ſera leur médecin. Où a-t-
» on pris qu'on altère ſa ſanté en nour-
» riſſant? Il n'y a rien en cela que de
» naturel, &, faute de ſuivre le vœu de
» la nature à cet égard, une femme dé-
» licate périt. Quand reviendra-t-on de
» tant de préjugés meurtriers? Si une
» femme eſt délicate, comment ſou-
» tiendra t elle tout ce qu'il faut qu'elle
» faſſe pour détourner ſon lait? Le lit,
» la diette, les ſueurs & la privation
» d'air la réduiront à la plus grande foi-
» bleſſe. Malgré toutes les précautions
» qu'il faut prendre pour détourner le
» lait, s'il lui en reſte, comme il arrive

» preſque toujours, comment en ſou-
» tiendra t elle les ravages dans ſon
» corps? Toute femme qui a la force
» de mener un enfant à terme, a celle
» de le nourrir. »

Si toutes les mères nourriſſoient elles-mêmes, elles feroient moins d'enfans, & il en reſteroit davantage. » Loin de » contribuer à augmenter la population » lorſqu'on accouche tous les ans, on » y nuit, au contraire, parce que beau-» coup de ces enfans là ne s'élèvent » pas, & qu'ils ſont cauſe encore qu'un » très-grand nombre de ceux des nour-» rices périſſent auſſi. Il y a quelques » exceptions; mais elles ſont rares. Se-» lon la marche de la nature, les fem-» mes n'auroient des enfans que tous » les deux ou trois ans au plus. Dans » l'eſpace de temps qu'elles ſont fé-» condes, elles auroient encore le temps » de faire dix ou douze enfans bien » conſtitués. Croit-on que la popula-» tion y perdroit? »

Madame *le Rebours* rapporte à la fin de ſon ouvrage quelques morceaux d'un écrit de M. *Bermingham*, qui a pour titre : *Manière de bien nourrir & ſoigner*

les enfans nouveaux nés. » Comment, » dit cet auteur en parlant des femmes qui refuſent d'allaiter elles-mêmes leurs enfans, comment ont-elles » pu porter l'orgueil, la molleſſe, le » goût du plaiſir & des amuſemens au » point d'étouffer en elles la tendreſſe » naturelle pour leur propre fruit ? Que » dis-je ? De riſquer elles-mêmes leur » vie par les maladies que cauſe le reflux du lait devenu inutile par la dureté de la mère, telles que ſont les tumeurs, des inflammations, & quelquefois même des cancers, dont les » ſuites s'étendent pour l'ordinaire ſur » toute la vie, & dégénèrent en vapeurs, en phtiſie & autres maladies » mortelles, dont la mère ſe ſeroit préſervée en ſuivant le ſage inſtinct de » la nature..... Les bêtes ſauvages les » plus féroces, la lionne, l'ourſe & la » tigreſſe allaitent leurs petits & s'expoſent à tout plutôt que de les laiſſer » manquer de nourriture, ou que d'expoſer leur vie au danger. N'y aura-t-il » donc que la femme, cette aimable » créature, ſur le front de laquelle paroiſſent empreintes la douceur & l'af-

» fection, qui donne des marques de la » cruauté la plus inouie ? »

Le Philoſophe *Favorin* * tenoit au-

* *Favorin*, Hiſtorien, Orateur & Philoſophe, nâquit dans la ville d'Arles vers la fin du premier ſiécle de notre Ere. Il devint très-célèbre par ſon eſprit & par ſon ſçavoir ſous le regne de l'Empereur *Adrien*, qui l'honora de ſon amitié. Ce Prince, qui ſe piquoit lui-même de génie & de ſcience, s'en dégoûta dans la ſuite d'après une diſpute Littéraire qu'il eut avec lui, & dans laquelle *Favorin* ne jugea pas à propos de céder, comme il en avoit eu pluſieurs fois la complaiſance. Il écrivit en Grec tous ſes ouvrages, qui étoient en grand nombre; aucun n'eſt parvenu juſqu'à nous. *Philoſtrate*, *Aulu Gelle* & quelques autres écrivains nous en ont conſervé des lambeaux. *Favorin* étoit né hermaphrodite; il n'eut jamais de barbe; il avoit la voix claire & aigue comme l'ont ordinairement les eunuques; on ne laiſſa pas cependant de lui *imputer* des actions dont les hommes de cette eſpèce ſont incapables. Cette circonſtance jointe à deux autres que je viens de marquer, lui faiſoit dire qu'il ſe trouvoit dans ſa vie trois ſingularités : il étoit né Gaulois, & il ſe ſervoit

trefois à peu près le même langage à la mère d'une jeune accouchée qui s'opposoit fortement à ce que sa fille nourrît l'enfant, parce qu'elle étoit, disoit-elle, trop délicate pour soutenir une pareille fatigue. » Eh, de grace, Madame, lui disoit le Philosophe, laissez » votre fille être tout-à-fait mère » de son enfant; car qu'est-ce que » c'est, je vous prie, que cette maternité imparfaite & contre nature, cette » demi-maternité qui consiste à mettre » au jour un enfant, & à le rejeter en » quelque façon tout aussitôt loin de » soi? Après avoir nourri dans son » sein, de son propre sang, je ne sçais » quel être qu'elle ne voyoit point, refuser maintenant son lait à un être » visible, vivant, reconnu pour une » créature humaine, & qui commence » à implorer les devoirs maternels! » Croyez vous donc que les mam-

de la Langue Grecque; la nature l'avoit fait eunuque, & on l'avoit accusé d'adultère; il avoit eu une vive dispute avec un Empereur tel qu'*Adrien*, & il ne lui en avoit pas coûté la vie.

» melles, données par la nature aux
» femmes, ne ſoient qu'un relief de
» pur embelliſſement, deſtiné ſeule-
» ment à orner leur poitrine, non pour
» allaiter le fruit de leurs entrailles?
» Par quel renverſement monſtrueux la
» plûpart des femmes ſe donnent elles
» tant de peines & de ſoins pour deſſé-
» cher, pour éteindre en elles la ſour-
» ce précieuſe & ſacrée de cette ſubſtan-
» ce nourricière du genre humain, ſans
» même redouter les ravages que le lait
» détourné de ſon cours & ſe corrom-
» pant, fait ſi ſouvent dans les corps?
» N'eſt-ce pas un déréglement preſqu'é-
» gal à celui de ces malheureuſes, qui
» par toutes ſortes d'artifices s'efforcent
» de faire avorter les fruits conçus dans
» leur ſein, dans la crainte que l'uni,
» que le poli de leur corps ne ſoit gâté
» par certaines rides, ou ne conſerve
» des traces, ſoit de la peſanteur du far-
» deau qu'elles auroient porté, ſoit du
» travail de l'accouchement? Or, ſi
» c'eſt un crime horrible & déteſté par-
» tout de tuer une créature humaine
» dans le temps même qu'elle s'ébauche
» & ſe forme & qu'elle commence à

» s'animer entre les mains de la nature,
» eſt-on beaucoup moins coupable de
» priver un être déja tout formé, déja
» mis au monde, déja reconnu pour
» votre enfant, de cette ſubſtance de
» votre ſang qui eſt ſon aliment natif,
» celui qui lui eſt propre, qui lui eſt
» connu, & auquel il eſt accoûtumé?
» Mais, dit-on, pourvu qu'il ſoit al-
» laité, pourvu qu'il vive cet enfant,
» qu'importe de quel lait il ſoit nourri!
» Pour marquer cette indifférence il
» faut en être venu ſans doute à ce point
» d'inſenſibilité qui nous rend ſourds à
» la voix de la nature. Que ne dit on en-
» core: qu'importe dans quel corps &
» de quel ſang ſoit formé l'homme en
» général! Ce lait que le mouvement
» des eſprits & la coction ont fait blan-
» chir, n'eſt-il plus dans les mammel-
» les ce même ſang qui nourriſſoit le
» fœtus dans le ſein de la mère? N'eſt-
» ce pas encore une induſtrie bien évi-
» dente de la nature que ce ſang, après
» avoir formé dans ſes retraites intérieu-
» res tout le corps de l'homme, mon-
» tant aux parties ſupérieures aux appro-
» ches de l'accouchement, s'y tienne

» prêt à entretenir l'être fragile qui com-
» mence à s'eſſayer à la vie & à la lu-
» mière, & qu'il préſente au nouveau-
» né la nourriture qu'il connoît & qui
» lui eſt déja familière ?

» Auſſi n'eſt-ce point légèrement
» qu'on a cru que les reſſemblances du
» corps & de l'eſprit dépendent autant
» du caractère & des propriétés du lait
» que de la nature & des qualités du
» premier germe ; l'obſervation en a
» été faite non-ſeulement dans l'eſpèce
» humaine, mais même dans les ani-
» maux. Qu'on faſſe allaiter des che-
» vreaux par une brebis ou des agneaux
» par une chèvre, il eſt certain que les
» agneaux auront la laine plus dure &
» les chevreaux le poil plus doux que
» les animaux de leur eſpèce.

» Quel étrange abus eſt-ce donc de
» pervertir cette nobleſſe de l'homme
» qui vous vient de naître, de corrom-
» pre ſon corps & ſon eſprit qu'une
» naiſſance honnête & que d'heureux
» élémens avoient commencé à former,
» en lui faiſant prendre la nourriture dé-
» générée d'un lait étranger & bâtard !
» Et combien le mal eſt-il plus grand,

» ſi la nourrice dont vous avez fait » choix, eſt une eſclave ou une fem- » me de race ſervile, ſi même elle » eſt méchante, hideuſe, libertine, » adonnée au vin, &c? Comment ſouf- » frons-nous que notre enfant ſoit in- » fecté d'un ſang impur & contagieux, » que ſon corps & ſon eſprit à la fois » tirent la vie qui les anime d'un corps » & d'un eſprit corrompus? *Virgile*, » pour peindre un homme dur, dit que » des tigreſſes l'ont allaité, parce qu'en » effet le caractère ou le génie de la » nourrice & la qualité de ſon lait in- » fluent toujours ſur les mœurs de l'en- » fant, qui croiſſent avec lui, &c, &c, » &c,

Je me ſuis étendu ſur ce petit ouvrage, parce qu'il eſt des plus intéreſſans pour l'humanité; il eſt le fruit de l'expérience & des obſervations d'une digne citoyenne qui a nourri, & qui, par ſon exemple & ſes conſeils, voudroit rappeler toutes les mères aux honorables fonctions que la nature leur impoſe. Les vues neuves & pratiques que propoſe Madame *le Rebours* ſur la nourriture maternelle, ont été juſtement applaudies par toutes les per-

ſonnes de l'Art, & ſur-tout par la Faculté de Médecine de Paris qui en a fait le plus grand éloge dans le jugement qu'elle en a porté. Puiſſent ces *Avis aux Mères* ſe répandre dans la Capitale, dans toutes nos Provinces, juſque dans nos campagnes ! Puiſſent-ils remplacer ſur les toilettes de nos jolies femmes ce tas d'inutiles Brochures, qui ne leur apprennent rien moins qu'à devenir des mères reſpectables !

Diſcours ſur le danger de la lecture des Livres contre la Religion par rapport à la Société.

L'Académie de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge eſt peut-être, Monſieur, le Corps Littéraire le plus ancien qu'il y ait en Europe. Elle fut fondée en 1486 dans l'Egliſe Paroiſſiale de Rouen, & transférée en 1515 au Monaſtére des Carmes de la même ville. Cette Académie diſtribue tous les ans un grand nombre de Prix, entr'autres une *Croix d'or* pour le meilleur Diſcours François ſur un ſujet de Religion qui eſt

indiqué. Le danger de la lecture des Livres impies avoit été proposé pour 1769. Je n'ai point vu le Discours couronné. Quoique celui que je vous annonce, Monsieur, n'ait point obtenu le laurier Académique; l'auteur, M. *Mathon de la Cour*, a cru pouvoit le livrer à l'impression. » Une cause, dit-il, aussi importante au bonheur des hommes » mérite d'être envisagée sous toutes ses » faces, & ne sçauroit avoir trop de défenseurs. »

Ce n'est point la certitude de la Religion que l'auteur prétend établir dans son Discours, mais uniquement son rapport intime avec le bien public. » Simple citoyen, je ne tiendrai à mes » compatriotes que le langage de la raison & de la politique, & je ferai voir » combien la lecture des livres contre » la Religion, & l'incrédulité qui en est » la suite, sont funestes *au bonheur des* » *particuliers*, *à la paix des familles*, *à* » *la sûreté des États*. »

L'auteur montre d'abord qu'il y a un fanatisme de Philosophie comme de Religion, & que, par la plus frappante des inconséquences, les Philoso-

phes ſont peut-être de tous les hommes les plus intolérans. » Le fanatiſme n'eſt » pas toujours un abus de la Religion ; » en général, c'eſt l'orgueil de répan- » dre ſes opinions qui produit cette paſ- » ſion monſtrueuſe. Depuis *Ariſtote* juſ- » qu'à *Newton*, il n'eſt preſque pas de » ſyſtême qui n'ait eu ſes fanatiques. » L'orthographe en a produit du temps » de *Ramus ;* la préférence des deux » Muſiques en a fait naître de nos » jours. Lorſque les ſectateurs d'une opi- » nion ont commencé à ſe former un » parti, & que vous les voyez livrés à la » fureur de faire des proſélytes, dès » lors tout eſt à craindre de leur part. » L'orgueil démeſuré des Philoſophes » rend ſur-tout leur fanatiſme dange- » reux ; &, ſi vous en doutez, tournez » les yeux vers le Nord ; voyez des ar- » mées qui s'avancent, avec l'applaudiſ- » ſement des Philoſophes, des milliers » d'hommes égorgés au nom de la To- » lérance, & la Pologne entière inondée » de ſang. »

Amertume & indécence des libelles répandus de nos jours par l'Incrédulité. Rien de ſacré pour l'audacieuſe Philo-

loſophie; la tombe même ne met pas ſes ennemis à l'abri de ſes traits. On déguiſe, on invente des faits, on altère l'hiſtoire pour rendre ſuſpecte la foi même des plus grands hommes. Euſſiez vous jamais cru, Monſieur, qu'on eût oſé tenter de traveſtir en Philoſophe le ſage & vertueux *Fénelon?* » O » le plus grand des Prélats & le plus » aimable des hommes, ſublime & » touchant *Fénelon!* Si tes vertus n'ont » pu te défendre contre la calomnie, » qui pourra jamais ſe flatter d'être à » l'abri de ſes fureurs? Mais c'eſt en » vain qu'on voudroit élever des nua» ges ſur ta ſincérité; j'en croirai plutôt » & la candeur de ton ame qui s'exhale » dans tes écrits, & cette éloquence » qui ne peut venir que du cœur, & la » ſuite entière de ta vie, ta ſoumiſſion » héroïque, tes rétractations généreuſes. » Tous les cœurs ſenſibles ont pris ta dé» fenſe, & ſi l'Incrédulité veut nous per» ſuader aujourd'hui que tu étois en ſe» cret de ſes partiſans, qu'elle apprenne » donc auparavant à produire des ver» tus comparables aux tiennes, & des » écrivains qui te reſſemblent. » L'au-

teur, dans cette première Partie de ſon Diſcours, parcourt rapidement les divers avantages de la Religion relativement au bonheur de chaque particulier; il y fait voir que les dogmes déſolans de l'Incrédulité ne verſent que des poiſons ſur notre exiſtence, que ſes doutes & ſes ſyſtêmes ne peuvent porter dans notre ame que la ſombre triſteſſe du déſeſpoir, & qu'un Philoſophe, s'il eſt conſéquent dans ſes principes, eſt néceſſairement ſur la terre le plus miſérable des êtres.

La ſeconde & la troiſiéme Parties montrent également le danger de la lecture des livres contre la Religion par rapport à la paix des familles & à la ſûreté des Etats. Les rapports & les devoirs d'époux & d'épouſe, des pères & des enfans, tous ces liens ſacrés de l'amour & de la nature, que deviendront-ils ſi la Religion qui les reſſerre en les marquant de ſon ſceau, n'eſt plus elle-même qu'une fable? » N'eſt-ce pas à la » mère à former le cœur de ſes enfans? » Mais, ſi des principes pernicieux ont » égaré & corrompu ſon ame, quel ſera » le fruit de ſes leçons? Et, ſi elle vient

» à laiſſer entre leurs mains ces mêmes » livres qui l'ont perdue, quelles maximes y trouveront-ils? Ils y verront » que le pouvoir des pères ſur les enfans n'eſt qu'une chimère; qu'étant » fondé ſur la foibleſſe de l'enfance, il » ne doit durer qu'autant qu'elle; que » les parens en donnant la vie n'ont » conſulté que le plaiſir, & que ce préſent d'ailleurs eſt ſi funeſte, qu'il ſeroit ridicule d'en conſerver quelque » reconnoiſſance. »

La force & la proſpérité des Etats dépendent des mœurs publiques. Affoiblir celles-ci, relâcher tous les liens qui nous uniſſent les uns aux autres, ſapper, en nous enlevant la Religion, le fondement de toutes les vertus ſociales, c'eſt attaquer la conſtitution même des Empires. Quel bouleverſement, quelle anarchie, Monſieur, dans tous les Gouvernemens de l'Europe, ſi les principes deſtructeurs de nos Philoſophes étoient admis! Quelle ſubordination dans les peuples, quelle ſûreté, quelle conſiſtance y auroit-il déſormais dans les Etats, ſi, comme le prétendent ces hardis écrivains, tous les

hommes étoient égaux, libres, indépendans, ſans relations néceſſaires; ſi la force ſeule avoit fait les Rois; s'ils n'avoient d'autres droit à notre obéiſſance que la convention primitive de nos pères, & s'il nous étoit permis de caſſer & d'annuller ce pacte ſocial dès qu'il ceſſeroit de nous être utile? »Que » deviendra la ſociété lorſque tous les » membres qui la compoſent depuis le » dernier des ſujets juſqu'au Souverain, » s'aveugleront ſur leurs droits & méconnoîtront leurs devoirs; que le concert & l'équilibre néceſſaire entre les » différens corps de l'Etat ſeront détruits; que le luxe & tous les vices » qu'il traîne à la ſuite auront corrompu les mœurs; que tous les principes » ſeront embrouillés & obſcurcis, les » paſſions déchaînées, la vertu méconnue & les loix ſans vigueur? Telles » ſont cependant les ſuites inévitables » de la lecture des livres contre la Religion. »

Le ſujet de ce Diſcours, Monſieur, eſt un des plus vrais, des plus féconds & des plus intéreſſans que les Académies aient propoſés depuis long-temps.

L'auteur le traite avec toute la supériorité que lui donne une si bonne cause. Ses preuves sont exactes, solides & pressantes. On trouve cet ouvrage chez *le Jay* Libraire rue S. Jacques au coin de la rue des Mathurins.

Je suis, &c.

A Paris, ce 14 Août 1770.

LETTRE III.

Silvain, Comédie en un Acte, mêlée d'Ariettes : par M. Marmontel de l'Académie Françoise : représentée pour la première fois par les Comédiens Italiens le 19 Février 1770 ; à Paris chez Merlin Libraire rue de la Harpe.

L'ACTION de ce Drame se passe devant une maison de païsan, vis-à-vis de laquelle est un petit bois. *Silvain* qui est né de parens nobles, ou du moins très-riches, & qui s'est fait laboureur, paroît d'abord avec *Hélène* sa femme ; il porte un fusil. Il a l'air in-

quiet ; *Hélène* craint qu'il ne ſe rappelle ſa naiſſance & ſes biens ; qu'il ne regrette de l'avoir épouſée malgré ſon père, qui l'a deshérité, banni, abandonné. Elle ne conçoit pas ce chagrin qu'il fait paroître, ſur-tout à la veille de marier *Pauline* une de leurs filles avec *Bazile* jeune villageois. *Silvain* la raſſûre ; il l'aime toujours & ne ceſſera jamais de l'aimer. Mais il vient d'apprendre une nouvelle qui l'attriſte. Le Seigneur de la terre qu'ils habitent, ce Seigneur ſi humain, ſi généreux, qui permet la chaſſe à tous ſes vaſſaux, ce bon Seigneur les quitte ; il a vendu ſa terre. Et à qui ? A M. *Dolmon*, père de *Silvain* qui même eſt ſon fils aîné ; il a un frère cadet, qui doit poſſéder cette terre ; il ne l'a vû qu'en bas âge ; il ſçait que c'eſt un mauvais ſujet ; il eſt annoncé comme un oppreſſeur ; on dit qu'il a déja défendu la chaſſe. *Hélène* s'afflige ; *Silvain* la conſole, & va chaſſer pour le repas de nôce de ſa fille. La mère rentre dans la maiſon.

Silvain, ſeul, fait l'éloge de ſa femme ; il chante enſuite un Air pour nous

nous apprendre qu'il n'oſera jamais ſe montrer devant ſon père :

La nature en vain *me rappelle* ;
Je ſens une frayeur mortelle
Repouſſer mon cœur gémiſſant ;
Pour un fils ſenſible & rebelle
Un père eſt *un Dieu menaçant.*

Hélène, *Pauline* & *Lucette*, pour ne pas laiſſer le théâtre vuide, viennent l'occuper au moment que *Silvain* part pour la chaſſe. *Hélène* donne des conſeils à *Pauline* ſur la manière de ſe conduire en ménage. *Lucette*, ſa ſœur cadette, les écoute pour en profiter un jour. L'auteur a donné à cette petite fille un caractère de naïveté, dont il a trouvé le modèle dans des milliers de Comédies & de Romans. Le rôle de *Bazile*, qui ſurvient, n'eſt pas moins commun, & n'a rien de ſaillant. Il eſt enchanté d'épouſer ſa maîtreſſe :

Dès à préſent viennent l'ouvrage,
Le labourage,
Les moiſſons,
Les vents, la pluie & l'orage ;

Les chaleurs & les glaçons ;
Pour tout cela j'ai du courage.

J'ai du courage pour les vents, pour la pluie, pour les chaleurs, &c ! Quel ſtyle ! Il eſt vrai que c'eſt un villageois qui parle.

Silvain reparoît avec ſon fuſil ; trois Gardes-chaſſe le pourſuivent. Les femmes ſont effrayées ; *Bazile* s'élance dans la maiſon, & rentre ſur la ſcène avec une hache à la main ; les Gardes, armés chacun d'un fuſil, occupent le côté du bois ; *Silvain* & *Bazile*, le côté de la maiſon. Les femmes ſont au milieu du théâtre ; elles crient aux Gardes, *ne tirez pas ;* les Gardes veulent que *Silvain* mette bas les armes. Cette ſituation eſt pittoreſque, vive, intéreſſante. Arrive *Dolmon* fils. C'eſt encore un de ces perſonnages, tels qu'il s'en trouve en foule dans toutes nos pièces de Théâtre, c'eſt-à-dire, fier, dur, inſolent vis-à-vis d'un frère qu'il ne connoît pas & qui lui parle avec une noble fermeté. Mais il eſt étonnant qu'un jeune homme de cette trempe ſe borne à menacer *Silvain* de ſon père.

Je réprimerai cette audace.
Mon père n'eſt pas loin ; tu vas bientôt le voir.

Il ſe retire avec les Gardes, au lieu de faire arrêter le braconnier ; &, ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'on ne le revoit plus & qu'il n'eſt pour rien dans tout ce qui ſe paſſe enſuite ; c'étoit bien la peine de le faire paroître.

Silvain ſe trouble au nom de ſon père ; *Hélène* tremble de ſon côté. Ils expriment dans un long duo leurs mortelles alarmes, & jouent long-temps tour-à-tour ſur l'antithèſe de *Juge terrible* & de *Père ſenſible*. Quel parti prendre ? *Silvain* engage ſa femme, qui n'eſt pas connue de *Dolmon* père, à le voir.

Dolmon père ſe montre. *Hélène*, *Pauline* & *Lucette* lui demandent grace en s'écriant toutes en même temps *ah, Monſeigneur !*

Que vois-je ? Etes-vous la famille
De ce chaſſeur audacieux ?

HÉLÈNE.

Je ſuis ſa femme.

PAULINE & LUCETTE.

Et moi sa fille.

Hélène excuse son mari du mieux qu'elle peut.

DOLMON *père*.

Sçavez-vous qu'à l'excès il a porté l'audace?
Quoi, c'est peu de se révolter;
Il menace mon fils, il ose l'insulter!

Hélène s'efforce d'adoucir ce nouveau Seigneur. Le courroux de *Dolmon* père tombe au moment qu'on s'y attend le moins. Il est touché de ce que lui dit *Hélène*; il ne la croit pas née au village; il lui demande son histoire, qu'elle raconte vaguement; elle lui fait la peinture de son bonheur champêtre:

. . . . . .
Soumise avec constance à son sort rigoureux,
Mon époux a trouvé des amis généreux:
Ils l'ont aidé. Le temps, le besoin, l'habitude,
Ont façonné ses mains aux travaux les plus durs.
D'élever mes enfans, moi, j'ai fait mon étude.
De tendres soins, mêlés de peu d'inquiétude,

Un repos, un ſommeil, un réveil doux & ſûrs :
Ce ſont là nos plaiſirs dans cette ſolitude.

Un réveil sûr ! Le bon homme *Dolmon* envie cette félicité. Il ſe prend de la plus belle tendreſſe pour *Pauline* & *Lucette*; il veut les doter; elles tombent à ſes pieds. *Dolmon* demande à voir leur père; *Hélène* va le chercher. *Dolmon* retient les deux filles, qui le ragaillardiſſent au point qu'il chante avec elles un Trio où ſe trouvent ces belles paroles :

Dans cet aſile
Tout eſt tranquille;
Jamais de bruit, jamais d'humeur;
N'ayez pas peur,
Tout eſt tranquille.

Le vieillard eſt touché juſqu'aux larmes; les petites filles lui baiſent les mains & le careſſent; il éprouve un charme inexprimable à les entendre; il les embraſſe. *Silvain* ſe montre à l'inſtant, & s'écrie :

Ciel, que vois-je ? Mon père embraſſe mes enfans !

Reconnoiſſance pathétique. Pardon du père ; joie de *Silvain*, d'*Hélène*, de leurs filles ; enfin, conſentement du vieux *Dolmon* au mariage de *Pauline* & de *Bazile*.

Cette petite Piéce, Monſieur, eſt ſur le ton du plus grand tragique. En vérité, ſi cela continue, attendons nous à voir ſur le Théâtre de l'Opéra Bouffon les poignards & les coupes de *Melpomène*. *Silvain* eſt une eſpèce de Parodie larmoyante d'*Inès de Caſtro* ; les deux frères ſont calqués ſur les deux frères de l'*Enfant Prodigue* & ſur cent mille autres. Mais laiſſons là toutes ces reſſemblances ; contentons nous d'assûrer qu'il n'eſt rien de plus uſé, de plus rebattu, de plus trivial, de plus miſérable que ce Drame quant au fond. On dira peut-être que du moins la ſcène des Gardes-chaſſe eſt neuve : point du tout ; elle eſt priſe de la *Vie de Marianne* de M. *de Marivaux*, édition *de Prault* & fils Libraires Quai de Conti 1756, petit *in*-8°; Tome IV page 22 » Un jour que je me » promenois en liſant aux environs du » château, j'entendis du bruit au bout

» de la grande allée, de ſorte que je » tournai de ce côté là pour ſçavoir de » quoi il étoit queſtion, & je vis que » c'étoit le garde avec un de ſes gens, » qui querelloient un jeune homme, » qui ſembloient avoir envie de le mal- » traiter, & tâchoient de lui arracher » un fuſil qu'il tenoit..... Que faites » vous donc là? - Nous arrêtons ce » garçon-ci, qui chaſſe ſur les terres de » Madame & que nous voulons déſat- » mer, me répondit le Garde..... Il eſt » vrai que je chaſſe, répondit le jeune » homme, mais par un motif qui vous » paroîtra ſans doute bien pardonna- » ble; c'eſt pour mon père, &c, &c, » &c. »

Le ſtyle de *Silvain*, en général, eſt aiſé, traînant & proſaïque; mais du moins cette facilité platte eſt plus près de la nature que la bouffiſſure collégiale de cinq Tragédies du même auteur jouées anciennement aux François, & dont peut-être vous ne vous ſouvenez plus.

Mais concevez vous que M. *Marmontel*, ce Membre illuſtre de l'A-

cadémie Françoiſe, cet Encyclopédiſte de la première claſſe, ce grand Philoſophe, ce ſublime Précepteur des Rois, ait daigné mettre ſon nom à la tête de *Silvain* ? Eſt-il poſſible qu'il attache quelque mérite, quelque prétention, quelque importance à une pareille misère ? Non, Monſieur, je ne le croirai jamais. J'aime mieux penſer que, docile aux conſeils d'une modeſtie rare & cependant bien entendue, il a voulu, par ce médiocre ouvrage, conſoler l'Envie de la ſupériorité de ſes talens. Il ſe peut faire encore que, lié avec M. *Grétry* auteur de la Muſique de *Silvain*, il ait eu la généroſité de le faire briller à ſes dépens, & de ſacrifier ſa gloire à celle de ſon ami. Si l'un ou l'autre de ces deux motifs l'ont guidé, il peut ſe flatter d'avoir parfaitement réuſſi. Mais, ſuppoſé qu'il n'ait eu ſimplement en vûe que de faire applaudir enfin une de ſes œuvres Théâtrales, on doit toujours lui tenir compte de ſa politique dans le choix d'un habile Muſicien.

Traité du Légitime Miniſtère de l'Egliſe ; par M. l'Abbé Eymeric, Docteur en Théologie, Prieur-Curé de Villeneuve-lès-Montpellier : deux volumes in-12 : à Paris chez Deſprez Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques.

L'objet de cet ouvrage eſt de confondre les faux raiſonnemens des Schiſmatiques, qui s'arrogent le titre de Paſteurs légitimes, & de maintenir dans de juſtes bornes les Eccléſiaſtiques du ſecond ordre. L'auteur prouve d'abord la néceſſité d'une miſſion légitime, ſon rapport avec l'Egliſe, & l'obligation où ſont les peuples de connoître ceux d'entre les Paſteurs qui en ont une. Delà il paſſe à l'unité du Miniſtère & à la ſucceſſion des Paſteurs : ce ſont les deux premiers caractères de la miſſion légitime. L'examen raiſonné qu'il en fait le conduit naturellement à démontrer que les Schiſmatiques ne peu-

vent ſe flatter, ni de cette unité, ni de cette ſucceſſion. L'auteur expoſe enſuite la prééminence & l'autorité des Evêques ſur les Eccléſiaſtiques du ſecond ordre ; ce qui fait le troiſiéme caractère de la miſſion légitime : d'où il ſuit que, ſi la juriſdiction des Evêques eſt fauſſe, les Prêtres ne ſont point de véritables Miniſtres, puiſque leurs pouvoirs n'émanent que de ceux des Evêques, & que ce n'eſt qu'aux Evêques qu'eſt réſervé le droit d'ordonner canoniquement : tel eſt le quatrième caractère de la miſſion légitime. Voilà, Monſieur, en abrégé, le contenu du premier volume, qui, comme vous voyez, conſiſte à dépouiller l'erreur des droits ſacrés qu'elle uſurpe, & à venger les premiers Paſteurs des orgueilleuſes prétentions de quelques Eccléſiaſtiques de nos jours.

Le ſecond volume n'eſt, à proprement parler, qu'une ſuite & une confirmation du premier. On trouve dans l'un & l'autre une grande érudition ſoutenue de raiſonnemens profonds, de principes ſolides, vrais, lumineux, inébranlables, liés les uns aux autres avec

un art qui décèle un grand Dialecticien & un véritable ſçavant. Soit qu'il appelle à ſon ſecours les premiers Docteurs de l'Egliſe, ſoit qu'il combatte les héréſies, ſoit qu'il explique la tradition, ſoit qu'il démaſque l'erreur & qu'il en confonde les partiſans, on reconnoît toujours un eſprit modéré, mais ferme. Chaque principe eſt à ſa place; chaque conſéquence eſt vraie; gradation, rapports, analyſe, tout communique au corps de l'ouvrage cette clarté foudroyante qui va terraſſer le menſonge juſques dans ſes derniers retranchemens.

L'auteur ne pouvoit mettre ſon Livre au jour dans un temps où la foi de nos pères eut plus beſoin de défenſeurs; car, comme il le dit lui-même, » l'in» crédulité ne garde plus de meſures; » elle attaque indiſtinctement toutes » les vérités de la Religion. Conſignés » dans des écrits trop connus, les blaſ» phèmes pénètrent, malgré la vigi» lance d'un grand Magiſtrat, dans le » ſein même de la Capitale..... Les » droits de la nature, l'autorité de la » raiſon, la néceſſité du culte, tout ce

» qu'il y a de plus sacré, est devenu l'ob-
» jet de la satyre & des sarcasmes de ces
» écrivains, qui, sous prétexte de nous
» faire rentrer dans nos devoirs, violent
» publiquement ceux de la société.....
» Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est
» que le peuple de tous les états, c'est-à-
» dire, des hommes ignorans & sans
» mœurs, aussi peu propres à pénétrer
» les profondeurs des sciences humai-
» nes qu'à mesurer le grand édifice de
» la Religion, deviennent les échos de
» ces Apôtres de l'impiété, qui sacri-
» fient les droits que leurs talens leur
» donnent à l'estime générale, à la fu-
» reur de troubler l'ordre public.....
» Où tendent tous ces systêmes de Déis-
» me, de Matérialisme, &c, qui af-
» foiblissent tous les jours les liens
» de la subordination, qui, en arrachant
» les enfans de l'Eglise des bras de
» cette mère éplorée, enlèvent à la so-
» ciété ses membres, à l'Etat ses con-
» citoyens, au Prince ses sujets, aux
» pères de famille ceux à qui ils ont
» eu le malheur de donner le jour?
» C'est à vous, pères affligés, mères dé-
» solées, à nous l'apprendre.... Il a fallu

» une révolution auſſi grande, auſſi gé-
» nérale dans nos mœurs que celle qui
» eſt ſur le point d'arriver, pour vous
» faire comprendre l'aviliſſement où
» ſeroit plongée votre poſtérité. Déja
» vos enfans affichent leur ingratitude
» envers vous, quelquefois même leurs
» forfaits. On ne reſpecte plus les droits
» de l'amitié ; on viole impunément
» ceux de la nature ; on rappelle l'an-
» cienne barbarie par des divorces &
» des ſuicides fréquens, & l'on n'a plus,
» comme ce peuple proſcrit dont parle
» le Prophète *Oſée*, *ni Prêtres*, *ni Au-*
» *tels*, *ni Roi*. Chaſſez donc du ſein de
» vos familles cette Philoſophie qui
» étouffe tous les ſentimens de la nature,
» qui brave les loix, & ne ſubſtitue au
» culte public, qu'elle voudroit dé-
» truire, que les horreurs de la licence,
» &c. »

Le fond de cet ouvrage eſt excellent ; & , quant au ſtyle, il eſt pur, noble, ſoutenu ; on peut même ajoûter, digne d'une matière moins épineuſe & plus ſuſceptible des graces de la diction.

Les Aventures du Chevalier de Lorémi, écrites par lui même.

Tous les genres, tous les tons, tous les ſtyles, employés dans la Brochure *in*-12 de 150 pages qui porte ce titre, en rendent la lecture amuſante. Vous y trouverez, Monſieur, de l'hiſtorique, du moral, du pathétique, du tragique, du comique, du burleſque même, &c. Au reſte, ce n'eſt point ici un Roman; tout ce que l'auteur y raconte eſt vrai. » *De Lorémi*, Pacha à trois Queues, ſe » fit inſtruire dans la Religion Chré- » tienne, quitta le Turban & vint ſe » réfugier en France. Ainſi la ſouche de » ma famille étoit circonciſe & noble. » Elle a depuis éprouvé mille révolu- » tions qui l'ont fait tomber dans la » dérogeance..... De père en fils je ſuis » en état de prouver ſoixante-quatre » quartiers de roture. Mes parens ſont » Maires d'Aubigny * depuis un temps » immémorial..... Ma nourrice fut une » Négreſſe, femme d'un Nègre, Tam-

* Bourg conſidérable de l'Artois à trois lieues d'Arras.

» bour au Régiment de *Dillon* qui » étoit pour lors en garniſon à Arras.... » Il faut croire qu'avec le lait de nos » nourrices nous ſuçons une certaine » ſympathie pour ce qui leur reſſem- » ble ; car je n'ai jamais vû une Né- » greſſe ſans reſſentir un certain je ne » ſçais quoi qui ne peut ſe définir. *Def-* » *cartes* ne pouvoit ſe rendre raiſon à » lui même pourquoi il aimoit les fem- » mes rouſſes ; il apprit enfin que ſa » nourrice l'étoit. »

Je ne ſuivrai point le Chevalier *de Lorémi* dans toutes ſes triſtes aventures ; il pourroit, ainſi qu'il le dit gaîment lui-même dans ſa *Préface*, compter, comme *Arlequin*, vingt-ſix infortunes. Son frère aîné étoit entré dans l'Ordre de Saint Benoît *. Il prit le parti des armes, & l'on ſçait qu'il a ſervi avec

* C'eſt Dom *Anſart*, homme de mérite, qui dans ſon Ordre occupe une des premières charges, le même qui m'écrivit en dernier lieu cette Lettre curieuſe ſur la Proceſſion ſeptenaire de S. Denys à Montmartre. Il a d'autres ouvrages conſidérables qu'il doit bientôt donner au Public.

distinction. Il y a dans ces Mémoires une scène d'Hôtellerie, digne de *Scarron* & de *Callot*. Enfin, après bien des obstacles, il épouse *Isabelle* sa maîtresse; elle devient grosse; elle accouche; il perd en un même jour & la mère & l'enfant; il n'est pas encore consolé de cette double perte. Il nous donne de sa femme un portrait dont il seroit à souhaiter que la ressemblance fût plus générale. » Aujourd'hui la toilette tient » nos femmes dans un mouvement per- » pétuel. Un bijou les rend folles; un » chien fait leurs délices; un magot de » porcelaine les occupe; un pantin les » amuse; une navette leur sert de main- » tien. Elles lisent des Romans, font » des nœuds, vont bâiller au Spectacle, » ou porter leur inutilité d'une maison » dans une autre. Les femmes du temps » passé ne se bornoient pas à sçavoir » agiter un évemail, à faire assaut de » minauderies. Le meuble complet d'un » Château étoit fait des mains de la maî- » tresse. *Isabelle* étoit une de ces fem- » mes qui ont la figure moderne & le » cœur gothique. Autour d'elle on » voyoit de la toile, du fil, des aiguilles,

» un tambour pour la broderie, des ou-
» vrages, les uns commencés, d'autres
» finis, en un mot, les armes de la
» femme forte. »

Cette Brochure se trouve à Paris chez les Marchands des Nouveautés Littéraires. L'auteur, M. *Ansart de Lorémi*, qui n'est ni bas courtisan, ni vil protégé, ni flatteur mercénaire, a dédié son écrit à son oncle M. *Ansart* Seigneur *du Fiesnet*, & cet hommage prouve l'élévation & la délicatesse de ses sentimens.

La Conversation Espagnole.

Je vous annonce, Monsieur, avec la plus grande satisfaction, une admirable Estampe, dessinée & gravée par M. *Beauvarlet* de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, d'après le tableau de feu M. *Carle Vanloo*. Cette Estampe, intitulée *La Conversation Espagnole*, est de dix-neuf pouces de haut sur 15 de large. Rarement la Gravûre nous présente-t elle des sujets aussi intéressans. La scène se passe dans un Sallon décoré d'une Architecture simple &

noble, ouvert par deux arcades qui laiſſent voir dans le fond une colonnade d'Ordre Dorique. Une belle femme aſſiſe, tenant un Livre de Muſique & vêtue de ſatin blanc, écoute avec complaiſance un galant Eſpagnol qui paroît lui dire des choſes flatteuſes. A côte de cette femme eſt une jeune fille qui lui tient le bras, & derrière elle une autre femme debout, touchant de la guittare. Cette figure, qui termine le groupe de ce côté, eſt preſqu'entièrement dans la demi-teinte, & fait détacher la principale figure qui fixe agréablement les regards du ſpectateur. Accord général & harmonieux dans l'enſemble, caractères de têtes variés & piquans, beau choix de draperies, intelligence ſçavante du clair-obſcur: tout eſt réuni dans cette riche compoſition, digne de *Rubens*. M. *Beauvarlet* a traduit ce ſujet en gravûre avec le plus grand ſuccès. Son ſtyle eſt élégant & pur; point de ces écarts, de ces fougues plus faites pour éblouir les yeux de la multitude ignorante que pour ſatisfaire le goût de l'Amateur inſtruit. Son burin, tantôt brillant & hardi, tantôt moëlleux & tendre,

ſçait ſe prêter à tous les tons. Les détails ſont exécutés avec préciſion & finis avec le plus grand ſoin, ſans diviſer l'intérêt qui ſe réunit en faveur de la figure principale, dont la tête eſt remplie de fineſſe, de graces & d'expreſſion. Je me ſuis un peu étendu ſur cette Eſtampe, parce qu'on n'en a pas ſouvent de pareilles à faire connoître au Public. Elle ſe vend à Paris chez l'auteur rue du Petit-Bourbon, attenant la Foire Saint Germain.

Nouveau Style Criminel.

Ce *Nouveau Style Criminel, contenant 1° une Inſtruction ſur la Procédure Criminelle; 2° les Formules de tous les Actes qui ont lieu en cette matière; 3° des Procédures entières ſur le petit & le grand Criminel, le Faux principal, le Faux incident, la reconnoiſſance des écritures & l'Inſtruction conjointe, par M. Dumont, Avocat*, eſt compoſé de deux volumes *in*-12 de 600 pages chacun qui ſe vendent ſix livres brochés à Paris chez *Delalain* rue & à côté de la Comédie Françoiſe, & chez la veuve

Regnard & *Demonville* rue Baſſe de l'Hôtel des Urſins.

Nous avons ſur les matières criminelles différens ouvrages dont pluſieurs ſont même aſſez étendus; cependant on convient généralement qu'il nous manque encore un *Style de Procédures*. Avant d'examiner ſi un accuſé eſt coupable ou innocent, ſi l'on doit le renvoyer abſous ou lui infliger des peines, il eſt indiſpenſable de faire une inſtruction, &, pour la bien faire, il faut ſçavoir les règles de la Procédure & en poſſéder la forme. L'auteur de ce *Nouveau Style* a été à portée d'éprouver par lui-même l'embarras où l'on ſe trouvoit avec le ſeul ſecours des Livres compoſés juſqu'ici ſur cette matière. C'eſt ce qui lui a inſpiré le deſſein de dreſſer des formules pour tous les cas & pour tous les incidens qu'il a pu prévoir.

Il a diviſé ſon ouvrage en trois Parties, dont l'enſemble forme un *Style* complet. Dans la première, il a tracé ſur les Ordonnances des obſervations qui tiennent lieu de commentaire, & donnent une connoiſſance préliminaire; dans la ſeconde, il a mis les Formules de

tous les actes qui ont rapport aux différens titres des Ordonnances ; dans la troisiéme, il a donné des Procedures entières, commencées, suivies & finies sur le petit & le grand Criminel.

Il a observé de mettre par-tout une chaîne qui lie les actes de la Procédure, & met les jeunes gens en état de dresser tous ces actes avec les formules qu'ils ont toujours sous les yeux, sans être obligés de chercher ailleurs. On trouve dans cet ouvrage la Procédure sur tous les cas prévus, aussi bien dans les crimes dont la poursuite se présente rarement, que dans ceux qui donnent lieu à une instruction journalière, tels que les rébellions, les visites & levées de cadavres, &c. M. *Dumont* ne laisse rien à desirer sur le Faux principal, le Faux incident, la reconnoissance des écritures & signatures en matière criminelle ; enfin, il a tâché de rendre son travail utile. Non content de toutes les peines qu'il a prises pour y parvenir, il a soumis ses recherches à des auteurs & à des Criminalistes en état de les apprécier. C'est d'après leur jugement qu'il s'est déterminé à faire imprimer ce

Livre, que vous trouverez en effet, Monsieur, très-clair, très-méthodique, très-instructif, & qui remplira certainement l'objet d'utilité que l'auteur s'est proposé.

Couplets à Mlle Dangeville.

De toutes les personnes qui portent le nom de *Marie*, il n'en est point dont la fête ait été célébrée avec plus d'esprit & d'agrément que celle de Mlle *Dangeville*, cette Actrice inimitable qu'on regrette tous les jours & qui ne sera jamais remplacée. Les amateurs du Théâtre mettent au rang de leurs félicités suprêmes celle de l'avoir vûe sur la Scène, & ne peuvent se rappeller son jeu si vrai, si naturel, si piquant, si parfait, sans tressaillir encore de plaisir & de gaîté. C'est un de ces phénomènes que la nature avare ne produit que de loin à loin. Mademoiselle *Dangeville* lui doit, non-seulement le génie de la profession qu'elle a trop tôt quittée, mais encore l'ame la plus belle, la plus douce, la plus honnête, la plus noble & la plus généreuse. Ce sont ces qualités aimables

qui lui font autant d'amis que ſon talent lui faiſoit d'admirateurs. Dans la fête que lui donna hier ſa Société, en partie compoſée de gens de Lettres, on l'a ſervie ſelon ſon genre & dans ſon goût. On a joué ſur le Théâtre de ſa Maiſon de Vaugirard deux petites Comédies très ingénieuſes, entremêlées de Couplets ſans nombre ſur toutes ſortes d'airs; ceux que vous allez lire, Monſieur, ſont pleins de ſel & de vérité: L'air eſt celui de la Ronde, *Ce fut au temps de la moiſſon.*

Au Pinde j'allai ce matin
A *Phœbus* rendre ma viſite;
Je le trouvai dans ſon jardin,
Abandonné comme un hermite:
Il liſoit un Drame nouveau;
Et bâilloit, diſant, que c'eſt beau!

Mon pauvre Dieu, qu'as-tu donc fait;
Lui dis-je d'un ton fort tragique?
Te voilà détrôné tout net,
Arlequin devient pathétique:
Ici l'on pleure, on pleure là;
C'eſt une rage que cela.

Où ſe cachent donc la gaîté,
La bonne humeur & la nature,
L'eſprit ſans fauſſe dignité,
Et les graces ſans impoſture ?
Bon, me dit-il, tu viens trop tard ;
Tout eſt parti pour Vaugirard.

Puiſque me voilà tout porté,
Je voudrois parler à *Thalie* :
Rire une fois dans mon Eté,
Car ſi l'on n'exerce, on oublie.
Bon, me dit-il, tu viens trop tard,
Elle n'eſt plus qu'à Vaugirard.

A Vaugirard j'allai d'un temps ;
J'y vis, j'y trouvai *Dangeville*,
Le front paré de fleurs des champs,
Et non des cyprès de la ville ;
Et près d'elle j'ai déniché
Ce qu'au Pinde en vain j'ai cherché.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 16 Août 1770.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE IV.

L'Esprit de Henri IV, ou Anecdotes les plus intéressantes, Traits Sublimes, Reparties ingénieuses, & quelques Lettres de ce Prince.

CEr ouvrage, qui se trouve à Paris chez *Prault* fils aîné, Libraire Quai des Augustins, forme un volume de près de 400 pages, petit *in* 8°. Le respect, l'amour, l'adoration, l'enthousiasme de tous les François pour *Henri IV* multiplient les ouvrages en son honneur; la Littérature & les Arts s'empressent chaque jour de suspendre quelque guirlande nouvelle à sa statue:

Hiſtoires, Anecdotes, Eloges, Drames, Gravûres ; la ſenſibilité nationale épuiſe tous les genres pour exalter la mémoire de ce Prince, le meilleur & le plus grand que préſentent nos faſtes. L'auteur ne diſſimule pas que la plûpart des anecdotes, des ſaillies & des reparties heureuſes qui entrent dans cette compilation, ſont déja connues; mais, comme elles ſont éparſes dans différens ouvrages, le rédacteur a cru que le Public les verroit avec plaiſir réunies dans un même volume. Il s'eſt aſſervi autant qu'il l'a pu à l'ordre des temps; il prévient que quelques manuſcrits qui lui ont été communiqués, l'ont mis à portée d'apprendre ſur *Henri IV* des faits ignorés encore, ou du moins peu connus. Je vais vous faire part, Monſieur, de quelques-uns de ceux qui me paroiſſent les moins répandus.

Le 11 Octobre 1591 *Henri IV* ſe rendit à Sedan pour aſſiſter au mariage du Vicomte *de Turenne*. Le Roi s'étant retiré après avoir vu coucher la mariée, & le Vicomte l'ayant conduit dans ſon appartement, lui dit: » Sire, Votre Ma-

» jesté m'a fait aujourd'hui beau-
» coup d'honneur ; je veux lui en té-
» moigner ma reconnoissance ; je la
» prie de m'excuser & de n'être pas
» inquiet si je ne couche pas sous le mê-
» me toit pour veiller à la sûreté de sa
» personne ; j'y ai mis bon ordre. » Le Roi lui demanda de quoi il s'agissoit, » Sire, lui répondit-il, vous le sçau-
» rez demain, je n'ai pas le temps de
» vous le dire. » Il part aussitôt avec un corps de troupes qu'il avoit préparé, se rend maître de la ville de Stenay, & vient en apporter la nouvelle au Roi à son lever. *Ventre-saint gris*, lui dit ce Prince, *je ferois souvent de semblables mariages, & je serois bientôt maître de mon Royaume, si les nouveaux mariés me faisoient de pareils présens de nôces.*

Le Parlement de Paris ayant refusé d'enregistrer l'Edit des *Consignations*, le Président *Séguier*, à la tête de plusieurs Députés, alla trouver le Roi pour lui faire part des motifs de la Compagnie. » Je ne vous demande que celui-
» là, répondit ce Prince ; ne me refu-
» sez point ; sinon, vous m'obligerez
» d'aller moi-même le faire enregistrer,

» & peut-être en porterois-je une de-
» mi-douzaine d'autres. Eh, Mrs, con-
» tinua-t-il avec ce badinage naïf &
» plein de bonté qui lui étoit ordinaire,
» traitez moi au moins comme on
» traite les Moines, & ne me refusez
» point *victum & vestitum.* Vous sçavez
» que je suis sobre, &, quant à mes ha-
» billemens, regardez, M. le Préси-
» dent, comme je suis accoutré. » En effet, personne à sa Cour n'étoit vêtu plus simplement que lui.

Un jour *Henri IV* ayant apperçu avec le fils de *la Varenne* un homme qu'il ne connoissoit pas, demanda au père de quel état étoit cet homme. *Sire*, répondit *la Varenne*, *c'est un gentilhomme que j'ai donné à mon fils.* » Comment, dit ce Prince, donner ton
» fils à un gentilhomme, je comprends
» bien cela; mais donner un gentilhom-
» me à ton fils, c'est ce que je ne puis
» comprendre. » Ce *la Varenne*, que le Roi avoit fait son Porte-Manteau, ensuite Conseiller d'Etat & Contrôleur Général des Postes, avoit d'abord été garçon de cuisine de Madame *Catherine*, sœur du Roi. Aussi cette Princesse

disoit que *la Varenne avoit plus gagné à porter les poulets de son frère qu'à piquer les siens.*

Ce bon Roi aimoit la plaisanterie & la permettoit volontiers aux compagnons de ses victoires. Se promenant un jour aux environs de Paris, il s'arrêta, & se mettant la tête entre les jambes, il dit en regardant cette ville: *ah, que de nids de cocus!* Un Seigneur qui étoit près de lui fit la même chose, & se mit à crier: *Sire, je vois le Louvre.*

L'historiette suivante est tirée du Journal de l'*Etoile*, qui dit l'avoir apprise d'un de ses amis auquel le sieur *de Vitry*, Officier du Roi, l'avoit racontée. » *Henri* chassant vers *Grosbois*, » se déroba à sa compagnie, comme il » faisoit souvent, & vint seul à *Creteil:* y étant arrivé sur l'heure du di- » ner, affamé comme un chasseur, il » entre dans une hôtellerie, où, ayant » trouvé l'hôtesse, il lui demanda s'il » n'y avoit rien pour dîner. Elle répon- » dit que non, & qu'il étoit venu trop » tard. Mais à l'instant ayant avisé une » brochée de rot, il demanda pour qui » donc étoit ce rôt-là. L'hôtesse lui dit

» que c'étoit pour des Messieurs qui » étoient en haut, & qu'elle pensoit que » ce fussent des Procureurs. Le Roi, » qu'elle ne prenoit alors que pour un » simple particulier, parce qu'il étoit » seul, la pria de leur aller dire qu'il » y avoit un honnête gentilhomme qui » venoit d'arriver, qui étoit las & qui » avoit faim; qu'il les prioit de lui don- » ner un morceau de leur rôt pour de » l'argent, ou qu'ils l'accommodassent » du bout de leur table, & qu'il paie- » roit l'écot; ce qu'ils refusèrent tout à » plat, disant, que pour le regard de » leur rôt, il n'y en avoit pas trop pour » eux; &, quant à diner avec eux, ils » avoient des affaires ensemble & » étoient bien aises d'être seuls. *Henri* » ayant entendu cette réponse, deman- » da à l'hôtesse quelque garçon pour lui » envoyer quérir de la compagnie. Lui » ayant donné une pièce d'argent, il » l'envoya au sieur *de Vitry*, qu'il lui » désigna par un autre nom & par une » grande casaque rouge qu'il portoit, » & qu'étant là, il lui dît qu'il vint » trouver incontinent le maître du » *grand cornet*. Ce que le garçon ayant

» fait, & le sieur *de Vitry* ayant connu par son langage que c'étoit le » Roi, il vint incontinent, accompagné de huit ou dix autres, trouver » Sa Majesté. Elle conta audit *Vitry* » sa déconvenue & la vilainie de ces » Procureurs, le chargea par même » moyen de s'aller saisir d'eux, de les » mener à *Grosbois*, & qu'étant là il » ne faillît de les faire très-bien fouetter & étriller, pour leur apprendre à » être une autre fois plus courtois à l'égard des gentilshommes. Ce que ledit » *Vitry* fit fort bien & promptement » exécuter, nonobstant toutes les raisons, supplications, remontrances & » contredits de Messieurs les Procureurs. »

Le même l'*Etoile* rapporte encore que le 16 Janvier 1607 il fut joué à l'Hôtel de Bourgogne à Paris une plaisante farce à laquelle assistèrent le Roi, la Reine, & la plûpart des Princes, Seigneurs & Dames de la Cour. C'étoit un mari & une femme qui se querelloient. La femme disoit à son mari qu'il ne quittoit pas le cabaret, tandis qu'on les exécutoit tous les jours pour la

Taille qu'il falloit payer au Roi, & qu'on prenoit tout ce qu'ils avoient. » C'eſt » pourquoi, diſoit le mari en ſe dé» fendant, il en faut faire meilleure » chère; car que diable nous ſerviroit » tout le bien que nous pourrions amaſ» ſer, puiſqu'auſſi bien ce ne ſeroit pas » pour nous, mais pour ce beau Roi; » cela fera que j'en boirai encore davan» tage, & du meilleur: Monſieur le Roi » n'en croquera pas de celui-là; va m'en » querir tout à cette heure, & mar» che. » *Ah malheureux*, répliquoit cette femme, *me veux-tu ruiner avec tes enfans?* Sur ces entrefaites, arrivent trois Officiers de Juſtice, qui viennent demander la Taille, & faute de paiement veulent faire enlever les meubles. La femme commence à crier après eux, & enſuite le mari qui leur demande ce qu'ils ſont: *nous ſommes gens de Juſtice*, diſent-ils. » Comment, de » Juſtice, dit le mari; ceux qui ſont de » Juſtice agiſſent autrement; je ne pen» ſe pas que vous ſoyez ce que vous » dites. » Pendant ces diſputes la femme s'étoit ſaiſie d'un coffre, ſur lequel elle s'étoit aſſiſe. On lui fit com-

mandement *de par le Roi* d'en faire l'ouverture ; après plusieurs altercations on ouvre le coffre, d'où sortent trois Diables qui emportent les trois Officiers de Justice. Les Magistrats se prétendant insultés, firent arrêter les Comédiens & les envoyèrent en prison ; mais ils furent mis dehors le même jour par exprès commandement du Roi, qui dit à ceux qui s'en plaignoient : » Qu'ils » étoient des sots; que, s'il falloit parler » d'*intérêt*, il en avoit reçu plus qu'eux » tous ; qu'il avoit pardonné aux Co» médiens, & leur pardonnoit de bon » cœur, d'autant qu'ils l'avoient fait » rire, voire même jusqu'aux lar» mes. »

La gaîté étoit si naturelle à *Henri IV*, que la maladie même ou différens accidens fâcheux ne pouvoient la lui ôter. Ce Prince avoit eu quelques attaques de goutte. » J'étois allé à l'Arsenal avec » ma femme, disoit-il un jour assez. » gaîment en parlant de ces attaques de » goutte ; M. *de Sully* me dit : *Sire*, » *vous avez de l'argent ici, & vous ne* » *le voyez point ?* Comme de fait, je

» me contente de ſçavoir que j'en ai,
» ſans m'amuſer au plaiſir de le voir.
» Nous allâmes à la Baſtille, & il nous
» montra comme cela étoit ordonné.
» Je vous assûre qu'au même inſtant
» la goutte me prit & me fit ſouvenir
» du proverbe, *ceux qui ont la goutte ont* » *des écus.* »

Les lettres que *Henri IV* écrivoit à ſes maîtreſſes ſont, pour la plus grande partie, conſervées en original à la Bibliothèque du Roi. Elles ſont vives & agréables, & portent toutes le caractère de ſon génie. J'en ai lu une entr'autres, diſoit *Ménage*, qui eſt fort belle, & qui finit ainſi : *garde-toi bien de manquer* (au rendez-vous s'entend) *car autrement je te ferai voir que je ſuis Roi, & de plus Gaſcon.*

Peut-on rien voir de plus noble & de plus galant que ce billet de *Henri IV* à la Ducheſſe *de Beaufort* ? » Mes belles
» amours, deux heures après l'arrivée
» de ce porteur, vous verrez ce cavalier
» qui vous aime fort, qu'on appelle le
» Roi de France & de Navarre, titre
» certainement honorable, mais bien pé-

» nible ; celui de votre amant eſt bien » plus délicieux. Tous trois enſemble » ſont bons, à quelque ſauce qu'on les » puiſſe mettre, & je ſuis bien réſolu » à ne les céder à perſonne..... Je ſuis » bien aiſe que vous aimiez ma ſœur ; » c'eſt un des plus aſſûrés témoignages » que vous puiſſiez me donner de votre » bonne grace, que je chéris plus que » ma vie, encore que je l'aime bien..... » Ce 12 Septembre. De nos délicieux » déſerts de Fontainebleau. »

Le Compilateur de *L'Eſprit de Henri IV* rapporte à la fin de ſon ouvrage les lettres que ce Prince écrivit à *Coriſande d'Andouin*, veuve de *Philibert* Comte de *Grammont*. Les originaux de ces miſſives galantes exiſtent dans la Bibliothèque de M. le Préſident *Hénault*, à qui elles ont été léguées par feu M. le Comte d'*Argenſon*. Je ne vous rapporterai, Monſieur, aucune de ces Lettres qui forment une ſuite ; vous pourrez en voir pluſieurs dans les *Mercures* de 1765 & des années ſuivantes, où elles ont été imprimées par les ſoins de M. *de la Place*.

Voici comment l'expreſſion *ventre-ſaint gris* étoit devenue ſi familière à *Henri IV.* Lorſqu'il étoit encore enfant, ſes Gouverneurs, craignant qu'il ne prît l'habitude de jurer, comme faiſoient tant d'autres, lui avoient permis de dire *ventre-ſaint-gris*, qui étoit un terme de dériſion que les Huguenots avoient attaché aux Moines, & ſur-tout aux Franciſcains, nommant ordinairement Saint-François *Saint-Gris*, apparemment de la couleur de leur habillement. Pluſieurs de nos Rois ont eu de ces eſpèces de juremens qui leur étoient particuliers. *Brantôme*, dans la vie de *François I*, rapporte un quatrain de ce temps là fait ſur le ſerment de ce Prince, & ſur ceux de ſes trois prédéceſſeurs. Le voici :

Quand la *Pâque-Dieu* décéda, (*Louis XI*)
Par le jour-Dieu lui ſuccéda, (*Charles VIII*)
Le Diable m'emporte s'en tint *près*, (*Louis XII*)
Foi de Gentilhomme vint après. (*François I*).

Dégradation de l'eſpèce humaine par l'uſage des corps à baleine ; par M. Bonnaud, 1 volume in-12, à Paris chez Hériſſant le fils Libraire rue S. Jacques.

Cet ouvrage, Monſieur, mérite d'être rangé dans la claſſe des écrits utiles qui ont véritablement pour objet le bien & la perfection de l'eſpéce humaine. Parmi les nombreux abus qui la dégradent, il n'en eſt peut-être pas d'auſſi funeſte que l'uſage trop univerſellement répandu des corps à baleine. On ſe défie, pour ainſi dire, de la nature ; on craint de lui abandonner le ſoin de former nos corps ; on veut que l'art la règle & la dirige dans ſon ouvrage ; les *corps*, dit-on, rendent la taille plus fine, plus élégante & la démarche plus noble. Il eſt cependant prouvé que ces machines gâtent plus de tailles qu'elles n'en forment.

Le préjugé qui a fait adopter les corps à baleine eſt des plus anciens. Il y

a plus de deux mille ans, selon l'auteur, que ces machines meurtrières sont connues; mais leur usage n'étoit pas aussi commun qu'il l'est aujourd'hui. Depuis leur invention, tous les Médecins se sont élevés avec raison contre cet abus; ils ont prouvé invinciblement qu'au lieu de s'embellir en les portant, les femmes travailloient, au contraire, à se détruire; que cette espèce de torture mettoit à la gêne les organes de la poitrine & du bas-ventre; qu'elle entraînoit avec elle des maladies longues & opiniâtres, telles que la jaunisse, les pâles couleurs, la cachéxie & l'hydropisie pour les filles; & qu'elle blessoit, estropioit, étouffoit même le *fœtus* dans le sein de la mère.

Malgré les suites effrayantes de l'abus des corps à baleine, l'usage d'en porter a cependant prévalu & dure encore. L'auteur semble en accuser M. *Andry*, qui en 1741 publia son Livre de l'*Orthopédie*. L'objet de cet ouvrage est de prévenir & de corriger les difformités qui peuvent arriver aux enfans. Cet auteur, d'après le prejugé vulgaire, conseille de leur enfoncer le ventre, de

reculer en arrière le moignon des épaules, d'applattir les omoplates & le dos pour mieux dégager le devant de la poitrine, & leur donner par là une belle ſtature. La même année M. *Winſlow* lut à l'Académie Royale des Sciences un Mémoire dans lequel il prouve, par l'anatomie & l'obſervation la plus réfléchie, que la forme qu'on donne aux corps à baleine & que M. *Andry* préconiſe tant, eſt la cauſe d'une infinité de maladies qui affligent l'humanité. M. *Bonnaud* regrette que ce Mémoire n'exiſte que dans un Recueil qui n'eſt lu que des Sçavans, tandis que l'ouvrage de M. *Andry* eſt entre les mains de tout le monde.

L'auteur obſerve, dans ſon *Introduction*, que les boſſus, les bancroches, les rachitiques & tous les hommes mal conſtruits, ne ſont communs que dans nos grandes villes, où l'on a la coupable manie d'emmaillotter les enfans & de les mettre enſuite à la preſſe dans des corps à baleine. » Qu'on com-» pare, dit-il, une femme de la cam-» pagne à une élégante de nos villes. » Dans la première, la poitrine, dont le

» jeu a été aisé & libre de toute gêne
» depuis la naissance, est large, les cô-
» tes bien arquées, les mammelles
» saillantes & bien arrondies; dans la
» seconde, les côtes sont presque ap-
» platies, les mammelles presque effa-
» cées, molles & pendantes, l'haleine
» courte & dans le rapport de deux à un
» avec celle d'une femme bien cons-
» tituée. A la campagne, la beauté se
» montre dans tout son éclat; elle est
» le matin ce qu'elle est le soir; un teint
» semé de lys & de roses, des lèvres
» vermeilles, des yeux vifs & rians, en
» un mot, tous les signes d'une santé par-
» faite se trouvent réunis dans un mê-
» me sujet. A la ville, telle est dans le
» midi de ses années, qui paroît déja
» toucher à son couchant; des joues
» sillonnées par le fard, des yeux qui
» n'ont d'éclat que celui qu'ils emprun-
» tent d'un vernis passager, des lèvres
» livides sous le blanc ou le rouge, des
» faces cadavéreuses, caractérisent une
» femme du bel air. Elle a l'éclat d'une
» *Vénus* en sortant de sa toilette; ce
» n'est plus qu'un corps efflanqué, un
» cadavre vivant, quand elle sort de son
» lit. »

Vous me dispenserez, Monsieur, de suivre l'auteur dans ses discussions anatomiques. Son ouvrage est partagé en cinq Chapitres. Il donne d'abord une idée succincte de la structure des parties soumises à la pression des corps; il fait ensuite l'énumération des désordres & des déplacemens que produisent dans ces parties ces ridicules instrumens de gêne & de contrainte. C'est sur-tout contre les femmes enceintes, qui retiennent l'usage du corps, que l'auteur s'élève avec plus de chaleur; c'est à cette cause qu'il rapporte & qu'il attribue la plûpart des grossesses pénibles, les fausses couches, les accouchemens laborieux ou contre nature, qui font périr un si grand nombre de femmes. » L'avortement, dit-il, est » très-rare parmi les femmes de la cam- » pagne, quoiqu'elles soient exposées » à des travaux pénibles; il est beau- » coup plus commun parmi celles des » grandes villes, qui mènent une vie sé- » dentaire. On croit communément que » la délicatesse du tempéramment de » ces dernières en est la cause, & l'on » ne fait pas attention à la véritable

» cauſe de cette prétendue délicateſſe.
» Il eſt bien vrai qu'une fille, qui eſt née
» d'une mère foible & délicate, ſe reſ-
» ſent de ſon tempéramment. Mais
» celle qui, née d'une mère forte & ro-
» buſte, devient d'un tempéramment
» délicat & valétudinaire, ne peut en
» accuſer que la façon dont elle a été
» élevée. Son tempéramment étoit ori-
» ginairement le même que celui d'une
» robuſte païſanne; ſi elle a dégénéré,
» on ne doit l'attribuer qu'au genre de
» vie différent qu'elle a mené, aux
» uſages, aux modes reçues dans les
» grandes villes, & ſur-tout à la com-
» preſſion des corps à baleine. »

Le ridicule préjugé qui nous fait croire ces machines néceſſaires à la régularité de la taille, paroît être reſtreint à l'Europe ſeule. Les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, ſans connoître les corps, ſont les hommes les mieux faits. Ils laiſſent leurs enfans jouir en naiſſant de tous leurs membres qui ſe développent avec rapidité; auſſi ſont-ils à dix ans ce que ceux d'Europe ſont à peine à quinze. Les peuples de l'Orient font ſi grand cas de la fineſſe

de la taille, que toutes leurs chanſons, pour exalter cette perfection dans leurs maîtreſſes, ſont pleines de figures & de comparaiſons exagérées. En effet, leurs femmes ne l'ont ſi belle que parce qu'elles méconnoiſſent entièrement l'uſage de ſe cuiraſſer avec des corps à baleine. Le beau sèxe en Turquie trouve qu'un ſimple corſet bien ajuſté remplit beaucoup mieux ſes vues; auſſi les Dames Aſiatiques ont-elles la taille & la poitrine incomparablement plus belles que les Européennes, & la pulmonie, cette maladie deſtructive qui fait tant de ravages dans nos climats, eſt preſqu'inconnue dans ces contrées. Les Turcs de Conſtantinople, ceux qui parmi le peuple mènent une vie laborieuſe, ne ſont vraiſemblablement ſi forts & ſi vigoureux, que parce qu'on méconnoît parmi eux l'uſage du maillot, les corps à baleine & tous les habillemens qui peuvent gêner les différentes parties du corps. M. *Ballexſerd* dit avoir appris d'un homme qui a demeuré plus de trente ans à Conſtantinople, qu'on ne voit preſque point de rachitiques ni de

boſſus parmi les Turcs, mais que cela ſe voit aſſez ſouvent dans la même ville parmi les enfans de quelques riches Grecs qui prennent chez eux une nourrice Chrétienne qui pratique l'emmaillottement. » Auſſi, dit-il, on reconnoît aiſément les Grecs qui ont » été élevés ſuivant cette mauvaiſe » méthode, parce qu'ils ont tous les » épaules moins larges & la poitrine » plus ſerrée. »

Ce petit ouvrage eſt le pendant de l'*Avis aux Mères* dont je vous parlois en dernier lieu. Si l'auteur n'a pas le mérite d'avoir le premier réclamé contre l'abus des corps à baleine, il a du moins celui d'en avoir détaillé les pernicieux effets avec autant de clarté que de préciſion. M. *Bonnaud* a réuni dans cette brochure de 200 pages, à-peu-près tout ce qu'on a penſé juſqu'ici ſur cette matière. Quand on n'aſpire point en écrivant à la gloriole du bel-eſprit, quand on n'a véritablement en vue que le bien public, on eſt moins jaloux de donner des vérités neuves que d'en rappeler d'utiles.

Leçons Elémentaires de Mathématiques par feu M. l'Abbé de la Caille ; nouvelle édition.

Les *Leçons Elémentaires de Mathématiques, par feu M. l'Abbé de la Caille, de l'Académie Royale des Sciences, de celles de Pétersbourg, de Berlin, de Stokholm, de Gottingue & de l'Institut de Boulogne, Professeur de Mathématiques au Collège Mazarin, nouvelle édition augmentée de la résolution des problêmes indéterminés, d'une Introduction à la Théorie des Equations, des Degrés supérieurs, de la Méthode inverse des Séries, du Calcul Analytique des Logarithmes, de nouveaux Elémens de Géométrie, de Trigonométrie & de Sections Coniques, de la Description de plusieurs autres Courbes & des Principes du Calcul Différentiel & du Calcul Intégral ; par M. l'Abbé Marie, de la Maison & Société de Sorbonne, Censeur Royal, ancien Professeur de Philosophie au Collège du Plessis, Professeur de Mathématiques au Collège Mazarin ;* ces *Le-*

propoſition importante eſt ſuivie de détails utiles. Il rappelle l'uſage de l'Algèbre dès que l'ordre des connoiſſances lui permet d'en faire l'application. Le calcul des ſinus y eſt démontré d'une manière générale. On regrettera peut-être le Traité des Sections Coniques de M. de *la Caille*, qui les réuniſſoit preſque ſous un même point de vue. M. *Marie* conſidère ſéparément les trois Sections, & démontre les propriétés de chacune. Si les démonſtrations de M. *de la Caille* ont l'avantage d'être plus générales, il faut avouer qu'elles ſont auſſi plus compliquées, & par conſéquent moins faites pour des commençans que celles de M. *Marie*. L'ouvrage eſt terminé par les Elémens des Calculs différentiel & intégral. C'eſt aux Géomètres à juger du mérite de cette partie.

Les *Elémens* de M. *Marie* méritent l'attention de l'Univerſité à laquelle il manque un bon Livre Elémentaire; ils renferment plus de choſes qu'on n'a coutume d'en montrer dans les Collèges. Si l'on ne veut apprendre que les premiers Elémens des Mathématiques, on

on peut, ſans rompre la chaîne des propoſitions, omettre les connoiſſances plus élevées & ſe borner à ce qui eſt imprimé en gros caractère. Par ce travail de M. *Marie* & par cette diſtinction de caractères typographiques, le Livre de M. *de la Caille* eſt devenu un Traité parfait, à la portée de tout le monde.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 18 Août 1770.

LETTRE V.

Sermons ou Diſcours ſur différens ſujets de Piété & de Religion : par le P. le Chapelain, Prédicateur de Leurs Majeſtés Impériales, Royales & Apoſtoliques.

LE P. *le Chapelain* eſt un des Prédicateurs modernes les plus célèbres. Il a paru avec éclat dans preſque

toutes les grandes villes du Royaume, & s'eſt vû, pendant plus de vingt ans, l'objet de l'admiration publique. Trois Cours illuſtres & non moins éclairées, celles de Verſailles, de Vienne & de Lunéville, l'ont honoré de leurs ſuffrages. L'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême a daigné l'accueillir dans ſes Etats, lui tendre une main bienfaiſante, & le dédommager, autant qu'il étoit poſſible, de ſes malheurs, de ſa vieilleſſe & de ſes infirmités. C'eſt dans le doux & glorieux loiſir qu'il doit à cette grande Reine, qu'il a mis ſes Sermons en état de voir le jour. On les demandoit depuis longtemps. Ils ſont imprimés à Paris dès 1768 en 6 volumes *in*-12, & ſe vendent 18 livres reliés chez les Libraires *le Mercier*, *Saillant*, *Deſaint* & *Humblot*, le premier & le dernier rue S. Jacques, le ſecond rue Saint Jean de Beauvais, le troiſième rue du Foin. Je n'ai pu vous en parler plutôt, Monſieur, parce que j'avois prêté mon exemplaire à un jeune Orateur Chrétien qui me l'a gardé deux ans. Chaque volume contient ſix Sermons. J'ai lu tous

ces trente six Discours, plus pour ma satisfaction entière que dans le dessein de vous en faire une longue analyse, que mes Feuilles ne comportent pas. Il me suffit de vous faire connoître le génie & la manière du P. *le Chapelain*, & je remplirai, je crois, cette vûe, en vous donnant une idée d'un seul de ses Sermons.

Je r'ouvre un des volumes, & je tombe sur l'*Immortalité de l'ame*. Le plan de l'Orateur embrasse ces deux propositions : *Point de vérité plus inébranlable, à tous les raisonnemens des ennemis de la Religion que le principe de l'Immortalité de l'ame : point de vérité plus capable de former des héros à la Religion que le principe de l'Immortalité de l'ame*. Le Père *le Chapelain* entre ainsi dans les preuves de sa première proposition. » Je prétends qu'à considérer la chose en » elle-même, & indépendamment des » lumières que la Foi nous donne sur » l'immortalité de notre ame ; jamais » vérité ne fut plus évidente au juge» ment d'une raison éclairée, ni plus » inébranlable aux efforts d'une raison » pervertie. Ecoutez en la preuve, &

» prêtez-moi, je vous prie, toute vo-
» tre attention. Une vérité ſi lumineuſe
» que l'on ne peut la combattre ſans at-
» taquer en même temps la certitude
» des principes les plus évidens en eux-
» mêmes, des principes les plus infail-
» libles au jugement de la ſeule raiſon,
» & de la raiſon la plus ennemie de la
» Religion de J. C. ; une vérité de
» cette eſpèce n'eſt-elle pas, une des
» plus inébranlables aux vains rai-
» ſonnemens de la philoſophie hu-
» maine. Or, telle eſt, mes chers Au-
» diteurs, cette grande vérité que le
» ſentiment naturel nous démontre, &
» qui nous annonce à tous la durée im-
» mortelle de notre ame. Car, pour ne
» ſuppoſer rien qui puiſſe nous être
» conteſté dans un diſcours de cette con-
» ſéquence, il faut que l'impie recon-
» noiſſe dans le Dieu qu'il veut bien
» adorer encore, & la ſpiritualité de ſa
» nature, & l'infaillibilité de ſa ſageſſe,
» & l'infinité de ſa juſtice ; la ſpiritua-
» lité de ſa nature qui en fait un eſprit
» pur, infiniment au deſſus de la ma-
» tière dont il eſt le créateur ; l'infail-
» libilité de ſa ſageſſe qui n'a pû donner

» à l'homme des desirs infinis sans quel-
» que objet capable de les satisfaire ;
» l'infinité de sa justice qui ne lui per-
» met pas de regarder indifféremment
» sur la terre & l'homme vertueux &
» l'homme coupable : & voilà, Chré-
» tiens, ce qui doit vous faire compren-
» dre à quel point l'immortalité de no-
» tre ame est supérieure à tous les rai-
» sonnemens impies que l'on peut for-
» mer contr'elle, puisque l'on ne peut
» combattre cette vérité fondamentale
» sans dégrader la nature de Dieu, sans
» méconnoître la sagesse de Dieu, sans
» anéantir la justice de Dieu. »

Après cet exposé simple & noble des preuves qui doivent servir de développement à l'idée générale de la première Partie, l'Orateur reprend ainsi le fil de son discours. » Oui, Chré-
» tiens, c'est dégrader la nature même
» de Dieu, que d'oser avec l'impie dé-
» grader la nature humaine. Car vous
» ne pouvez ignorer quelle espèce d'ar-
» gument ose employer l'impiété pour
» combattre efficacement notre éter-
» nelle destinée. Vous sçavez qu'elle
» commence par détruire la spiritualité

» d'une ame dont il lui plaît d'anéantir
» l'éternité, & qu'elle ne veut voir
» dans l'ame la plus intelligente qu'un
» léger tourbillon de matière qui n'a
» rien de supérieur au corps qu'elle
» anime..... En vain, pour les confon-
» dre (les impies) produit-on à leurs
» yeux les actes les plus nobles de cette
» ame dont ils osent dégrader la nature,
» les actes les plus évidemment conve-
» nables à une substance que sa dignité
» rend supérieure au corps. Tant de no-
» blesse & de sublimité dans les opéra-
» tions de l'ame n'a rien qui déconcerte
» ces hommes audacieux & prévenus.
» Que cette ame pense sans cesse &
» qu'elle réfléchisse continuellement
» sur ses pensées; que, par une espèce
» d'infinité, elle s'étende à tous les
» temps, au présent qui existe, au passé
» qui n'est plus, à l'avenir qui n'est
» point encore; que, par l'activité de
» l'intelligence ou de l'imagination qui
» lui est propre, elle vole d'objets en ob-
» jets, sans se mouvoir, & d'une manière
» plus noble que ne pourroit être le mou-
» vement le plus rapide & le plus accélé-
» ré; que cette ame juge, avec un discer-

» nement qui ne peut convenir qu'aux
» esprits, du plan général de l'univers,
» de l'ordre merveilleux qui y regne,
» de la sagesse du Dieu qui y préside ;
» qu'à l'exemple du Créateur même, elle
» arrange, elle dispose, elle produise, en
» quelque sorte, de nouveaux mondes,
» rivaux du premier qui sert de modèle
» à ses productions ; qu'elle enfante,
» en un mot, des projets qui étonnent,
» des systêmes qui éblouissent, des
» combinaisons d'idées qui lui seroient
» presque enviées par les esprits célestes,
» & qu'elle enfante de tels ouvrages par
» la force & la pénétration des facultés
» qui lui sont propres : non, à quelque
» degré d'excellence que l'ame soit éle-
» vée par ces opérations sublimes, tant
» de grandeur, dont elle est en posses-
» sion, n'a rien aux yeux de l'impie
» pour l'obliger à la distinguer d'une
» matière inanimée, parce qu'à ses yeux
» prévenus la matière subtilisée se-
» roit capable de ces grandes choses....
» Je ne m'arrêterai point ici, Chré-
» tiens, à vous représenter l'extrava-
» gance d'une opinion qui rejette sur un
» être matériel tant d'opérations admi-

» rables, d'opérations ſimples & indi-
» viſibles, dont la matière, agitée par
» tous les degrés poſſibles du mouve-
» ment, ne ſera jamais capable..... Le
» point donc auquel je m'attache, c'eſt
» que l'on ne peut confondre la nature
» de l'ame avec celle du corps, ſans
» faire de l'Etre divin un être matériel
» tel que ſe l'eſt figuré ce fameux im-
» pie (*Spinoſa*) du dernier ſiécle, qui
» oſa réduire en ſyſtême l'athéïſme le
» plus groſſier & le plus monſtrueux.....
» Je dis plus : comme le Dieu Créateur,
» de l'aveu même de l'impie, ne ſçau-
» roit être borné dans ſon exiſtence,
» qu'il doit être immenſe, infini, pré-
» ſent à tout, il faudra donc, s'il eſt ma-
» tière, qu'il occupe toute l'étendue
» de ce monde viſible, qu'il embraſſe
» dans la ſphère de ſon être tout ce
» que comprend le vaſte champ de l'u-
» nivers ; il faudra donc que ce Dieu
» matériel puiſſe être diviſé dans ſa
» ſubſtance & ſéparé de lui-même ;
» qu'il ſoit capable de ſe corrompre &
» de ſe diſſoudre, ainſi que tous les
» êtres de l'univers qu'il renfermera ;
» & que, malgré l'unité de ſa nature, il

» puiſſe être partagé dans un nombre in-
» fini de parties qui ſeroient comme au-
» tant de portions néceſſaires de ſa di-
» vinité ; qu'il ſoit enfin capable de
» mille mouvemens oppoſés, de mille
» agitations contraires, de mille alté-
» rations ſucceſſives & continuelles ;
» puiſque telle eſt la deſtinée de tous les
» êtres inanimés ou intelligens dont
» il ſeroit l'aſſemblage, de ſe choc-
» quer mutuellement, de s'ébranler,
» de s'abbattre, de ſe corrompre & de
» ſe détruire. Car voilà, Chrétiens,
» quelles ſeroient les conſéquences du
» ſyſtême de l'impie, qui, pour anéantir
» un avenir éternel dont il eſt alarmé
» pour une ame vicieuſe & corrompue,
» oſe en détruire la ſpiritualité. Qu'il
» argumente, qu'il ſubtiliſe tant qu'il
» lui plaira, dès qu'il méconnoit dans
» l'homme qui penſe un eſprit pur &
» immortel, il faut conſéquemment
» qu'il méconnoiſſe cet eſprit dans
» Dieu même ; il faut que la matière
» ſeule, le plus imparfait de tous les
» êtres, lui tienne lieu de Divinité. Il
» faut enfin qu'il ſe contente du ſyſtême
» monſtrueux de cet impie qui re-

» tenoit le nom de Dieu pour mieux
» anéantir Dieu même ; de cet impie
» pour qui tout étoit Dieu, & pour qui
» Dieu n'étoit rien, de cet impie que
» j'ai déja nommé, & qui n'a jamais
» mérité de l'être, &c. »

Voici quelque chose d'aussi noblement conçu, d'aussi solidement établi, d'aussi clairement énoncé. Descendons » un moment dans nous-mêmes; pénétrons le fond de notre cœur ; interrogeons le sentiment naturel qui le domine ; ou plutôt voyons y d'un coup » d'œil ce que nous apprend chaque jour » l'expérience de tous les hommes. Eh » quoi ! C'est que ce cœur, tout occupé qu'il est d'objets frivoles, n'en est » pas moins infini dans sa capacité ; » c'est que ce cœur est une espèce d'abîme qui absorbe, engloutit tout, & » à qui le monde entier ne suffiroit pas » pour le remplir. Que l'homme, le » plus avide de richesses, d'honneurs » ou de plaisirs, rencontre à ce mo» ment sous ses pas tout ce qu'il a » jamais pu désirer depuis qu'il existe, » sera-t-il vraiment satisfait ? Non : il » commencera dès lors à former de nou-

» veaux projets de fortune qui seront
» suivis de mille autres, à mesure qu'il
» en acquerra. Si c'est l'ame d'un
» héros fier & superbe de ses victoires,
» ou bien elle cherchera un autre uni-
» vers à conquérir, comme celle d'*Alexandre*; ou bien elle se lassera de
» l'élévation la plus desirée, ainsi que
» ces Princes fameux, qui, devenus les
» maîtres de la terre, succomboient
» au dégoût de leur propre puissance....
» Si c'est une ame commune & vul-
» gaire, d'abord ses desirs seront moins
» vastes; mais seront-ils moins ardens
» & moins multipliés dans la sphère
» étroite, où l'ordre de la Providence
» l'aura bornée?.... Telle est, Chré-
» tiens, vous ne le sçavez que trop, la na-
» ture du cœur de tous les hommes;
» & le cœur du plus grand héros, pour
» l'immensité des desirs, n'est point dif-
» férent de celui du reste des humains.
» Or, cette vérité d'expérience une fois
» reconnue, raisonnons un moment,
» & concluons avec la dernière évi-
» dence, que l'on ne peut méconnoître
» la durée immortelle de notre ame
» sans anéantir la sagesse du Dieu Créa-

» teur, c'eſt à-dire, ſans regarder ce
» Dieu infiniment ſage comme un être
» borné dans ſes lumières, qui n'a pas
» ſçu pénétrer, ou la nature des biens
» du monde incapables de nous ſatis-
» faire, ou l'immenſité de notre cœur
» incapable d'en être ſatisfait. Car, s'il a
» bien connu, ce Dieu qui nous a for-
» més, la diſproportion mutuelle & de
» notre cœur & des biens du monde, il
» faut donc qu'il ait un objet, & un ob-
» jet proportionné à l'ardeur de ce deſir
» infini d'être heureux, gravé dans no-
» tre ame par le doigt de Dieu. Il faut
» donc que cette capacité ſans bornes,
» cette immenſité du cœur humain,
» nous annonce un bien deſtiné du Ciel
» à le remplir. Or, ce bien infini, après
» lequel nous ſoupirons malgré nous-
» mêmes, ce n'eſt pas dans nous-mêmes
» qu'il ſe trouvera jamais. L'homme
» ſent trop bien, à la vue de l'état dé-
» plorable où l'a réduit le péché, qu'il
» n'eſt pas fait pour ſe contenter de lui-
» même. Ce n'eſt pas au milieu du
» monde que peut ſe rencontrer l'objet
» véritable de ce bonheur, puiſque
» l'empire du monde entier, loin d'é-

» puiſer les deſirs de l'homme, ne ſe-
» roit qu'en multiplier le nombre & en
» augmenter la vivacité. C'eſt donc
» dans un avenir & un avenir éternel
» que la multitude & la variété de nos
» deſirs doivent trouver leur centre
» & leur accompliſſement..... Que
» l'on ne m'oppoſe point ici que c'eſt
» un déſordre, un déréglement dans
» l'homme de deſirer toujours, & que
» Dieu n'eſt point tenu de ſatisfaire
» cette inſatiable avidité du cœur, qui
» prend ſa ſource dans notre corruption
» même. Non, Mes chers Auditeurs,
» ce n'eſt point là de quoi affoiblir la
» démonſtration de notre immortalité
» fondée ſur les deſirs infinis du cœur
» humain. Je ſçais comme vous que
» c'eſt un déſordre, un dérèglement
» dans l'homme de s'attacher paſſionné-
» ment à la recherche des biens du
» monde & aux charmes de leur poſ-
» ſeſſion. Mais pourquoi cette attache
» paſſionnée eſt-elle dans l'homme un ſi
» grand déſordre ? Ah, Chrétiens,
» c'eſt que l'homme, en ſe livrant au
» bonheur terreſtre, oublie dès-lors
» l'excellence & la dignité de ſa na-

» ture destinée à quelque chose de plus
» grand ; c'est qu'il paroît alors se dire
» à lui-même, par une illusion qui le
» dégrade, qu'à force d'accumuler biens
» sur biens, il pourra se former enfin
» sur la terre un bonheur parfait & ca-
» pable de combler tous ses desirs. Voilà
» quel est le vrai désordre de l'homme
» dans son attachement excessif au mon-
» de & à toutes les sortes de bonheur
» que le monde lui présente. Mais il ré-
» pond, ce même homme, à la dignité
» de sa nature, mais il fait voir toute
» sa grandeur, mais il publie la gloire
» même du Dieu qui l'a formé, parce
» que cette insatiable avidité, malgré
» l'excès ou plutôt par l'excès qui
» l'accompagne, est le signe le plus
» évident de l'incapacité des biens du
» monde pour le satisfaire, & la plus
» forte démonstration de la vérité dont
» il s'agit. Voilà, Chrétiens, une des preu-
» ves de sentiment dont l'incrédule pa-
» roît ne pas sentir la force en faveur
» de l'homme immortel ; mais preuve
» triomphante de notre immortalité,
» & à laquelle on ne répondra jamais,
» &c. »

Je n'entrerai point, Monsieur, dans le détail des autres preuves ; cela me mèneroit trop loin. D'ailleurs, comme elles sont enchaînées les unes aux autres, & qu'elles se communiquent mutuellement cette force & cette lumière qui les rend si victorieuses, ce seroit les affoiblir que de les détacher. L'on ne voit jamais bien que par soi même le mérite & la bonté d'un discours.

Tous les autres Sermons du P. *le Chapelain* ne sont pas moins éloquens que celui de l'*Immortalité de l'ame*. Lisez sur-tout, Monsieur, *Les Souffrances*, *Le Respect humain*, *La Stérilité du Ministère Evangélique*, *La Profession de Madame la Comtesse d'Egmont*, *La Pensée de la Mort*, *La Charité Chrétienne*, *L'Importance de l'Education Chrétienne*, *L'Incrédulité des Esprits-Forts du siécle*, *L'obligation & l'étendue de l'Aumône*, &c, &c, &c: vous trouverez dans tous ces ouvrages un génie abondant, mâle, solide, profond, lumineux, pathétique. Tous les Orateurs Chrétiens cédoient à *Bourdaloue* la palme du raisonnement. Le P. *le Chapelain* est venu la partager avec lui.

Tous deux ont pris la même route. C'eſt le même art, le même fond, le même talent; mais la manière eſt ſouvent bien différente. Le premier, plus profond Dialecticien qu'Orateur diſert, ſçait mieux dégager la vérité des chaînes tortueuſes du ſophiſme, que trouver le chemin des cœurs. Point de principes obſcurs qu'il ne développe juſqu'à l'évidence, point de preuves qu'il ne rende palpables, point de conſéquences qu'il ne déduiſe de la nature même des choſes. A ſa voix, les dogmes les plus épineux s'éclairciſſent, les plus grands myſtères ſe dévoilent, les doutes les mieux affermis ſe diſſipent: quel ordre, quelles gradations, quelle chaîne dans ſes idées! On voit par-tout un Philoſophe habile, un ſçavant Théologien, un Directeur conſommé dans la conduite des ames. Le ſecond, moins Dialecticien, moins ſubtil peut être mais non moins ſolide & non moins inſtructif, n'en eſt que plus à la portée de tous ſes auditeurs & de tous ſes lecteurs. Le crayon de l'un eſt ſouvent aride & ſombre; le pinceau de l'autre eſt toujours onctueux & brillant. Le premier expli-

que & prouve la Religion. Le ſecond, en la prouvant, la fait aimer. La marche de *Bourdaloue* eſt ferme & ſoutenue. Celle du Père *le Chapelain* eſt noble & rapide. L'art de la conviction eſt commun à tous deux; ils ont reçu de la nature, ils ont perfectionné par l'étude le don de manier les eſprits & d'éclairer les conſciences; mais le dernier poſſède le don plus heureux de les toucher, & joint à la vigueur de l'expreſſion le nombre & l'harmonie. Les plans de *Bourdaloue*, quoique ſimples, ſont d'une vaſte étendue; ſon génie embraſſe, approfondit, épuiſe la matière. Sans ceſſe aux priſes avec l'erreur, rarement il s'entretient avec ceux qui l'écoutent. Le P. *le Chapelain* réunit au langage de la raiſon la force du ſentiment, perſuade l'eſprit en même temps qu'il pénètre l'ame, & diſpoſe à ſon gré des opinions de l'un & des penchans de l'autre. Si l'on y fait attention, quelquefois on ſe trouve froid en liſant *Bourdaloue*; c'eſt l'effet des raiſonnemens, quelque beaux, quelque ſublimes qu'ils ſoient. Le P. *le Chapelain* attache, réveille, intéreſſe

à chaque instant. En un mot, *Bourdaloue* est un fond inépuisable de doctrine, d'ordre, de justesse & de pénétration; le P. *le Chapelain* d'énergie, de chaleur, de noblesse & de clarté. Il a dédié ses Sermons à son auguste bienfaitrice MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, Impératrice Douairière, Reine de Hongrie & de Bohême, &c. L'Epître Dédicatoire est sur le ton le plus noble. Cette Reine, la plus grande peut-être, la plus éclairée, la plus vertueuse, la plus aimable & la plus aimée qui ait porté la couronne, y reçoit des éloges d'autant plus flatteurs qu'ingénieusement détournés ils ne peuvent blesser sa modestie, qui dans son genre est aussi rare que ses qualités héroïques, ses talens dans l'art de gouverner, & ses succès dans celui de rendre heureux les peuples soumis à sa domination.

Véritable Méthode Suttonienne d'Inoculation, pratiquée depuis peu de temps à Paris.

Vous sçavez, Monsieur, que la

méthode la plus simple, la plus douce & la plus sûre d'inoculer la petite vérole, est celle de M. *Daniel Sutton*, qui s'est fait en Angleterre un si grand nom & une si grande fortune par des succès en ce genre, auxquels une nation entière & une nation très-éclairée donne le nom de prodiges plutôt que celui de cures. Je me hâte de vous annoncer que cette méthode admirable vient d'être apportée en France dans toute son intégrité par M. *Worlock*, Chirurgien Anglois, beau-père de M. *Daniel Sutton* qui a épousé sa fille. M. *Worlock*, en arrivant à Paris, a demandé lui-même à M. le Lieutenant Général de Police, non la simple permission d'inoculer, mais une ou plusieurs personnes en état de suivre ses opérations, & d'en rendre compte à ce Magistrat Citoyen. M. *de Sartine*, qui saisit toujours avec un zèle si noble & si vif tout ce qui peut intéresser le bien public, a fait au Chirurgien Anglois l'accueil le plus flatteur & le plus encourageant. Il a nommé M. *Bukot*, Inspecteur de Police, pour être le témoin assidu de ses travaux dans ce genre, & pour consta-

ter, d'après des faits, l'excellence de la *Méthode Suttonienne.*

M. *Worlock* a pratiqué cette méthode, en préſence de M. *Buhot*, ſur trois ſujets que des Inoculateurs ordinaires n'auroient jamais oſé traiter. Le premier eſt un petit garçon de deux ans, fils du ſieur *Godfrey*, Anglois, Peintre ſur verre, occupé par ordre du Roi à la réparation du vitrage de la Chapelle du Château de Verſailles. Cet enfant étoit triſte, maigre, livide, taciturne, débile, cacochyme & dévoré par les vers. Le ſecond avoit de quoi plus intimider encore; c'étoit une petite fille de trois ans, qui, confiée à une nourrice mal ſaine, avoit ſucé le virus vénérien avec le lait; cet enfant de la femme *Samaiſon*, garde-malade, demeurant dans la maiſon du ſieur *Godfrey*, ſe trouvoit dans l'état le plus déplorable; elle n'avoit peut-être pas quinze jours à vivre. Le troiſiéme ſujet eſt M. l'Abbé *Mahony*, Prêtre Irlandois du Collège des Lombards, âgé de trente-un ans. Il redoutoit avec d'autant plus de raiſon la petite vérole naturelle que cette terrible maladie avoit

fait périr toute sa famille, & qu'il en seroit mort infailliblement lui-même. M. *Worlock* ayant reconnu que son sang n'étoit pas bon. Cet habile Praticien a parfaitement réussi dans ces trois Inoculations. Les deux enfans se portent à merveille; ils ont de l'appétit, de l'embonpoint, des couleurs & de la gaîté. Il ne reste pas même à la petite fille le plus léger symptôme du mal qu'elle avoit pris de sa nourrice. M. *Worlock* lui administroit des remèdes contre le virus vénérien en même temps qu'il la délivroit du virus variolique. M. l'Abbé *Mahony* jouit de la santé la plus florissante, & se voit pour jamais à l'abri des terreurs dont il ne pouvoit se défendre au nom seul de la petite vérole. Je dis pour jamais, Monsieur; car M. *Worlock* assûre que l'Inoculation préserve absolument d'une récidive de petite vérole, de même que, si l'on a eu la petite vérole naturelle, il est impossible, selon lui, de la recevoir de nouveau par l'inoculation; &, dans ces deux points, qui ne sont contestés que par un petit nombre de gens sur l'esprit desquels le préjugé a plus

d'empire que la raison & l'expérience, M. *Worlock* s'accorde avec tous les Inoculateurs de l'Europe. Un autre Abbé Irlandois, âgé de 19 ans, appellé M. *Léahy*, qui demeure dans le même Collège que Monsieur l'Abbé *Mahony*, a voulu être inoculé avec lui. Il ne sçavoit pas s'il avoit eu la petite vérole naturelle, &, dans cette incertitude, il s'est mis entre les mains de M. *Worlock*, qui deux jours après lui avoit fait l'insertion à un bras, l'a assûré qu'il avoit eu réellement la petite vérole, & qu'il tenteroit en vain de la lui donner. Pour mieux prouver cette assertion, il a inoculé cet Abbé au second bras, & cette seconde piqûre n'a pas eu plus d'effet que la première.

Ce qu'il y a de singulier dans la pratique de M. *Worlock*, c'est qu'il détermine la quantité de pustules ou de grains de petite vérole, selon le tempérament du sujet. Il a sur cet article une indication certaine; c'est le plus ou le moins d'inflammation à l'endroit où l'insertion a été faite. Il est même si sûr de sa méthode qu'il place & désigne à volonté ce qu'on appelle le maître grain.

Cette circonſtance, qui, de la part de tout autre Chirurgien, paroîtroit un charlataniſme, n'eſt qu'un évènement très-ordinaire pour M. *Worlock*. M. *Buhot* lui déſigna le front du petit *Godfrey* pour la place où devoit être le maître grain, & c'eſt effectivement au front que ce maître grain a paru. De plus, M. *Worlock* demanda à M. *Buhot* le nombre de puſtules qu'il vouloit qu'eût l'enfant. L'Officier de Police répondit qu'il croyoit que cela dépendoit du tempérament du ſujet. Eh bien, dit M. *Worlock*, vû l'état de l'enfant, il n'aura pas cent grains de petite vérole; en effet, il n'en a eu que quatre-vingt-dix. Il prédit, au contraire, que la petite vérole de M. l'Abbé *Mahony*, à cauſe du vice de ſon ſang, ſeroit de la plus mauvaiſe eſpèce, & qu'il auroit beaucoup de puſtules; ce qui s'eſt vérifié. M. l'Abbé *Mahony* a eu plus de quatre cens boutons, & a ſouffert plus que les autres.

Enfin, Monſieur, ſi vous êtes curieux de ſçavoir toutes les particularités intéreſſantes de ces trois Inoculations déciſives, M. *Buhot* en a dreſſé une eſpèce de procès-verbal jour par jour; il ne

fait aucune difficulté de le communiquer aux perſonnes qui le lui demandent. Témoin de ces trois miracles, pour ainſi dire, il vient de rendre à la *Méthode Suttonienne* l'hommage le plus authentique & le moins équivoque. Il a confié à M. *Worlock* ſon fils unique, âgé de huit ans & demi, pour l'inoculer. Nous ſommes préciſément dans la ſaiſon la plus propre à cette opération. C'eſt dans le Printemps & dans l'Automne qu'elle ſe pratique avec le plus de ſuccès. Le Gouvernement s'eſt empreſſé de garder ici M. *Worlock*. Conformément aux règlemens du Parlement, il a loué une maiſon hors de Paris, ſituée en bon air. Il demeure à la barrière de Charonne, rue S. André, au deſſous de la maiſon de *Mont-Louis*, connue ſous le nom de *Maiſon du P. de la Chaiſe*. On le trouve chez lui tous les matins. Il mérite l'eſtime & la confiance du Public, non ſeulement par ſes talens ſupérieurs, mais encore par un déſintéreſſement qui, dans la plûpart des Médecins & des Chirurgiens, eſt auſſi rare que l'habileté.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 20 Août 1770.

LETTRE VI.

L'Observateur François à Londres, ou Lettres sur l'état présent de l'Angleterre, relativement à ses forces, à son commerce & à ses mœurs, &c., N° 11, 12, 13, 14 & 15.

L'AUTEUR, dans ces N°, continue de nous instruire, avec beaucoup de justesse & de sagacité, de l'état actuel de l'Angleterre, de sa politique, de l'esprit de parti qui la divise, de ses Colonies Américaines, de son commerce des Indes Orientales, &c. Ce sont là les objets solides de cet ouvrage. L'agréable s'y trouve joint à l'utile par la peinture des mœurs, des ridicules & des singularités. Un François se promenoit il n'y a pas long-temps dans le Parc de Saint James. Un Anglois inconnu l'aborde, le salue, & lui dit : *Chaque pas que je fais me conduit à la*

mort. Votre phyſionomie me plaît ; recevez ce paquet ; mais j'exige que vous ne l'ouvriez qu'à Charing-Croſſ ; c'eſt une Place de Londres à quelque diſtance du Parc. L'Anglois s'éloigne alors ; le François n'eut rien de plus preſſé que de ſe rendre à l'endroit preſcrit ; il trouva dans le paquet 2000 livres ſterlings, c'eſt-à-dire, environ 2000 louis. Pénétré de reconnoiſſance, il rentre dans le Parc, il cherche avec empreſſement ſon bienfaiteur, & le voit retirer du canal où ce malheureux venoit de ſe noyer.

C'eſt quelque choſe de bien étonnant & de bien admirable, Monſieur, que le reſpect qu'on porte en Angleterre à la Loi. Dès qu'on la fait parler, les murmures les plus ſéditieux s'appaiſent, les eſprits les plus emportés ſe ſoumettent : c'eſt *Neptune* qui d'un mot impoſe ſilence aux vents mutinés. Ce reſpect eſt preſqu'auſſi ancien que la Monarchie ; mais il n'a peut-être jamais mieux éclaté qu'en 1410. Le fils aîné du Roi (*Henri IV*) qui régnoit alors, Prince violent & libertin, voulut un jour ôter des mains de la juſtice un de

ſes compagnons de débauche, dont elle s'étoit emparée pour en faire un exemple. Il ſe rend au tribunal du *Banc du Roi*, auquel préſidoit Sir *William Gaſcoigne*; c'étoit un homme ferme & jaloux de l'honneur de la Magiſtrature. La préſence & la colère du Prince ne l'intimident pas; il écoute de ſang froid l'ordre que le fils de ſon Roi lui donne de lui rendre ſon favori, & répond ſans s'émouvoir: » Prince, ſi vous avez ré» ſolu de ſauver le coupable des rigueurs » de la Loi, adreſſez vous au Roi votre » Souverain & votre père; lui ſeul peut » faire grace au coupable, & c'eſt l'u» nique moyen que vous pouvez légi» timement employer pour ſatisfaire » votre amitié pour lui. » Ce ſage diſcours ne fait qu'enflammer le Prince; il menace d'uſer de violence. *Gaſcoigne*, ſans s'émouvoir, ordonne au fils de ſon Souverain de ſortir de l'audience. Le jeune Prince en fureur s'approche du Tribunal. Alors le Juge élève la voix, & d'un ton ferme, lui dit: » Prince, » j'occupe ici la place de votre père & » de votre Roi; je vous ordonne en ſon » nom de renoncer à votre deſſein, &,

» pour réparer la déſobéïſſance & le mé-
» pris que vous venez de marquer pour
» la Loi, rendez-vous à l'inſtant dans
» la priſon où je vous enjoins de reſter
» juſqu'à ce que le Roi vous faſſe ſça-
» voir ſes intentions. » Au grand étonnement de tous les ſpectateurs, le jeune Prince remet ſon épée, ſalue le Juge avec reſpect, & ſe rend en priſon. Le Roi, inſtruit de ce qui vient de ſe paſſer, lève les yeux & les mains au Ciel, &, dans le tranſport de ſa joie, s'écrie : » O Dieu, quelle reconnoiſſance ne te
» dois-je pas? Tu m'as fait don d'un
» Juge qui ne craint pas d'exercer la
» juſtice, & d'un fils, qui non-ſeule-
» ment ſçait obéïr, mais qui a le cou-
» rage de ſacrifier ſa colère à l'obéïſſance
» qu'il doit à la Loi. »

Il n'eſt peut être pas de païs où les cérémonies funèbres ſoient plus follement ſomptueuſes qu'en Angleterre. » Si un artiſan meurt ſans avoir la con-
» ſolante certitude d'être conduit en
» terre dans un carroſſe à ſix *chevaux*
» Comme un Pair ou comme un riche
» Marchand de la Cité, il a du moins
» *cèle* que ſon cadavre ſera porté à la

» ſépulture de ſes pères dans un carroſſe
» ordinaire. Sa *fame* & ſes enfans ſe
» paſſer*aient* plutôt de pain pendant huit
» jours ; ils vend*raient* plutôt leurs meu-
» bles que de ſouffrir que ſon cercueil
» traverſât à pied, s'il eſt permis de
» s'exprimer ainſi, les rues de Londres.
» Plus le carroſſe qui porte le défunt eſt
» magnifique, plus les *chevaus* & le cor-
» tège ſont *nombreus*, plus cela fait
» d'*honeur* au mort & à ſes héritiers. Un
» *Anglais* riche mourr*ait* déſeſpéré s'il
» croy*ait* être porté en terre ſans être
» accompagné d'un grand nombre de
» carroſſes de deuil, & d'une légion de
» domeſtiques portant chacun une tor-
» che ardente. Comme la paſſion favo-
» rite des *Anglais* eſt de reſſembler en
» tout *aus* Romains, ils font diſtri-
» buer à leurs funérailles des *aneaus*
» funéraires ornés d'inſcriptions, de
» bières & de ſquelettes travaillés groſ-
» ſièrement quand c'eſt pour le peuple,
» mais ſi finis & ſi recherchés quand c'eſt
» pour les gens riches, qu'il eſt des *cu-*
» *rieus* qui les achètent de *ceus auſ*quels
» on les diſtribue pour les revendre *aus*
» étrangers *come bijous* de fantaiſie.....

» Il y a à Londres & dans toutes les » grandes villes d'Angleterre des maga- » sins fournis de toutes les choses néces- » saires aux enterremens. On y trouve » des bières de toute grandeur, de » toute espèce & de tout prix. Il y en a » de sculptées avec soin, peintes avec » élégance & garnies de bronze très- » travaillé. On y trouve des entrepre- » neurs de convoi *come* de bâtimens; » l'on y traite avec *eus*, même de son » vivant, pour sa pompe funèbre. Ces » entrepreneurs ont des boutiques élé- » gammeut décorées de têtes de morts, » d'ossemens en sautoir & de tous les » ornemens de ce genre; elles sont » éclairées le soir *come cèles* des Bijou- » tiers. Et c'est sans doute encore pour » ressembler *aus* Romains que les *An-* » *glais* ont permis chez *eus* ces espèces » de Libitinaires. »

L'*Observateur* rapporte à ce propos un trait assez plaisant. » Il y a quelques » *anées*, dit-il, que Monsieur..... ayant » épuisé toute l'industrie des usuriers de » Paris, se fit une ressource singulière. » Il acheta à crédit pour 3000 livres de » bières de toutes grandeurs, & fit im-

» primer pour 2000 livres de billets » d'enterremens ; il vendit le tout en » détail à tous les foſſoyeurs des égliſes » qui les lui payèrent comptant au » moyen d'une remiſe de quinze pour » cent qu'il leur fit ſur le prix de l'a- » chat. »

Des roſes de différentes couleurs furent long-temps la marque diſtinctive des deux célèbres factions qui ont déſolé l'Angleterre. Celle de la Maiſon de *Lancaſtre* avoit adopté la blanche ; celle d'*Yorck* avoit pris la rouge. Si l'on en croit *Adiſſon*, une mouche placée ſur la joue gauche ou ſur la joue droite des femmes de ſon temps, déſignoit de quel parti elles étoient. Cela étoit commode pour les étrangers. A l'aſpect de la femme, de la fille ou de la ſœur de celui auquel ils avoient à faire, ils pouvoient diriger leur conduite. » Il faut, ajoûte l'auteur, éten- » dre aujourd'hui plus loin ſes obſerva- » tions pour aſſûrer ſa marche ſur les » plus petits *come* ſur les plus grands » objets. La façon de ſe vêtir, d'agir, » de parler, ſouvent même de boire, » *offrent* des indices qui ne ſont point à

» négliger. L'opinion générale eſt qu'un
» partiſan de la Cour a la conſtitution
» moins forte que celui de la Nation ;
» que ce dernier, nourri de bœuf bien
» ſucculent & de poudding de toute eſ-
» pèce, avec des mœurs moins déré-
» glées, doit être bien plus *vigoureus* ;
» tandis que l'autre, avec de petites en-
» trées, des entremets à la *Françaiſe* &
» des *fames* à la mode, doit néceſſaire-
» ment avoir un corps auſſi *faible* qu'uſé.
» C'eſt ou dans les tavernes, ou dans les
» Caffés, ou à la chaſſe que les partiſans
» de la liberté nationale paſſent leur
» vie ; ils y boivent de la bière forte &
» mangent du bœuf ſalé froid qui leur
» donne un embonpoint capable de pré-
» venir en leur faveur..... L'habit ſim-
» ple & uni diſtingue l'ami de la li-
» berté de celui de la Cour. *Ceus*-ci, à
» la bonne grace près, *pourraient*, vûs
» de loin, être pris pour des *Français*
» du bon ton de Paris. C'eſt un Tailleur
» *Français* qui fait leurs habits ; ils ſont
» d'étoffes *Françaiſes*, brodées ſur les
» deſſins de France, ou gal*onés come* à
» Paris. C'eſt un Perruquier *Français* qui
» les coëffe, & un valet de chambre de

» France qui les *acomode*. La *fame* d'un
» *Anglais* du parti de la Cour, ne por-
» teroit jamais un ruban ou une blonde
» de la fabrique de Londres..... Une
» Lady, qui ſort le matin à pied avec
» un tablier de baptiſte & un joli cha-
» peau de paille, qui va ſe promener au
» Parc avec un ſimple laquais, ne doit
» pas être équivoque. Il eſt sûr qu'*ele* eſt
» du parti de l'*opoſition* ou de la liberté.
» La choſe eſt encore mieux décidée
» ſi elle ſe fait habiller par des *fames*
» & non par des valets de chambre. La
» façon dont un *Anglais* me reçoit
» quand j'*arive* chez lui, décide mon ju-
» gement ſur ſa façon de penſer. S'il
» me prend cordialement, mais un peu
» bruſquement la main, me la *sère*
» juſqu'à me faire crier, me la ſecoue
» juſqu'à me faire trebucher, ne m'em-
» braſſe pas des *deus* côtés, ne m'*apèle*
» pas ſon cher ami, je ne doute pas
» qu'il ne ſoit du parti de l'*opoſition*.
» Je le crois bien mieux encore, s'il me
» laiſſe prendre moi-même un ſiége,
» s'inquiète peu que celui qu'il *ocupe*
» ſoit un peu plus haut ou un peu plus
» bas que le mien, ſouvent même ne

» ſe lève pas quand j'*arive*, encore » moins quand je ſors; au lieu que *ceus* » du parti contraire viennent me rece- » voir au milieu de leur *apartement*, s'in- » clinent auſſitôt qu'ils m'apperçoivent, » débutent par une première révérence, » puis m'en font une ſeconde & ſou- » vent une troiſiéme; que leurs robes » de chambre enfin ſont d'une *étofe* auſſi » riche que recherchée, tandis que *cèles* » de leurs adverſaires ne ſont que de » ſimple ratine.

» Quiconque a un cuiſinier *Français*, » fait ſervir ſa table à la *Françaiſe*, » donne à ſes convives des ſervièt*es*, » ne ſe ſert pas de fourchèt*es* à *deus* » dents, a des *couteaus* pointus au lieu de » *couteaus* ronds avec leſquels on peut » ſe paſſer de cuillières, donne autant » de preuves non équivoques de ſa ſou- » miſſion *aus* volontés des Miniſtres. » Ne pas donner à ſes convives chacun » ſon *vère* & ſon gobelet, les faire boire » dans le même pot & à la ronde, c'eſt » le procédé d'un bon *Anglais*, d'un » ami de la liberté. Des potages, des » entrées, de petits hors-d'œuvres, une » pièce de bœuf bien cuite: c'eſt le pre-

» mier ſervice des gens dévoués à la » Cour. Celui du dîner de leurs ad- » verſaires eſt compoſé d'une moitié de » bœuf, d'un morceau de mouton, d'un » autre de veau bouilli, flanqué de jat- » tes de carotes cuites à l'eau, & de » chous verds *aſſaiſonés* de même..... » Un gros fromage de Cheſter, un au- » tre moins gros de Gloceſter, une » tourte de bouillie, de *pomes* & de » raiſin, du pain d'épices, quelques biſ- » cuits, &, les jours de gala, des compo- » tes de *pomes* au *beure* & au piment; » voilà ce qui compoſe le deſſert des » bons bourgeois & des ſoutiens des » droits *nationaux*. Chez les autres il eſt » plus élégant & plus recherché; ce » ſont des *criſtaus* montés de figures de » ſucre, couverts de fruits glacés & » confits, accompagnés de fromages » glacés & de tout l'attirail de nos deſ- » ſerts, &c. »

Vous avez ſans doute entendu parler, Monſieur, d'une Harangue au Roi d'Angleterre ſur l'état actuel des affaires de ſon Royaume. Cette Harangue a été imprimée dans les Papiers Publics de Londres; elle a été lue avec

transport par le parti de l'opposition. L'auteur, qu'on dit être une femme, a pris le nom de *Junius*. Le Ministère fait les plus grandes recherches pour le découvrir. L'*Observateur* nous donne la traduction de cet écrit célèbre. Vous y trouverez la mâle énergie d'un esprit Républicain, l'assûrance d'un homme indépendant, le talent d'un Orateur, & toute la hardiesse d'un chef de parti. Voici comme il débute: » SIRE, le » malheur de votre vie, la cause des » *maus* de votre Gouvernement, les » justes reproches qu'on lui a *fait*, vien- » nent de ce que la *vois* de la vérité n'a » jamais pû parvenir jusqu'à vous, que » quand les plaintes de votre peuple » vous l'ont fait entendre. Il est temps » encore de *coriger* en vous ce défaut de » votre éducation. *Come* nous l'attri- » buons *aus* pernicieuses leçons qui » vous ont été *donées* dans votre jeu- » nesse, nous l'excusons & nous con- » servons avec complaisance les plus vi- » ves espérances que la bonté *naturèle* » de votre caractère nous *done*. Nous » *somes* bien éloignés de vous croire ca- » pable de former de vous même le

» deſſein de *donner ateinte aus* droits na-
» turels de vos ſujets, d'où dépendent
» leurs libertés civiles & politiques.
» C'eſt parce que nous n'avons pû nous
» livrer à des ſoupçons ſi deshonorans
» pour votre caractère, que nous avons
» toujours employé, dans les requêtes
» que nous vous avons *préſenté*, le ſtyle
» de la ſoumiſſion au lieu de celui qui
» caractériſe ordinairement le mécon-
» tentement. Perſuadés, d'après ce que
» diſent nos *lois*, que *le Roi ne peut*
» *faire du mal*, nous diſtinguons le ca-
» ractère aimable & bienfaiſant du
» Prince, de l'imprudence & de la
» perfidie de ſes Miniſtres, & les ver-
» tus privées de l'*home* des vices du
» Gouvernement. Sans *cète* diſtinction,
» je ne *ſçaurais* ſi ce ſer*ait* l'état de vo-
» tre Majeſté ou celui du peuple *An-*
» *glais* qui m'arracher*ait* de plus triſtes
» gémiſſemens..... Vous êtes monté ſur
» le Trône avec la ferme réſolution de
» gouverner d'une façon ſatisfaiſante
» pour tous vos ſujets. Ils voy*aient* avec
» complaiſance & ſurpriſe un jeune
» Prince dont tout l'extérieur promè-
» *tait* encore plus que ſes diſcours.

» ils lui *étaient* attachés par principe,
» & l'aim*aient* avec paſſion. C'*était*
» moins au premier Magiſtrat de l'Etat
» qu'ils promet*aient* d'être fidèles, qu'à
» un Prince leur compatriote qu'ils
» chériſſ*aient*, auquel ils ju*raient* d'être
» attachés. Ils n'attendirent pas que vo-
» tre conduite à leur égard déterminât
» leurs ſentimens. Ils vous tinrent
» compte d'avance des bénédictions
» qu'ils croy*aient* qu'ils au*raient* à vous
» donner pendant votre regne, & ils
» vous payèrent par anticipation le
» tribut le plus cher de leur *affection*.
» *Tèles*, SIRE, ont été autrefois pour
» votre perſonne les diſpoſitions d'un
» peuple qui à préſent envir*one* votre
» Trône de ſes plaintes & de ſes repro-
» ches. Rendez-vous juſtice à vous-
» même; éloignez de votre eſprit ces
» opinions indignes qui vous ſont ſug-
» gérées par des perſ*ones* qui n'ont en
» vue que leurs intérêts. Méfiez-vous
» des gens qui voudr*aient* vous perſua-
» der que les Ang*lais* ſont naturèl*ement*
» légers, & qu'ils ſe plaignent toujours
» ſans raiſon. Ne *donez* votre confiance
» à aucun parti; retirez la *aus* Miniſ-

» tres, *aus* favoris & à *ceus* même qui » vous appartiennent, & qu'il y ait au » moins un moment dans votre vie où » vous n'agiſſiez que d'après vos propres » lumières. »

Après ce début, *Junius* entre dans des détails fort intéreſſans au ſujet de M. *Wilkes*; il condamne avec fermeté toutes les démarches du Roi & celles de ſes Miniſtres, trace un tableau de la mauvaiſe politique & de la perfidie de ſes favoris, & conclut que les intérêts de *Wilkes* ſe trouvant confondus avec ceux du peuple, Sa Majeſté ne peut pas même entrer en arrangement avec la Nation. *Junius* fait enſuite une énumération des dangers que court le Roi, & de la part de ſon peuple dont il a violé les droits, & de la part des Irlandois qui le mépriſent dans ſon Repréſentant, & de la part des Ecoſſois dont il a, dit-il, à redouter le cœur faux.

La Chambre des Communes n'eſt guères plus ménagée dans ce Diſcours. Voici quels ſont les ſentimens de l'auteur au ſujet de ce Corps. » Conſidérez, » SIRE, *quèle* ſera la manière dont vous » vous conduirez dans la ſuite. Car

» pouvez vous concevoir que le peuple
» de ce païs ſe ſoumète encore long-
» temps à être gouverné par une Cham-
» bre des *Comu*nes ſi ſouple & ſi fléxi-
» ble ? Il n'eſt pas dans la nature de la
» ſociété humaine qu'une *tèle* forme
» de gouvernement puiſſe ſe conſerver
» dans de *tèles* circonſtance. Ici le mé-
» pris général du peuple eſt auſſi
» dangereux que ſa haine. C'eſt ce que
» doit produire la baſſe condeſcendance
» de la préſente Chambre des *Comu-*
» nes. Dans *cète* poſition vous avez à
» choiſir, ou de ſoutenir à tout haſard
» des gens qui vous ont mis dans la
» malheureuſe ſituation où vous êtes,
» ou de ſatisfaire le vœu unanime de
» tout votre peuple d'Angleterre en caſ-
» ſant le préſent Parlement. Comme je
» ſuis perſuadé que vous n'avez pas for-
» mé le deſſein de renverſer notre conſ-
» titution, je crois que vous n'héſiterez
» pas ſur le parti que vous avez à pren-
» dre. Votre intérêt perſo*n*el, votre
» ho*n*eur doivent vous engager à adop-
» ter celui que votre peuple deſire que
» vous preniez..... Je n'ai pas beſoin de
» vous remontrer que la puiſſance des

» *Com*unes n'eſt point une puiſſance » primitive, mais conférée par le peu» ple & pour le peuple. Une queſtion » qui a pour objet un droit réciproque, » s'élève contre les conſtituans & le » corps repréſentatif. Qui la décidera ? » Votre Majeſté ſe mêlera-t-elle d'un » différend dans lequel elle n'a propre» ment aucun intérêt direct ? Ce ſe*rait* » une démarche également odieuſe & » déplacée. Les Seigneurs ſeront-ils ap» pellés pour juger des droits & des pri» vilèges des *Com*unes ? Ils n'en ont pas » le droit, &, s'ils le fai*ſaient*, ce ſe» *rait* porter *ateinte* à la conſtitution. » Choiſira t-on les Juges pour décider » la queſtion ? Mais ils ont ſouvent » déclaré à vos ancêtres que l'autorité du » Parlement *était* au deſſus de la leur. » Quel parti donc vous reſte-t-il à pren» dre, ſi ce n'eſt de laiſſer à ce peuple » à déterminer lui-même ſes droits ? » Lui ſeul en a été bleſſé en *eus*, & » puiſqu'il n'y a pas de puiſſance ſupé» rieure à *laquèle cète* cauſe puiſſe être » renvoyée, c'eſt le peuple ſeul qui a » droit d'en juger, &c. »

Ce diſcours eſt terminé par un mor-

ceau de la plus grande force. » SIRE, » l'affection de vos ſujets peut encore » être recouvrée ; mais avant que vous » ſoumèttiez leur cœur il faut que vous » triomphiez noblement du vôtre. » Abandonez ces petits reſſentimens per- » ſonels qui ont trop long-temps dirigé » votre conduite publique. Remétez à » cet *home* (*Wilkes*) ce qui lui reſte à » remplir de ſa punition ; &, ſi le reſ- » ſentiment a encore le deſſus, faites- » en, *come* vous l'auriez dû faire il y a » long temps, un acte, non de grace, » mais de mépris. Il retombera bientôt » dans ſa condition naturèle, *cèle* » d'un Sénateur muet fourniſſant à » peine à l'éloquence hebdomadaire » d'une feuille périodique. Le *dous* » ſouffle de la concorde le laiſſera ſur la » ſurface de la *tère* négligé & ſans mou- » vement ; c'eſt uniquement l'orage » qui l'a élevé au deſſus de ſa condition. » Sans conſulter votre Miniſtre, raſ- » ſemblez tout votre Conſeil ; qu'il pa- » roiſſe au public que vous pouvez vous » déterminer & agir par vous-même ; » *mètez* à part toutes les vaines formali- » tés d'un Roi, & parlez à vos ſujets

» avec la fermeté d'un *home* & en *home* » d'*honeur*. Dites leur que vous avez » été trompé; cet aveu ne vous fera pas » honte, mais fera, au contraire, *ho-* » *neur* à votre eſprit. Dites-leur que » vous avez réſolu d'écarter tout ſujet » de plainte contre votre Gouverne- » ment; que vous ne *donerez* votre con- » fiance à *perſone* qui n'ait *cèle* de vos » ſujets, &c..... Ces ſentimens, SIRE, » & le ſtyle dans lequel ils ſont expri- » més, pourront peut-être vous bleſſer, » parce qu'ils ſont *nouveaus* : accoutu- » mé au langage des courtiſans, vous » meſurez leur attachement par la vé- » hémence de leurs expreſſions; & » quand ils vous louent uniquement » d'une manière indirecte, vous admi- » rez leur ſincérité..... Ils vous trompent, » SIRE, *ceus* qui vous diſent que vous » avez nombre d'amis, dont l'*afection* » eſt fondée ſur un principe d'attache- » ment *perſonel*. Le premier fonde- » ment de l'amitié n'eſt pas le pouvoir » de faire des bienfaits, mais l'égalité » avec laquèle on les reçoit, & avec » laquèle on y répond. *La fortune qui* » *vous fit Roi vous défendit d'avoir un*

» *ami*. C'eſt une loi de la nature qui ne » peut être violée impunément. Un » Prince mal aviſé qui cherche un ami, » trouve un favori, & dans ce favori la » ruine de ſes intérêts. Le peuple d'An- » gleterre eſt fidèle à la Maiſon de *Ha-* » *novre*, non par une vaine préférence » d'une famille à une autre, mais par » une conviction que l'établiſſement » de cette famille a été néceſſaire à la dé- » fenſe de ſes libertés civiles & reli- » gieuſes. Voilà, SIRE, un principe de » fidélité ſolide & raiſonnable, fait pour » être adopté par un *Anglais*, & bien » digne que Votre Majeſté l'*honore* de » ſon encouragement. Nous ne pouvons » pas long-temps être dupes par une » ſimple *différence* de nom. Le nom de » *Stuart* n'a été *odieux* que parce qu'on » avoit tout à craindre des principes de » *ceux* qui le portaient lorſqu'ils *étaient* » revêtus de l'autorité Souveraine. Le » Prince qui imite leur conduite, de- » vrait avoir devant les *yeux* leur exem- » ple; &, pendant qu'il ſe flatte d'être » en ſûreté par ſon titre, qu'il ſe ſou- » vienne que, *come* il a été acquis par » une révolution, il le peut perdre par » une autre. »

Mille plumes dévouées au Miniſtère ont attaqué les principes de *Junius*. Parmi toutes les réponſes faites à cette harangue, l'*Obſervateur* n'en a jugé qu'une qui fût digne d'être traduite. Elle porte le nom de *Fabius*. Je ne vous en citerai que cet endroit. » Les » Miniſtres actuels ſont-ils, par leur » peu de talent pour la politique, inca- » pables ou indignes de donner des avis » à leurs Souverains : qu'on les congé- » die. Un Miniſtère annuel eſt devenu » ici auſſi ordinaire qu'une loterie an- » nuelle. L'un & l'autre ſont avanta- » geux à quelques individus & perni- » cieux au public..... *Le peuple de Ca-* » *poue*, dit un hiſtorien, *réſolut un jour* » *de punir les Sénateurs téméraires. Un* » *Seigneur qui tenoit au parti du peuple*, » *mais qui étoit ſage & modéré, empêcha* » *leur ruine. Il enferma les Sénateurs* » *dans le Sénat, en fit ſortir enſuite le plus* » *coupable & le préſenta à la multitude.* » C'eſt un ennemi de la patrie, dit-il, » il mérite la mort. *Un cri général d'ap-* » *probation ſe fit entendre de tous côtés.* » Qu'il ſoit traité comme il le mérite, » dit alors le Démagogue; cependant,

» continua-t-il, comme il vous faut » des Sénateurs, avant que de faire mou- » rir celui-ci nommez-en un qui ſoit » plus capable de remplir ſa place. *Per- » ſonne n'avoit penſé à cette difficulté ; » le peuple la ſentit & s'appaiſa.* Sans » doute qu'il n'y avoit pas de *Junius* à » Capoue..... Qui êtes-vous, *Junius*, » pour oſer donner des inſtructions à » votre Souverain ? Que dis-je, pour » lui faire des reproches, lui preſcrire » la conduite qu'il doit tenir & le me- » nacer ? Si les talens d'un habile Po- » litique ſont les mêmes que ceux que » doit avoir un Orateur ſatyrique, ſi » vous êtes vraiment enflammé du de- » ſir de ſervir votre patrie, vous avez » une voie, plus décente & plus ſûre que » celle dont vous vous êtes ſervi, pour » faire parvenir vos avis juſqu'au pied » du trône. Votre Adreſſe publique & » audacieuſe a plutôt l'air d'un mani- » feſte adreſſé au peuple, que d'une » requête préſentée au Prince..... je » n'entreprendrai pas, *Junius*, de ré- » pondre à votre déclaration de guerre. » On peut tourner la folie en ridicule ; » les ſophiſmes doivent être réfutés par

» des argumens ; les baſſes plaiſanteries » peuvent juſtifier le reſſentiment ; » mais la trahiſon exige l'exécution des » loix , &c. » L'auteur , au lieu de répondre en forme, ſe contente de blâmer le diſcours de ſon rival; c'eſt là tout le fond de ſa replique, qui n'a rien d'extraordinaire. Il auroit dû ſe ſouvenir qu'il faut un *Cicéron* pour combattre un *Catilina*.

[Les exécutions des criminels ſont moins communes & moins barbares à Londres qu'à Paris. L'*Obſervateur*, d'aprés M. *de Monteſquieu*, penſe que le ſupplice de la honte feroit peut être plus d'impreſſion ſur le peuple que celui de la potence & de la roue. Il ſe rappelle à ce ſujet la conduite que tint un Curé de la Paroiſſe de Chanteil dans le Bas-Limouſin. Preſque tous les habitans de ſon village étoient voleurs. En vain les avoit-il prêchés & menacés pluſieurs fois de la Juſtice. Déſeſpéré du peu de fruit de ſes ſermons, il s'aviſa d'un autre expédient. Il s'aſſocia les quatre d'entr'eux les plus forts & les moins fripons. Au premier vol fait dans ſa Paroiſſe il alla ſe ſaiſir lui-même du coupable, le lia, le conduiſit à l'égliſe, & fit ſonner les cloches.

Lorſque le peuple fut aſſemblé, il ouvrit les portes de l'égliſe, & lui montra le brigand attaché dans la chaire du Prédicateur où il l'avoit mis. Tout le monde s'empreſſa de le huer. Lorſque ce brouhaha fut paſſé, ce bon Curé tint ce diſcours: » Un tel a volé hier telle choſe; » le corps du délit eſt à côté de lui; je » pourrois le livrer à la Juſtice; mais j'ai » conſidéré que, s'il étoit pendu, il ne » pourroit ſe corriger ni réparer les torts » qu'il a faits, & que ſa famille ſeroit » ruinée; j'ai donc préféré de lui faire » honte pour cette fois, & je l'avertis » devant vous tous que, s'il retourne, » il n'y aura plus de grace pour lui. Main» tenant que vous l'avez vû, ſortez tous, » & n'inſultez pas davantage à votre » frère, de crainte que Dieu ne vous » abandonne, & que vous ne tombiez » bientôt dans le même malheur. » Deux ou trois exécutions ſemblables corrigèrent, dit l'*Obſervateur*, tous les Paroiſſiens du village de Chanteil du vice de voler.

Cet ouvrage ſe continue, Monſieur, avec beaucoup de ſuccès. Dans quelques-uns des endroits que je vous ai cités j'ai conſervé l'orthographe de l'auteur, pour vous en faire voir la bizarrerie. Eſt-il poſſible que, malgré les réclamations de tous les gens de Lettres & de tous les lecteurs ſenſés, il perſiſte dans une manière d'écrire ſi vicieuſe & ſi ridicule?

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 22 Août 1770.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE VII.

Plan d'Education Publique, un volume in 12 de 380 pages; à Paris chez la veuve Duchesne Libraire rue S. Jacques.

SOLON disoit: » Notre premier » soin est de procurer aux citoyens des » corps robustes & de bonnes ames. » C'est, selon moi, Monsieur, le plus haut degré de perfection que l'on puisse donner à l'esprit humain, & le but où doit tendre la meilleure institution possible des enfans; c'est aussi le double avantage qu'on se propose de réunir dans ce nouveau *Plan d'Education Publique.* L'auteur divise son ou-

vrage en trois Parties. La première a pour objet l'éducation physique des enfans ; la seconde, leur éducation morale ; la troisiéme, un état détaillé de nouveaux Collèges.

L'éducation entière durera douze ans, depuis quatre jusqu'à seize. Les moyens que l'auteur assigne dans sa première Partie, pour former à ses Elèves une complexion forte & robuste, sont, *les bains froids*, *le mouvement*, *le grand air*, *l'habitude aux variations du climat*, *aux intempéries des saisons*, *une nourriture simple*, *des vêtemens légers en tout temps*, *des lits qui ne seront ni de duvet ni de plume.* Tous les jeux qui exercent les forces & l'adresse, toutes les parties de la Gymnastique, *le volant*, *le palet*, *le jeu de boule*, *les quilles*, *la paume*, *le mail*, *l'arc*, *la course*, *le saut*, *la lutte*, *la natation*, *l'équitation*, *l'escrime*, *la danse*, *une ébauche d'agriculture:* ces objets sont la matière d'autant d'articles ; j'en parcourrai quelques-uns légèrement.

Du grand air. L'auteur place les Collèges hors des villes, & les fait construire de façon que ses Elèves y puissent

respirer en tout temps un air salubre.
» J'entre, dit-il, dans les Collèges de
» cette Capitale, dans celui, si vous
» voulez, qui prit le nom d'un grand
» Monarque. Je trouve d'abord une
» Cour que vous appelez grande,
» mais petite, eu égard à la multitude
» qu'elle reçoit. Point de jardin, point
» de pré où un air libre vienne rafraî-
» chir les poumons d'une jeunesse bouil-
» lante. J'ouvre les classes, je l'y vois
» entassée, & l'air que je respire avec
» peine me fait craindre pour elle. Je
» monte dans les cortidors étroits &
» & obscurs où elle habite, où elle fait
» une partie de sa tâche journalière,
» où elle couche. On connoît des hôpi-
» taux, dans certaines Provinces, mieux
» distribués, plus aérés. Je sors & j'e-
» xamine l'emplacement de ce Collège.
» Je le vois étouffé lui même par les
» maisons contigues & environnantes,
» & englouti dans une atmosphère de
» vapeurs nuisibles qui s'élèvent sans
» cesse de la fange des rues & de la
» malpropreté du peuple; & c'est là, &
» c'est dans de tels cloaques qu'on élè-
» ve l'espérance de la Nation ! Nous

» n'aurions ni bons fruits, ni bons lé-» gumes, si nous nous y prenions ainsi. »

Dans l'article *De l'habitude aux variations du climat*, l'auteur cite un trait qui prouve les inconvéniens de se trop couvrir la tête. » Le Maréchal *de* » *Bassompierre*, assis sur des corps morts, » après une défaite des Turcs en Hon-» grie, eut la preuve de cette vérité. » Voici comme il conte le fait. Un » vieux Colonel nommé *Hamerstein*, » nous dit que l'on pouvoit discerner » les Turcs d'avec les Chrétiens qui » étoient là morts, non-seulement par » la circoncision, mais aussi par les » dents que les Turcs avoient toutes » gâtées & pourries à cause des turbans » dont ils couvroient trop leurs têtes; » ce que nous ne trouverions point aux » Hongrois qui ne la couvrent que d'un » petit bonnet; ce que nous trouvâ-» mes véritable en plus de cinquante » Turcs qui avoient les dents gâtées, » tandis que les Hongrois les avoient » fort blanches & nettes. »

De la Natation. Chez les Grecs & les Romains l'art de nager faisoit une partie si essentielle de l'éducation, qu'en

parlant d'un homme ignorant, grossier & mal élevé, ils avoient coutume de dire proverbialement qu'il n'avoit appris ni à lire ni à nager : *nec litteras didicit, nec natare.* L'auteur s'étend sur l'utilité de la natation pour tous les états.

De la Danse. De tout temps on a dansé, dit l'auteur, & nous faisons fort bien de danser aussi. » On s'apperçoit » dans les Collèges que les enfans s'en- » nuient de la danse ; qu'ils la quittent » impétueusement pour courir au jeu. » Cela peut venir de plusieurs causes. » Qui est ce qui peut se plaire à danser » éternellement seul ? Et quoi danser ? » Le grave & triste menuet. Une danse » si lente dans une Nation si vive, tan- » dis que le flegmatique Allemand for- » me des pas si rapides ! Les danses vi- » ves sont faites sur-tout pour les en- » fans. Voyez-les, lorsqu'en liberté ils » en composent entr'eux. Quelle célé- » rité ! Quelle pétulance de mouve- » mens ! Voilà le vœu de la nature. Les » met-on enfin aux contre-danses ? La » plûpart ne disent rien, ne peignent » rien à leur imagination. Quand *Ly-*

» *curgue*, par une loi expreſſe, ordon-
» na que les jeunes Spartiates, dès l'â-
» ge de ſept ans, commenceroient à s'e-
» xercer à des danſes ſur le ton Phry-
» gien, elle s'exécutoient avec des ja-
» velots, des épées & des boucliers;
» on leur en expliquoit le ſujet; ils
» croyoient combattre pour la patrie,
» ils entendoient les cris du triomphe.
» En falloit-il davantage pour les intéreſſer & les amuſer? On ſent qu'il
» ne ſera pas difficile à nos *Marcels*,
» dirigés par les Inſtituteurs, de com-
» poſer des danſes analogues aux vertus dont nous avons beſoin. » Je conçois très-bien, Monſieur, que la danſe, par ſes ſauts, ſes mouvemens cadencés & les diverſes attitudes qu'elle fait rapidement prendre au corps, peut lui procurer de la grace, de la ſoupleſſe & de la légèreté; mais peut-on raiſonnablement attendre de cet exercice les effets moraux que l'auteur s'en promet, & ſe flatter que des leçons de danſe deviendront dans les nouveaux Collèges des leçons de vertu?

De l'Agriculture. La paſſion de propoſer des vues neuves, en fait quel-

quefois haſarder d'extravagantes. L'auteur veut que ſes Elèves s'exercent dans tous les travaux de la campagne, qu'ils apprennent le labour, les engrais, les ſemailles, les moiſſons, les vendanges; qu'ils ſçachent conduire une charrue, manier la bêche, les hoyaux & tous les inſtrumens aratoires. La raiſon dont l'auteur s'appuie pour introduire cet exercice dans ſon inſtitution, eſt que la plûpart des enfans de Paris ignorent comment le bled croît dans les campagnes. Mais ne peut-on, Monſieur, connoître le méchaniſme d'un art ſans l'exercer? Sans parler des difficultés ſans nombre qu'entraîne ce projet ſingulier, comment les foibles bras d'un laboureur de neuf ans (car c'eſt à cet âge que l'agriculture commencera) déchireront-ils le ſein de la terre? Quelles moiſſons peut-on ſe flatter que ces marmots faſſent éclore avec leurs charrues de carton? Si le bled ne croît point, qu'auront-ils appris? L'idée de faire connoître aux enfans les principales opérations de l'agriculture me paroît très-bonne; mais, au lieu de les appliquer eux-mêmes au labour, qu'on pro-

site des promenades hebdomadaires pour leur faire parcourir les campagnes & les y rendre témoins des divers travaux de l'année; qu'on les fasse approcher du cultivateur harassé & noirci de l'ardeur du soleil, qu'ils le considèrent ouvrant de pénibles sillons, brisant la glèbe & arrosant de ses sueurs le champ qu'il fertilise. Outre les connoissances générales qu'en retireront les Elèves, ils apprendront peut-être encore à s'attendrir sur le sort de ces familles laborieuses éparses dans nos campagnes, & ces leçons d'agriculture deviendront pour eux des leçons d'humanité.

Cette première Partie, Monsieur, n'est qu'une compilation de tout ce qu'ont écrit sur cette matière ceux qui ont traité jusqu'ici de l'éducation physique des enfans. L'auteur y cite sans cesse l'exemple des Grecs & des Romains; c'est l'éternel fondement de tous ses préceptes; comme si les temps, le climat, les circonstances, ne devoient mettre aucune différence dans la constitution des enfans; comme si l'institution d'un François devoit être absolument la même que celle d'un Spartiate!

La seconde Partie n'offre pas plus d'idées neuves que la première. *Pour former l'homme moral, il faut*, dit l'auteur au commencement de cette Partie, *éclairer son esprit & placer la vertu dans son cœur.* C'est le sujet de deux longs Chapitres qui occupent cette seconde division de l'ouvrage. L'étude de *la Langue nationale, la Lecture, l'Ecriture, le Dessin, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Histoire Naturelle*, celle *des Arts & des hommes, l'Histoire nationale, Moderne, Ancienne, Profane, l'Histoire Sainte, la Géographie, l'Astronomie, la Physique Expérimentale, la Méchanique, l'Anatomie, la Logique, la Métaphysique, l'Esprit Philosophique, le Style Epistolaire, l'Eloquence, la Poësie, la Fable, le Latin, le Grec, la Littérature ancienne & moderne, la Religion tant naturelle que révélée, la Musique*: telle est à peu-près, Monsieur, la suite, l'ordre & la marche des connoissances utiles dont l'auteur se propose d'orner l'esprit de ses Elèves.

Le nouvel instituteur ne veut point, avec M. l'Abbé *Fleury*, que les enfans

apprennent à lire dans le Latin, parce qu'ils n'entendent point cette Langue. » *Qu'importe*, dites-vous, *que l'enfant* » *comprenne ou ne comprenne pas, pourvu qu'il apprenne à lire.* Qu'importe ? » Ce n'eſt donc qu'un perroquet que » vous voulez former. » Mais quel eſt l'objet du maître, lorſqu'il apprend à lire à un enfant de quatre ans ? Eſt-ce d'éclairer l'eſprit de ſon Elève ? Sont-ce des idées ou ſeulement la figure des ſignes qu'il veut imprimer dans ſa mémoire ? Puiſqu'il ne s'agit d'abord que de lui faire connoître la configuration des lettres, leur valeur & le ſon qui doit les rendre, pourquoi préférer à une langue aiſée, telle que le *Latin*, où toutes les lettres ont une valeur fixe & ſont toujours rendues par des ſons ſemblables, une Langue auſſi compliquée & auſſi variable pour la prononciation que la Françoiſe, où l'*e* tantôt ſe prononce & ne ſe prononce pas, où le *c* uſurpe ſi ſouvent le ſon de l'*s*, l'*m* celui de l'*n*, &c. L'expérience démontre que les enfans apprennent plûtôt à lire dans le Latin que dans le François. Pourquoi ne conſerveroit-on

pas cette routine qui eſt la marche de la nature, puiſqu'elle procède du plus ſimple au plus compoſé? *Qu'importe donc que l'enfant comprenne ou ne comprenne pas, pourvu qu'il apprenne à lire?* Qu'eſt-il beſoin d'idées, de notions, de connoiſſances lorſqu'il ne s'agit encore que de la ſcience des mots? J'obſerverai de plus, Monſieur, que le Livre Elémentaire qne l'auteur voudroit mettre entre les mains de ſes Elèves ne me paroît pas devoir être plus intelligible pour eux que le Latin. Ce Livre, qui n'eſt pas encore fait, ſeroit un bon abrégé de *la Phyſiologie de Haller*, du *Dictionnaire de Trévoux*, *d'un bon Traité d'Architecture* & de la partie du *Spectacle de la nature de M. l'Abbé Pluche* qui concerne les trois règnes.

L'Eloquence eſt néceſſaire à tous ceux qui occupent des places élevées dans toute forme de gouvernement. C'eſt par elle qu'un Militaire calme des ſéditions, qu'un Orateur ſacré entraîne les auditeurs, qu'un Avocat fait triompher le Droit, qu'un Magiſtrat eſt le plus fort dans les délibérations de ſa compagnie, qu'un Négociateur fait un

Traité avantageux pour sa Patrie, qu'un Ministre domine dans les Conseils, & que chacun dans sa sphère se rend maître des esprits. L'auteur voudroit introduire quelques changemens dans la manière dont on s'y prend dans l'éducation vulgaire pour former les Elèves dans l'art de persuader. » L'éloquence, » dit-il, n'est point un art isolé. Elle » tient à la Logique, à la Physique, à » la Métaphysique, à la Morale, à » l'Histoire de la nature & des hom- » mes ; elle est le chef d'œuvre de la » raison ; & c'est par là qu'on débute » avant d'apprendre à penser par la » Logique ! Si l'Eloquence embellit la » raison, elle suppose la raison. De » ces vérités si palpables on doit con- » clure : 1° Qu'au lieu de placer l'étude » de l'éloquence à la suite des Huma- » nités, il faut la renvoyer après la » Philosophie, temps où la raison est » formée par les institutions philoso- » phiques & par les autres connois- » sances qui jettent la lumière sur les » sujets à traiter. 2°. Qu'à la place » des règles stériles & des figures inu- » tiles de Rhétorique, nos Elèves étu-

» dieront l'éloquence dans les grands » modèles nationaux & étrangers. 3°. » Qu'à l'exemple de *Démosthène*, qui » haranguoit des Grecs en Grec, & de » *Cicéron* qui parloit en Latin à des » Latins, le jeune Orateur François » essayera de l'Eloquence en François. » 4°. Qu'au lieu des sujets anciens & » exotiques qu'on propose vulgaire- » ment à traiter, on choisira des argu- » mens domestiques rapprochés de no- » tre temps & de nos mœurs. Certai- » nement un Orateur naissant trouvera » plus facilement des raisons pour dé- » fendre la tête du malheureux *de Thou* » que celle de *Manlius*, pour effrayer » les *Ligueurs* que pour dissuader *Cé- » sar* de la guerre civile. Qu'on le place » dans le conseil de *Charles IX*, de quels » foudres ne s'armera-t-il pas contre la » *Saint Barthélemi ?* » Ces vues me paroissent assez saines; j'y trouve cependant une difficulté. Si l'on rejette l'éloquence après la Philosophie, le temps de l'étude de celle-ci se trouve avancé. Des enfans de douze ans (c'est l'âge auquel l'auteur veut que ses Elèves deviennent Philosophes) auront-ils l'es-

prit assez ouvert, la raison assez forte, le discernement assez exercé, pour saisir les principes de raisonnement qui font l'objet de la *Logique*, pour descendre dans les profondeurs abstraites de la *Métaphysique*, pour embrasser le système compliqué de l'univers, & démêler les ressorts qui composent la Physique sublime de *Newton*. Si l'on rejette encore l'Eloquence après l'étude aride de la Philosophie, les compositions, les pièces d'éloquence des Elèves, en gagnant du côté de la justesse & de la raison, ne perdront-elles point du côté du goût, des graces du style & du brillant des images, avec lesquels l'étude des Humanités semble devoir les familiariser ?

Le second Chapitre de la seconde Partie renferme trois articles où l'auteur traite de la *Justice*, de la *Bienfaisance* & du *Courage*. Ce sont les trois principales vertus qu'on se propose d'inspirer aux Elèves. Pour apprendre la justice aux enfans, l'auteur veut qu'ils se la rendent les uns aux autres. Il établit un tribunal dans chaque classe, où chacun sera jugé par ses pairs, & il y aura aussi

des loix écrites qui attacheront la peine au délit. » On dira peut-être qu'il ne » peut y avoir d'injuſtice où il n'y a » point de propriété. La juſtice ne peut-» elle donc être bleſſée que dans la » propriété ? Elle peut l'être par les in-» jures ; l'inſolent qui aura injurié ſera » donc juſticiable. Elle peut l'être par » les coups ; le violent qui aura frap-» pé ſera donc juſticiable. Mais les » Elèves ne ſeront pas abſolument ſans » propriété ; ils auront celle de leurs » Livres, celle de leurs jouets, celle » de la portion de terre qu'ils cultive-» ront, comme nous l'avons dit en ſon » lieu. Il arrivera infailliblement quel-» que délit contre quelqu'une de ces » propriétés. Le tribunal en jugera. » Outre cela, chaque Elève aura un » petit pécule, égal pour tous, qui » leur ſera diſtribué au commence-» ment de chaque mois. Ce petit pé-» cule ſera deſtiné à leurs plaiſirs. Ils » joueront, &, s'ils trompent ou s'ils ne » paient pas, voilà une *action* intен-» tée contr'eux. Il ne ſera pas défendu » d'emprunter ; au contraire, on ex-» hortera au prêt. Mais, ſi l'emprun-

» teur ne rend pas au jour convenu, la » juſtice en connoîtra. En général, ſi les » enfans viennent à prendre ce qui ne » leur appartient pas, un fruit, par » exemple, dans une promenade cham- » pêtre, ou une fleur dans un jardin, » il faut les priver de ce qui leur ap- » partient, & leur apprendre que la » loi eſt toujours prête à venger les » torts. Les récompenſes ſeront auſſi du » reſſort de la juſtice. Le tribunal cou- » ronnera le vainqueur à la paume, à la » courſe, au ſault, à la lutte, à la na- » tation, &c, &, dans les exercices d'eſ- » prit, celui qui écrira le mieux ſa Lan- » que, qui ſe tirera le mieux d'une rè- » gle d'arithmétique, qui l'emportera » ſur un point de Géographie, d'Hiſ- » toire, de Philoſophie, &c. » Ces pratiques enfantines ſont uſitées dans la plûpart des Inſtitutions ; de pa- reilles vues, Monſieur, me paroiſſent bien petites & bien frivoles. Vous por- terez ſans doute le même jugement de la ſuivante. Pour accoûtumer les en- fans à la bienfaiſance, on commencera par la leur faire exercer ſur les animaux. » On en raſſemblera, dans les baſſes-

» cours de nos Collèges, de beaucoup
» d'espèces. Nos Elèves iront tour-à-
» tour leur distribuer la nourriture à
» l'heure des récréations; &, s'il arrive
» à quelqu'un de les tourmenter, ou
» même de les négliger, ils seront jugés
» & punis. Ces soins bienfaisans pour
» les animaux les habitueront à traiter
» humainement leurs domestiques
» quand ils seront maîtres, & à plus
» forte raison leurs égaux. »

La forme & la constitution des nouveaux Collèges sont établies dans la 3e & dernière Partie. Avant de bâtir celui de la Capitale, l'auteur suppute le nombre d'Elèves qu'elle pourra lui fournir. Ses calculs lui en promettent quatre mille, tirés tant de la noblesse que de la classe des citoyens aisés & en état de payer pension. Il n'assigne que vingt Elèves à chaque Maître; ce qui donne deux cens maîtres pour les quatre mille écoliers. Voici, Monsieur, les principales pièces qui composent l'immense édifice de ce Collège national. 1°. Deux cens salles d'étude pour y distribuer les Elèves vingt par vingt. 2°. Autant de logemens commodes

pour les deux cens Maîtres. 3°. Des cabinets qui renfermeront les inſtrumens des ſciences ; un pour la Géométrie, un pour l'Hiſtoire Naturelle, un pour les cartes géographiques & pour l'hiſtoire du Ciel, un pour la Phyſique Expérimentale, un pour la Méchanique, un pour l'Anatomie. 4°. De grandes ſalles communes pour la récréation, & les exercices du corps dans les mauvais temps. 5°. Une vaſte cour non pavée, mais ſablée, autour de laquelle régneront de grands portiques, tant au premier & ſecond étage qu'au rez de chauſſée. 6°. Un jardin planté d'arbres en larges allées qui donneront de l'ombrage dans la belle ſaiſon pour la récréation & la gymnaſtique. 7°. Un Pré. 8°. Un manège pour l'équitation. 9°. Un potager pour la connoiſſance des légumes. 10°. Un jardin garni d'arbuſtes & de plantes. 11°. Un verger garni de toutes les eſpèces d'arbres fruitiers. 12°. Un jardin fleuriſte. 13°. Une grande pièce de terre labourable avec tous les inſtrumens d'agriculture. 14°. Une ménagerie. 15°. Un canal d'eau de rivière pour les bains

& la natation. 16°. L'éducation commençant à quatre ans, il y aura un quartier ſéparé pour les enfans de quatre à ſix ans, & pour les femmes de ſervice.

On ne parle point ici des corps de bâtimens qui ont rapport à la vie animale, à la maladie & au culte de Religion. Ce ſera l'affaire de l'architecte. Le reſte de cette troiſiéme Partie comprend tout ce qui regarde la *conſtitution morale des Collèges*. L'auteur y traite de la qualité des maîtres ; du nombre des diſciples qu'on peut donner à chacun ; de la détermination fixe de l'enſeignement ; des Livres élémentaires ; des inſtrumens relatifs aux différentes connoiſſances ; du vêtement convenable aux exercices ; de l'égalité abſolue entre les Elèves, & de la ſous-diviſion des claſſes à un certain âge, pour approprier plus directement l'éducation à ce qu'ils doivent être.

Juſqu'à l'âge de quatorze ans l'éducation eſt commune pour tous les Elèves ; mais cette époque amène un nouvel ordre de choſes. Comme les uns ſont deſtinés à ſervir la Patrie dans la

Robe, les autres dans l'Epée, ceux-ci dans l'Eglise, ceux-là dans les Négociations, d'autres enfin à se livrer entièrement aux Sciences pour augmenter la somme des lumières de la Nation, l'auteur sépare à cet âge ses Elèves en cinq classes, celle de la Robe, celle de l'Epée, celle de l'Eglise, celle de la Négociation & celle des Sçavans. C'est ainsi que, pendant les deux dernières années de l'éducation, chaque Elève pourra s'initier à sa vocation. N'êtes-vous pas étonné, Mr, de voir une de ces cinq classes destinée aux *Sçavans?* L'auteur regarde-t-il les Lettres comme un métier & une profession qui exige une éducation particulière? Croit-il, en les reléguant dans une classe séparée, qu'elles ne puissent s'allier & se confondre avec les autres états? Quels parens destineront leurs enfans à ne jouer dans la société que le rôle de Sçavans? J'en pourrois dire autant de la Négociation. Comment connoîtra-t-on qu'un enfant à l'âge de quatorze ans est appelé à remplir un jour les fonctions de Négociateur? Ces emplois ne sont qu'accidentels & ne peuvent se prévoir,

L'auteur, après avoir examiné ce qu'il appelle toutes les *pièces d'éducation*, soit dans le Physique, soit dans le Moral, présente une tablature où sont rédigés, année par année & classe par classe, les exercices & les sciences dont on occupera successivement les Elèves. Comme son plan embrasse le corps entier de la Nation, il propose ses vûes pour l'établissement de semblables Collèges, proportion gardée, dans les grandes, moyennes & petites villes de Province. Ses soins s'étendent jusques sur les bourgs & les villages, dans lesquels il place de nouvelles Ecoles, auxquelles présideront deux Maîtres, l'un pour enseigner à lire, à écrire, à chiffrer, à tenir un livre de comptes, à connoître les poids & les mesures, les contrats, les baux; l'autre pour instruire sur la culture des terres & le produit des animaux.

Les objections en petit nombre que j'ai faites sur quelques endroits de cet ouvrage ne sont pas les seules qui me soient venus en le lisant. Mais je ne finirois pas si je voulois mettre sous vos yeux toutes les difficultés qu'on

pourroit élever contre ce nouveau projet d'inſtitution ; je dis nouveau, Monſieur, & non pas neuf ; car toutes les idées qu'il renferme ſe trouvent dans une infinité de Livres, & l'auteur n'a fait que les raſſembler ou les développer. Tel qu'il eſt, il aura le ſort de tous ceux qu'on a propoſés juſqu'ici ; il ne ſera point exécuté, parce qu'il exige trop. Pour donner une meilleure forme à l'éducation préſente, il s'agit moins de détruire que de perfectionner ; mais l'amour-propre trouve mieux ſon compte à créer ou à renouveller des chimères platoniques, qu'à corriger les abus qui exiſtent. Parmi les vûes qu'on préſente dans ce ſyſtême, il en eſt de ſages & d'utiles, quoique déja connues, qu'on peut adapter aux inſtitutions actuelles. Vous ne mettrez pas au rang de ces idées judicieuſes & ſalutaires la pratique humiliante & ridicule que recommande l'auteur de donner de temps en temps des coups de bâton aux Elèves pour les accoûtumer à ſouffrir la douleur ; ce qu'il y a de plus biſarre & de plus extravagant, c'eſt que, ces coups de bâton, il veut

qu'on les leur applique lorſqu'on ſera le plus content d'eux ; enſorte qu'ils regardent comme un honneur de les recevoir.

On attribue cet ouvrage à M. l'Abbé *Coyer*, & je n'ai pas de peine à l'en croire l'auteur. J'y reconnois cette manière meſquine, cet eſprit froid, ſec & minucieux, ces prétentions à l'épigramme & à la gentilleſſe qui ſe font remarquer dans la plûpart des écrits qu'il nous a donnés. Dans l'article de la *Natation* il nous dit que les Romains ſe baignoient dans le Tibre. *Ce fleuve autrefois ſi célèbre*, ajoûte-t-il, *ne ſert plus qu'à laver des ſurplis.*

Eh quoi, C...., d'un Prêtre eſt-ce là le langage ?

Cet Ecrivain s'eſt vû long-temps membre d'une Société proſcrite, à laquelle il doit l'éducation qu'il a reçue, & cependant il traite ſes anciens maîtres, ſes confrères, avec aſſez de mépris. A Dieu ne plaiſe qu'on donne à ce procédé le nom d'ingratitude ;

c'eſt ſans doute philoſophie noble & ſublime.

Des amplifications qui n'amplifient que du verbiage..... On tire des Ecoliers *plus de larmes que de Latin..... Le Théologien doit avoir les yeux de la foi, & le Philoſophe la foi des yeux.....* En parlant du cours des Humanités qu'on fait dans les Collèges, *voilà des Humanités bien ſauvages! .... Un Capucin qui avoit fait ſes études, comme on les fait communément, croyoit que Cicéron*, qu'il appelloit NOTRE PÈRE CICÉRON, *avoit été Général de l'Ordre de Saint François dans le temps des Croiſades. Combien de Capucins ne trouveroit-on pas au ſortir des Collèges?* &c: voilà, Mr, un échantillon des petites ſaillies de gaîté qui de temps en temps échappent à M. l'Abbé *Coyer*. Mais à qui perſuadera-t-il qu'un Capucin, qui a fait ſes études, croie, tout Capucin qu'il eſt, que *Cicéron* a été Général de ſon Ordre? C'eſt une de ces plaiſanteries populaires qu'on peut ſe permettre dans la converſation, mais qu'on doit bannir d'un Livre ſérieux. La première

choſe

chose qu'on apprend au Collège, est que *Cicéron* étoit un fameux Orateur de l'ancienne Rome.

M. l'Abbé *Coyer* pèche quelquefois contre la Langue. *Combien de veuves que la misère & le délaissement poursuivent* : cela n'est pas François ; le mot *délaissement* exclut la *poursuite*..... *Les Lapons descendent avec des patins les fonds les plus précipités.* 1°. On dit *descendre une montagne, un escalier*, &c ; il faut dire *descendre dans un fond.* 2°. Des objets quelconques peuvent être *précipités dans des fonds ;* mais *des fonds précipités* sont tout à-fait neufs ; ce que c'est que la manie de se singulariser ! Pourquoi ne pas dire bonnement *les précipices les plus profonds ?* .... *Un sourire qui chasse les nuées & sérénise le Ciel. Montagne* a dit *séréner* pour *calmer, appaiser ;* voici sa phrase : *la Philosophie doit séréner les tempêtes de l'ame ;* mais ce mot, ainsi que beaucoup d'autres, nous l'avons perdu. L'Académie Françoise, dans son Dictionnaire, met *Rasséréner, rendre serein*, en avertissant que ce verbe n'est plus d'usage. *Sérénifer* ne se trouve nulle part.

Si l'auteur eſt incorrect, il n'eſt pas moins ſtérile en moyens de rendre ſes penſées. En général, il les enchaſſe dans les mêmes cadres; les mêmes tours reviennent à chaque page; ce qui rend la lecture de ſon volume pénible & fatigante. Le mouvement eſt néceſſaire, *ſous peine* de la ſtagnation des humeurs..... L'homme de cabinet doit prendre de l'exercice, *ſous peine* d'infirmité..... Il faut être modéré dans ſes plaiſirs, *ſous peine* de douleur & de la vie, &c, &c, &c.

La petite ambition Littéraire de M. l'Abbé *Coyer* perce dans ſon Livre. Il loue, il encenſe, il exalte pluſieurs Académiciens François; il indique leurs ouvrages comme les meilleurs qu'on puiſſe mettre entre les mains de la jeuneſſe dans ſon Collège idéal; ce qui ne veut dire autre choſe, ſinon qu'il a grande envie d'être auſſi de l'Académie. Ce deſir eſt aſſûrément très-louable; je ſouhaite ardemment qu'il ſoit rempli, & qu'une diſtinction auſſi brillante *ſéréniſe* le front de l'auteur.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 24 Août 1770.

LETTRE VIII.

Avertiſſement du Clergé de France, aſſemblé à Paris par permiſſion du Roi, aux Fidèles du Royaume, ſur les dangers de l'Incrédulité.

PARMI les réfutations qu'on nous donne des mauvais Livres publiés de nos jours, il en eſt plus d'une qui ne reſpire que la pédanterie & l'aigreur. Au lieu de la nobleſſe des penſées, des agrémens du tour, de l'aménité du coloris, on y trouve un fatras d'érudition qui effraie, une amertume de zèle qui révolte, une ſéchereſſe de ſtyle qui rebute. On aime bien mieux un ouvrage où la ſcience ne paroît que pour ſe dépouiller de ce qu'elle a d'aride, où la charité fraternelle accompagne la raiſon, où la modeſtie enfin tempère ce qu'un pinceau vainqueur a de hardieſſe & de fierté. Tels ſont à-peu-près, Monſieur, les traits qui caractériſent

l'*Avertiſſement du Clergé de France*; que je vous annonce. Tout y eſt plein de ſageſſe, de douceur & d'onction.

Le but que ſe propoſent nos premiers Paſteurs eſt de faire voir que les avantages promis par l'Incrédulité ne ſont que preſtige & menſonge; qu'au lieu d'élever l'homme, elle le dégrade & l'avilit; qu'au lieu de lui être utile, elle nuit à ſon bonheur; qu'elle diſſout les liens de la ſociété, détruit les principes des mœurs, renverſe les fondemens de la tranquillité publique; que nos intérêts les plus chers ſont liés au maintien de la Religion; que ſans elle nous ne pouvons acquérir ni une connoiſſance ſuffiſante de nos devoirs, ni la force de les pratiquer; qu'elle ſeule enfin nous ouvre le chemin du bonheur.

Parmi les preuves victorieuſes qu'on accumule pour établir la vérité de la Religion, en voici une qui m'a paru très-ſolide, & d'autant plus convaincante qu'elle eſt tirée de la conduite même des Incrédules. » Les anciens » Philoſophes ne nous offrent que va» riété & contradiction. Si je croyois,

» disoit *Lactance* en parlant d'eux, qu'ils » pussent être des guides capables de » me conduire, je les suivrois volon- » tiers; mais, comme chacun suit une » route différente, comment pourroient- » ils m'indiquer celle que je dois te- » nir? Sur les objets les plus essentiels » à l'homme, tels que la croyance d'un » Dieu, la nature de l'ame, celle du » souverain bien, il y avoit presqu'au- » tant d'opinions que d'écoles; chacune » se faisoit une gloire d'avoir un systê- » me qui la distinguoit des autres; & » la conséquence que les plus grands » génies de l'Antiquité tiroient de cette » division, c'est que tout étoit incer- » tain & douteux. Les Dieux, disoit » *Platon*, se sont réservé la vérité, ils » n'ont laissé aux hommes que la vrai- » semblance. Les Incrédules modernes » ne sont pas plus d'accord entr'eux » que les anciens Philosophes. Partagés, » non-seulement sur les premiers dog- » mes de la Religion, mais encore sur » les principes de nos actions, sur l'é- » tendue de nos devoirs, sur l'influence » du vice & de la vertu, sur la nature » des passions, sur l'autorité des loix

» tant naturelles que civiles, ſi quel-
» ques-uns d'entr'eux ont apperçu
» le vrai ſur certains objets, leurs idées
» ſont reſtées éparſes & ſans enchaîne-
» ment; ils ne les ont point raſſem-
» blées dans un corps de doctrine; ce
» qui cependant étoit néceſſaire pour
» les rendre utiles. Un d'entr'eux a vou-
» lu dans ces derniers temps former un
» ſyſtême complet *. Mais, nous l'eſ-
» pérons encore, ce ſyſtême audacieux
» & révoltant trouvera des contradic-
» teurs parmi ceux mêmes qui ſemblent
» ſe réunir à l'auteur pour combattre
» la Religion; ſes aſſertions ſacrilèges
» ſeront contredites par d'autres qui les

* Depuis quelques mois il paroît un Livre abominable intitulé *Syſtême de la Nature, ou des Loix du monde Phyſique & du monde Moral*, 2 volumes *in*-8°. C'eſt un ramas de blaſphêmes & d'abſurdités, un réchauffé de *Spinoſa* & de beaucoup d'autres, une compilation de tout ce que l'on a écrit, non ſeulement contre le Chriſtianiſme, mais contre tout culte quelconque. Les doctes & vertueux Prélats ont ce ſyſtême en vûe dans cet endroit de leur *Avertiſſement*.

» ont d'avance proſcrites & réfutées : » tant il eſt vrai que l'erreur ne peut être » d'accord avec elle-même ! Il ſemble » que Dieu ait traité les faux Sages qui » ont porté leurs regards téméraires ſur » ſon eſſence & ſur ſes decrets, comme » ces hommes inſenſés qui voulurent » élever un bâtiment juſqu'au Ciel, » pour ſe ſouſtraire à ſa vengeance. Il » les a livrés à l'ignorance, à l'incerti- » tude & à la confuſion de leurs idées, » & ils ne laiſſent de monumens que » les traces informes de leurs folles en- » treprises. Or, que doit-on conclure » de cette variété d'opinions ? Si, dans » un Etat policé, il ſe préſentoit un » homme qui dit aux habitans : *la for-* » *me du gouvernement qui fait votre ſû-* » *reté, eſt fondée ſur des principes incer-* » *tains, ſur des préjugés, ſur des erreurs ;* » *vous ne ſerez heureux que lorſque vous* » *y aurez renoncé ;* & ſi en même » temps ce prétendu Légiſlateur ne pro- » poſoit ni loix, ni règlemens, ou s'il » n'annonçoit que des idées peu réflé- » chies & mal combinées, pourroit-on » croire qu'il auroit bien mérité de la » Patrie ? C'eſt cependant ce que fait

» l'impiété. Son esprit destructeur porte
» par-tout la guerre & le ravage ; mais
» elle ne peut rien établir ; elle s'efforce
» d'enlever à l'homme la règle de con-
» duite qui guide ses pas ; mais elle ne
» lui offre ni lumière, ni appui ; & si,
» pareille à ces phosphores qui ne bril-
» lent que dans la nuit la plus sombre,
» elle jette quelquefois, au milieu des
» ténèbres qu'elle produit, une clarté
» foible & passagère, cette clarté dispa-
» roît bientôt & rend encore, pour
» l'homme qu'elle a séduit, l'obscurité
» plus profonde & plus affreuse. Au dé-
» faut de système & d'ensemble oppo-
» sons l'enchaînement sublime de la
» doctrine que J. C. est venu enseigner
» aux hommes. Ce ne sont point des
» idées vagues & confuses, des con-
» noissances superficielles ou successi-
» ves, des lueurs ou des apparences
» qui viennent par intervalles éclairer
» ou fasciner les esprits. Toutes les par-
» ties de la Religion se prêtent une
» force mutuelle & se tiennent par des
» rapports nécessaires. Nulle vérité n'y
» est stérile ni isolée. *Moïse* & *J. C*,
» l'ancienne & la nouvelle Alliance,

» les Patriarches, les Prophètes & les
» Apôtres concourent au même objet,
» & ſe ſervent mutuellement de té-
» moignages. Il n'eſt aucun dogme qui
» n'influe ſur la pratique des préceptes;
» aucun précepte qui ne rappelle ou ne
» ſuppoſe la croyance des dogmes; &
» le culte qui nous eſt preſcrit, eſt
» l'expreſſion véritable & ſolemnelle
» des uns & des autres. Non ſeulement
» tout eſt lié dans la Religion, mais
» l'édifice qu'elle forme n'eſt pas moins
» étonnant par la multitude & la ri-
» cheſſe de ſes parties que par leur ac-
» cord & leur ſolidité. La croyance
» d'un Dieu Créateur & Rédempteur
» en eſt la baſe & le fondement. De ce
» principe fécond découlent tous les
» devoirs de l'homme, les règles qui
» en dirigent la pratique, les moyens
» que la Providence lui a ménagés pour
» y être fidèle, les récompenſes & les
» peines attachées à la fidélité & à la dé-
» ſobéïſſance. De quel genre de ſecours
» & de lumières peut-il avoir beſoin,
» que la Religion ne ſoit prête à lui
» fournir? Elle ſatisfait aux queſtions
» ſur la Divinité; elle développe les

» différens rapports de l'homme. Il » n'eſt aucune action de la vie qu'elle » ne règle ou ne ſanctifie ; elle ſuffit » à tous les états, à toutes les condi- » tions, à tous les évènemens ; elle em- » braſſe le ciel & la terre, ce qui eſt » fini & ce qui ne l'eſt pas, le temps & » l'éternité. Qu'on nous cite dans les » opinions des hommes un corps de » doctrine auſſi bien lié dans toutes ſes » parties, auſſi étendu, auſſi univer- » ſel, & alors, ſuivant la penſée de » *Lactance*, ce corps de doctrine ne » pourra être différent de celui que » préſente la Religion. Les routes de » l'erreur ſont infinies ; mais le ſentier » de la vérité eſt unique ; & celui qui » pour le connoître, ajoûte ce même » défenſeur de la foi, compte ſur ſes » propres forces, reſſemble au pilote » imprudent qui néglige de lire dans le » Ciel la ligne de ſa route, & qui bien- » tôt, errant au gré des courans & des » vents oppoſés, eſt puni de ſa témérité » par un triſte naufrage. En effet, la rai- » ſon humaine, comme le remarque S. » *Thomas*, eſt un des moyens que » Dieu nous a donnés pour diſcerner

» la vérité. Mais, ſemblable à ces eaux » bienfaiſantes que l'induſtrie des hom- » mes a ramaſſées pour répandre la ri- » cheſſe & l'abondance & qui, venant » à rompre les digues ſalutaires qui les » retiennent, portent par-tout la ter- » reur & la déſolation, elle s'égare & » nous perd, ſi, uſurpant le droit de tout » connoître, elle oſe franchir les limi- » tes que la Providence lui a mar- » quées. »

Le morceau ſuivant n'eſt ni moins vivement conçu ni moins noblement écrit. » La croyance d'un Dieu vengeur » du crime & rémunérateur de la vertu, » l'idée ſublime de la Providence, la » certitude d'une vie éternelle : voilà le » contrepoids que la Religion oppoſe » à la fougue des paſſions & à l'in- » conſtance des évènemens.... Ces idées » conſolantes ſoutiennent le Chrétien » dans tous les inſtans de ſa vie. Si le » Ciel répand ſur lui quelques-uns des » biens que les hommes recherchent, » il ſçait en jouir, parce qu'il n'en abuſe » pas. Si le Ciel les lui enlève il ne s'en » plaint pas ; parce qu'il en connoît la » vanité.... Eſt-il lorſque la mort vient de

» ſéparer de tout ce qu'il a de plus
» cher, elle le trouve ſoupirant après
» le moment qui va le réunir à ſon
» Créateur. A ces promeſſes, à ces eſ-
» pérances, à ces conſolations, que
» peut ſubſtituer l'Incrédulité? Des
» idées ſtériles d'ordre & de rapports
» que le plus grand nombre des hom-
» mes ne peut ſaiſir; l'empire fatal de
» la néceſſité qui ne fait qu'aggraver
» les maux, en les ſuppoſant ſans re-
» mède; une indifférence ſtoïque, qui
» ne peut convenir qu'à des êtres in-
» ſenſibles; de vaines conſidérations
» dont la fragile impreſſion cède au
» moindre évènement malheureux. O
» vous qui oſez douter des vues bien-
» faiſantes de la Providence, venez
» donc offrir vos froides conſolations à
» ce miſérable habitant de la campa-
» gne, qui achète, à la ſueur de ſon
» front, le foible aliment qui pro-
» longe ſes triſtes jours; à cette mère
» infortunée à qui le Ciel a donné
» un cœur ſenſible, des enfans à éle-
» ver, & nul ſecours à leur offrir; à
» cet homme puiſſant qui a étonné l'u-
» nivers par ſa chute, comme il l'avoit

» étonné par ſon élévation ; à cet hom-
» me de plaiſirs, à qui il ne reſte que
» des remords dévorans & de cruelles
» infirmités ; au malade languiſſant,
» qui ne fait que choiſir entre les dan-
» gers des remèdes & ceux de la mala-
» die, entre les douleurs qui retar-
» dent le moment de ſa mort ou celles
» qui l'accélèrent. Dites à celui qui
» manque de tout, qu'il n'eſt point
» d'autres biens que ceux qu'on poſsède
» ſur la terre ; à celui, dont la débauche
» & la maladie ont affoibli les ſens,
» qu'il ne peut être heureux que lorſ-
» qu'ils ſeront ſatisfaits. Dites à celui
» qui eſt la victime de la fraude & de
» l'injuſtice, que l'intérêt doit être le
» premier mobile de l'homme, & que
» tout eſt dans l'ordre lorſque les vues
» de cet intérêt ſont remplies. Dites
» ſur-tout à ce malheureux étendu ſur le
» lit de la mort, qu'elle emporte avec
» elle une deſtruction totale, que le
» néant va devenir ſon partage, qu'il
» perd tout & n'a rien à eſpérer, &c. »

Je me borne à ces deux citations. Vous ſçavez, Monſieur, que la beauté d'un diſcours conſiſte principalement dans

l'ordre & l'enchaînement des preuves. En isoler quelques unes, c'est les affoiblir & les déparer ; si je l'ai fait, ce n'a été que pour vous donner une idée du style de l'ouvrage, qui, sans contredit, est un des meilleurs que nous ayons en ce genre de réfutation. Cet *Avertissement*, plein d'éloquence & de solidité, se trouve à Paris chez *Desprez* Imprimeur du Roi & du Clergé de France rue S. Jacques, au coin de la rue des Noyers. Il est imprimé en deux formats, *in*-4° & *in*-12.

*Matière Médicale, extraite des meilleurs Auteurs, & principalement du Traité des Médicamens de M. de Tournefort & des Leçons de M. Ferrein, par M.*****, Docteur en Médecine : trois volumes in*-12, *à Paris chez Debure fils Libraire Quai des Augustins, près du Pont S. Michel.*

On appelle *Matière Médicale* ou *Médicinale* cet amas de substances qui se

tirent des Végétaux, des Animaux & des Minéraux, & qui entrent dans la compoſition des remèdes internes ou externes que la Médecine & la Chirurgie emploient pour guérir ou pour ſoulager les maux qui nous affligent. Mais quiconque veut obtenir quelque ſuccès de l'application de ces ſubſtances, doit ſçavoir l'hiſtoire de chacune, les principes qu'elle contient, ſes propriétés particulières, les effets qui en réſultent, les avantages que l'expérience en promet; il doit connoître auſſi la doſe à laquelle on doit les donner, les cas où elles peuvent être adminiſtrées ou proſcrites, dans quelle liqueur on peut les faire cuire ou infuſer, les changemens qu'elles éprouvent dans leur mélange avec d'autres ingrédiens. Il n'eſt pas moins néceſſaire d'être inſtruit de la nature des diverſes préparations & de ce qui entre dans leur compoſition. Ce n'eſt qu'après avoir acquis cette connoiſſance, qu'on eſt capable de ſecourir ſes ſemblables. Cette étude, comme on voit, eſt immenſe; mais elle eſt moins embarraſſée qu'elle ne l'étoit il y a quelques ſiécles. La ſaine

Philoſophie a diſſipé l'obſcurité qui régnoit dans cette partie de la Médecine. Une fauſſe théorie a fait place à une théorie plus lumineuſe, fondée ſur l'expérience. C'eſt d'après elle & d'après les effets de ces ſubſtances qu'on a été à portée de les ranger chacune ſous des claſſes méthodiques, où l'eſprit de ſyſtême n'a point eu de part.

Entre tous ceux qui ont travaillé dans ce genre, on a les plus grandes obligations à l'illuſtre Botaniſte M. *de Tournefort*. Son *Traité de la Matière Médicale* ou *des Medicamens*, ſans être complet, eſt un très-bon ouvrage. Le célèbre feu M. *Ferrein* s'eſt également occupé de cet objet dans ſes Cours, tant publics que particuliers; on ſçait quels ont été ſon zèle & ſes travaux pour rendre l'étude des Médicamens moins épineuſe. La méthode qu'il a ſuivie eſt ſimple, vraie, facile à ſaiſir. Un Médecin qui ſe fait gloire d'avoir été ſon diſciple, s'étant propoſé de donner une nouvelle édition de la *Matière Médicale* de M. *de Tournefort*, a cru qu'il ne pouvoit rien

faire de mieux que d'adopter le plan de M. *Ferrein*. Les explications de ces deux habiles Profeſſeurs ſe trouvent donc réunies & comme fondues enſemble dans les trois volumes que je vous annonce, Monſieur, & c'eſt ce qui en augmente le mérite. On doit même les regarder comme faiſant partie du *Cours de Médecine Pratique* du même M. *Ferrein* qui parut l'année dernière en trois volumes *in*-12, & qui ſe vend chez le même Libraire. Ainſi ces deux ouvrages ſe prêtent un ſecours mutuel; l'un ſuppoſe néceſſairement l'autre. Le premier apprend à connoître les différentes maladies & la manière de les traiter; le ſecond donne l'hiſtoire des moyens qui doivent être employés. En un mot, tout la ſcience du Médecin eſt, en quelque ſorte, renfermée dans ces deux Traités.

Remercîment d'un Capucin de Meudon à l'Auteur de MÉLANIE.

Cette petite pièce aſſez jolie eſt une imitation de l'agréable *Epître d'un*

Curé sur le même sujet ; l'une vaut mieux que l'autre sans doute, & cela doit être. Vous remarquerez entre ces deux morceaux la même distance, pour ainsi dire, qui se trouve entre ceux qu'on en suppose les auteurs.

Souffrez qu'un Capucin Novice,
Qui tranquillement dans ce lieu,
Chantant du nez le saint Office,
Devoit bientôt offrir à Dieu
De ses beaux jours le sacrifice,
Vous adresse un remercîment.
Oui, j'ai lu votre *Mélanie* ;
Eclairé par votre génie,
Je romps ma chaîne en ce moment.
Que votre éloquence a de charmes !
Que votre style est séduisant !
Qu'il est concis ! Et que de larmes
Je sens couler en vous lisant !
Combien j'admire la tendresse
Et le courroux de votre amant !
Que j'aime votre dénoûment,
Et que *Mélanie* intéresse !

Que votre *Caré* parle bien !
Et ſur-tout qu'il eſt néceſſaire !
Mais, à côté de votre mère,
Non, *Clytemneſtre* n'eſt plus rien.
Malgré les faiſeurs d'Epigramme
Dont vous bravez l'inimitié,
Je vous réponds que jamais Drame
N'excita ſi bien la pitié.
Si quelque rimeur ſubalterne,
Tranchant du Cenſeur délicat,
Ne trouve en vous qu'un ſtyle plat,
Qu'un coloris obſcur & terne,
Et ſur le Parnaſſe moderne
Oſe barbouiller votre éclat;
Que vous importe le vulgaire?
Les médiſans & les jaloux
Auront beau dire, auront beau faire,
Corneille, *Racine* & *Voltaire*
N'ont jamais écrit comme vous.
Lorſque *Warwick*, à qui tout cède,
Le grand *Warwick*, ſi bien vanté,
Aux François fut repréſenté,

Dans l'ivreſſe qui nous poſsède,
Il fut ſoudain mis à côté
Du fier *Eſſex* & de *Tancrède*:
On trouva tout bien inventé.
Il faudroit, après tant de gloire,
Après tant d'illuſtres travaux,
Laiſſer quelquefois la victoire
Orner le front de vos rivaux.
Eh, pourquoi, d'un ton ſi ſévère,
Dans votre *Mercure Galant**,
Découragez vous le talent!
Du pauvre Rimeur débonnaire,
Dont la crédule vanité
Se fait ſiffler par le Parterre;
Ou dont le ſuccès éphémère
Doit mourir dans l'obſcurité?
N'inſultez point à ſa misère:
Il faut un peu d'humanité
Pour ſon ſemblable & pour ſon frère.

* On prétend que l'auteur de *Mélanie* travaille au *Mercure*, & que, dans ce Journal, il a le département des pièces de Théâtre.

Ode sur le Mariage de MGR LE DAUPHIN : *par M. Soret, Avocat au Parlement, de l'Académie de Nancy, à Paris chez la veuve Regnard & Demonville Libraires Grand'Salle du Palais.*

Cette *Ode* est une des meilleures que j'aie lues sur cet auguste hyménée. Je vous en rapporterai quelques strophes :

Toi, dont la sagesse profonde
Rétablissant l'Autorité,
Préparoit le bonheur du monde
Par tant de traits de fermeté ;
Le temps a mûri ton ouvrage,
Richelieu, tes soins, ton courage
N'eurent que de sanglans succès :
Ce que tu cherchois dans les armes ;
Loin du carnage & des allarmes,
Bernis l'a trouvé dans la paix *.

*Le Traité d'alliance entre la maison de Bourbon & celle d'Autriche a été ménagé & conclu

. . . . . .

Choiſeul, ton heureuſe prudence
De l'Europe tient la balance
Qu'elle va fixer ſans retour ;
Par des nœuds que ta main reſſerre,
J'apperçois le Dieu de la Guerre
Chargé des chaînes de l'Amour.
Déja le peuple qui s'empreſſe,
De zèle & d'eſpoir animé,
Répond par des cris d'allégreſſe
Au bruit du ſalpêtre enflammé.
Auguſtes Epoux, l'encens fume ;
Le flambeau de l'Hymen s'allume ;
Votre couronne eſt dans ſes mains :
Sur l'autel couvert de guirlandes,
Venez, pour premières offrandes,
Jurer le bonheur des Humains.

Le Poëte évoque l'ombre de feu MGR LE DAUPHIN, père du DAUPHIN actuel.

par M. le Cardinal *de Bernis*. Le *Pacte de famille* & le Mariage de MGR LE DAUPHIN ont été négociés par M. le Duc *de Choiſeul*.

Il tient à ſon digne fils un diſcours plein de nobleſſe & de ſentiment :

Que vos brillantes deſtinées
Ne ſéduiſent point votre cœur ;
A vos paſſions enchaînées
Commandez en maître, en vainqueur.
Fils ſoumis, tendre époux, bon père,
Ouvrez à l'amitié ſincère
Un cœur fait pour la mériter.
Vrai Philoſophe aux pieds du Trône,
Soyez digne de la Couronne
Par la crainte de la porter.

Chargé de ſon poids redoutable,
Régnez par la Religion.
Montrez un Vengeur au Coupable,
Mais un père à la Nation.
Abhorrez l'affreux Deſpotiſme,
L'Impiété, le Fanatiſme ;
Rempliſſez les d'un juſte effroi ;
Aux vices déclarez la guerre ;
Mon fils, les maîtres du Tonnerre
Sont les eſclaves de la Loi.

Portrait de M. de Monteſquieu.

Daſſier, Artiſte Anglois, vint exprès de Londres pour frapper la Médaille de M. *de Monteſquieu.* C'eſt d'après cette Médaille que le Sieur *Benoît* a gravé le Portrait de cet homme illuſtre. Il eſt placé dans un Médaillon qu'enferme une bordure de quatre pouces & demi de haut ſur trois pouces de large. Il eſt très-reſſemblant. On remarque, dans la tête, du caractère, de la fineſſe & de l'expreſſion. On le trouve à Paris chez *Gaucher* Graveur rue du Fauxbourg Saint Jacques, maiſon des Dames de la Viſitation; le prix eſt de vingt-quatre ſols. Ce Portrait pourra s'adapter à la belle édition du *Temple de Gnide* que M. *le Mire* vient d'annoncer au Public.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 27 Août 1770.

LETTRE

LETTRE IX.

Le Bon Militaire ; par M. de Bouſſanelle, Brigadier des Armées du Roi, ancien Capitaine au Régiment du Commiſſaire-Général de la Cavalerie, Membre de l'Académie des Sciences & Beaux-Arts de Béziers, 1 volume in-8° de près de 300 pages, à Paris chez Lacombe Libraire rue Chriſtine.

M. *de Bouſſanelle*, dans cet ouvrage, expoſe aux jeunes militaires les vertus & les devoirs de leur état. Ce n'eſt point la ſcience de la guerre qu'il ſe propoſe de leur enſeigner ; ſon Livre n'eſt point un Traité de Tactique, mais un corps de morale adaptée à la profeſſion de guerrier. Comme il ſçait que les exemples ont plus de force que les leçons, il a pris ſoin d'en raſſembler d'intéreſſans dans ſon ouvrage, &

d'y tempérer la sécheresse & l'aridité des préceptes par un grand nombre d'anecdotes militaires & de traits héroïques de courage, d'intrépidité, de constance & de dévoûment à la Patrie: anecdotes précieuses, qui, parce qu'elles n'appartiennent qu'à des guerriers obscurs, à de simples soldats, sont quelquefois dédaignées de nos historiens comme indignes de la majesté de nos annalles, mais que les *Plutarques*, les *Polybes* & les *Tacites* avoient si grand soin de recueillir, & dont ils sçavoient si bien profiter pour orner leurs histoires.

M. *de Bouffanelle* traite, dans les différens Articles qui partagent son Livre, de la *vie militaire & de sa discipline*, de l'*émulation*, de la *subordination*, des *mœurs*, de *l'origine & des malheurs des duels*, des *talens & des devoirs d'un chef*, *de sa valeur*, *du courage & de l'audace*, *du luxe dans les armées*, *de la guerre*, *des Mathématiques & des études propres aux Militaires*, *de la désertion*, *des exercices*, *de la généalogie & filiation des Corps*, *de la Religion*, &c. L'amour de l'ordre & l'atta-

chement à ſes devoirs ſont des qualités eſſentielles dans un Militaire. M. *de Bouſſanelle* rapporte qu'on vit un père * à la bataille de Fontenoi, oublier qu'il l'étoit au moment où il s'agiſſoit de combattre. Son fils tombe à ſes côtés; mais ce fils expirant n'arrête, ne ſuſpend en rien le premier devoir du père; il le recommande promptement à quelques Carabiniers, marche enſuite avec ſes eſcadrons, charge l'ennemi, & fait à la tête de ſon corps des prodiges de valeur. La bataille finie, le Monarque lui-même, touché du malheur de ce père infortuné, daigne aller à lui pour le conſoler & lui marquer toute ſa ſenſibilité. Le vrai héros, redevenu père, verſe alors ſes premières larmes, &, plein de tous les ſentimens qui devoient l'agiter, répond à ſon Roi par ces paroles mémorables : *Sire, on eſt citoyen avant d'être père.*

Vous ne lirez qu'avec admiration, Monſieur, ce trait attendriſſant de franchiſe, de candeur & de modeſtie d'un Capitaine de l'ancien Régiment

* M. *de Guiri*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant des Carabiniers.

d'*Aubuſſon*. Le nom de cet honnête & reſpectable Officier étoit *Duras*; on le croyoit, dans ſon Régiment, de la Maiſon de *Duras*; il déſabuſa lui-même ſes camarades. Le Régiment d'Aubuſſon paſſant par la ville de Leictoure, le père de *Duras*, païſan des environs, vint voir ſon fils dans ſes vêtemens ordinaires; & craignant, mal-à-propos, ou de n'en être pas reconnu, ou d'humilier ce fils que ſon mérite & ſa valeur avoient élevé de l'état de ſimple Cavalier à celui de Capitaine, il le fit appeller à la porte de l'auberge. *Duras* reconnoiſſant ſon père, tombe à ſes genoux, les embraſſe, & le forçant de paroître en ſabots & en habit de toile, il le préſente au Comte d'*Aubuſſon-la-Feuillade* ſon Colonel & à tous les Officiers du Régiment. Le Comte d'*Aubuſſon*, de retour à la Cour, en rendit compte à *Louis XIV*. Le Roi lui ordonna ſur le champ de faire venir le Capitaine. *Duras* arriva, & fut préſenté à *Louis XIV*, qui lui dit; en lui tendant la main, ces paroles remarquables & dignes d'un ſi grand Roi: *Duras, je ſuis bien aiſe de connoître le plus hon-*

nête homme de mon Royaume ; je vous accorde mille écus de penſion ; mariez-vous, j'aurai ſoin de vos enfans ; les Duras les reconnoîtront ſans peine, & s'en feront honneur.

L'âme franche du ſoldat connoît la douce amitié. Le trait qu'en rapporte M. *de Bouſſanelle* eſt digne des *Oreſtes* & des *Pilades*. Deux Grenadiers des Gardes Françoiſes, liés de la plus étroite amitié, s'entretenoient enſemble la veille d'une grande action. L'un d'eux remarqua dans l'autre une teinte de triſteſſe, un air morne & rêveur ; il lui en demanda la cauſe. Le Grenadier lui répondit franchement : *Camarade, tu me connois ; malgré cela, je t'avouerai de bonne foi que je ne puis m'empêcher de penſer à ma femme & à mes enfans dans ce moment-ci ; tu ſçais qu'il n'ont pour vivre que moi & que ma boutique de Paris ; que deviendroient-ils ſi je venois à être tué ? Va, ne t'embarraſſe pas*, dit l'autre, *fais ton devoir comme tu l'as toujours fait ; nous ne ſerons pas tués tous deux ; ſi tu l'es, je me charge de ta femme & de tes enfans ; je les ferai tous vivre de mon travail comme tu fai-*

ſois toi-même. Le Grenadier, père de famille, devenu plus tranquille, le remercia, l'embraſſa, fit ſon devoir, fut tué; & l'autre, de retour à Paris, tint lieu de père à toute cette famille.

Nos Loix Militaires ſont plus douces & moins barbares que celles des Grecs & des Romains. Une plus grande ſévérité ſeroit même aſſez inutile chez un peuple qui ne ſe conduit que par l'honneur; cet inſtinct précieux ſuffit ſeul pour conſerver, & même pour rétablir quelquefois la diſcipline la plus exacte. C'eſt aux Chefs particuliers des différens Corps qui compoſent les Troupes du Roi à ſçavoir l'employer à propos. L'armée du Roi, au ſiége de Mahon, s'étoit plongée dans la plus affreuſe ivrognerie; aucun châtiment ne pouvoit l'en retirer. M. le Maréchal *de Richelieu* fit mettre à l'ordre, *que tout ſoldat qu'on trouveroit ivre ne monteroit plus à la tranchée.* L'ivrognerie ceſſa tout-à-coup.

La ſubordination, ſi néceſſaire dans les Corps militaires, exige que l'inférieur, même offenſé, ne ſorte jamais du reſpect dû aux ſupérieurs. C'eſt le

ton de modération qui fait le mérite de cette belle réponſe d'un ſoldat à un Inſpecteur brutal. Celui-ci faiſoit la revue d'une Compagnie de Dragons qu'il trouvoit des plus belles, &, voulant faire l'éloge de la troupe & du Capitaine, il lui dit, en lui montrant un de ſes Dragons : *Votre compagnie eſt trop diſtinguée, Monſieur, pour que je vous paſſe un homme d'une figure ſi hideuſe, un auſſi vilain b.....* Le Dragon, ſans ſortir des rangs ni des termes du reſpect, n'attendit pas la réponſe de ſon Capitaine, & dit à l'Inſpecteur: *Mon Général, j'étois auſſi beau garçon que vous ; ce ſont les ennemis du Roi qui m'ont rendu un auſſi vilain b.....* L'Inſpecteur, s'appercevant alors que la difformité de ce ſoldat ne provenoit que de coups de ſabre & que d'honorables cicatrices, rougit de ſon indiſcrétion, & voulut la réparer en offrant de l'or au Dragon ; mais celui-ci, le refuſant, lui dit avec une noble fierté : *Je ſers un bon maître, ſa ſolde me ſuffit.*

Le ſoldat François eſt jaloux de ne point céder à ſes chefs en fait de courage & d'intrépidité ; ceux-ci doivent

donc ſe garder d'affecter ſur lui une ſupériorité de valeur qui le bleſſe & l'outrage. Un Officier Général, prêt à mener à la charge une Brigade de Cavalerie, ſe trouve n'avoir point de cuiraſſe. On l'en avertit ; il ſemble dédaigner cet avis, & répond, en montrant l'Ordre dont il eſt revêtu (ſon cordon rouge) *voilà ma cuiraſſe* Un ancien Cavalier, piqué d'un propos ſi nouveau, lâche à l'inſtant les bretelles de ſa cuiraſſe, la détache & la jette loin de lui. L'Officier Général s'en apperçoit & l'en réprimande. Le Cavalier lui répond: *Si vous ne portez pas de cuiraſſe, mon Général, nous n'en avons pas plus beſoin que vous ; nous ſommes François auſſi.* L'Officier Général loue & récompenſe le Cavalier, demande ſa cuiraſſe & la met à l'inſtant même.

M. *de Bouſſanelle* expoſe avec beaucoup de juſteſſe les devoirs & les qualités d'un bon chef. Il s'élève avec raiſon contre l'arrogance, le ton déprimant, l'inſultante fierté de certains Officiers ſupérieurs qui ne parlent à chaque inſtant que de leur autorité, de leur pouvoir, de leur crédit, de leurs

noms, de leurs races, de leurs fortunes; qui ne portent dans leurs Corps que de la hauteur, du dédain, peu de talens & nulle envie de s'inſtruire. » On voit, » dit M. *de Bouſſanelle*, de jeunes Co» lonels, qui, bien loin de conſulter ces » hommes prudens que le Miniſtère » aſſocie à la conduite & au gouverne» ment des Corps qu'ils commandent, » ſemblent avoir pris à tâche de mor» tifier & de dégoûter ces ſeconds & ſi » reſpectables chefs, de ne les écouter » ſur rien, de donner à leur inſçu les » ordres les moins uſités & ſouvent » les plus contraires au ſervice, de » trancher en vrais deſpotes ſur tout, » toujours prêts à répondre avec imper» tinence aux juſtes repréſentations que » des Lieutenans-Colonels furent tou» jours en droit de faire lorſqu'il s'agit » de l'exécution littérale des ordres ou » du ſervice du Roi. » L'auteur rapporte à ce ſujet la réponſe que fit un jour un de ces Lieutenans Colonels à ſon jeune chef. Celui-ci venoit de donner un ordre fort extraordinaire & totalement préjudiciable au bien du ſervice. Le Lieutenant-Colonel ne ba-

lança point à lui en montrer le faux, le danger & les inconvéniens. La réplique du jeune Colonel fut : *Quoi donc, cela ſera, je le veux ainſi ; je prétends qu'on ſçache que je ſuis le maître ; ſçachez vous-même*, en parlant à ce ſecond chef, *la différence qu'il y a d'un homme comme moi à un homme comme vous.* Le Lieutenant-Colonel, ſans s'écarter de ce qu'on doit toujours à celui qui commande, ſe vit contraint alors de faire effectivement connoître cette différence en répondant à ſon jeune ſupérieur, qui venoit d'acheter ſon Régiment cent vingt mille livres : *Un homme comme vous, Monſieur, ſe fait avec quarante mille écus, & un homme comme moi ne ſe fait qu'avec quarante ans de ſervice.*

M. *de Bouſſanelle* s'élève & déclame avec chaleur contre l'atrocité des duels qui dévaſtoient anciennement les Régimens ; il montre que cette valeur n'eſt point celle des héros, mais des gladiateurs. M. *de Turenne* en jugeoit de même. Il renvoya en France, du païs de Heſſe-Caſſel, où étoit ſon armée, un Capitaine de Cavalerie qui avoit tué en duel deux

de ſes camarades dans la même campagne, *parce que*, dit-il en le caſſant, *j'ai ſçu & remarqué plus d'une fois moi-même la triſte contenance de cet homicide devant l'ennemi ; il nous tueroit tous ſi nous le laiſſions faire*, & *pas un ſeul ennemi du Roi*. Voici ce qu'on penſoit également de ces hommes déteſtables du temps du Maréchal *de Montluc*, & ce qu'il écrivoit lui-même à un Lieutenant de ſa Compagnie. » Nous » avons vu avec maints regrets, long- » temps ſans remède & jamais ſans » indignation, plus d'un faux guerrier, » plus d'un homme d'armes ne s'en » ſervir que contre nos propres frères » & compagnons ; nous en avons » vu de tant deſireux & friands d'eſ- » crime & de combats ſinguliers, » frappans d'eſtoc & de taille en ces » vilaines malencontres, & montrant » un ſoi-diſant dans tous les champs » clos ; mais toujours ces dangereux » aſſaſſins ſaignans du nés, & com- » me poules mouillées, quand il s'a- » giſſoit d'affronter & combattre nos » véritables ennemis ; auſſi avons-nous

» fini, les connoiſſant foncièrement, » par n'en plus faire cas ni uſage de » ces pointilleux, déſolans & mal- » faiſans bravaches, que tant ſeule- » ment en montres, parades, ſimu- » lacres, tournois & carouſels. » Ne » vous y fiez pas à la bataille, dans » la préſence des ennemis, à ces ſa- » crificateurs & tueurs d'hommes, di- » ſoit un autre Hiſtorien contempo- » rain de *Montluc*; ce ſont athlètes » tout rouges de carnage, mais tou- » jours & tant ſeulement ſur leurs » compagnons; ils ne ſçavent que » quereller, mordre, égorger leurs » frères, & ne ſont plus bouchers » quand il faudroit l'être, en la gran- » de arène, quand eſt beſoin d'aſſaillir » murailles, d'affronter & combattre » Infidèles ou ennemis en véritable » guerre; ce ſont, pour dire la vérité, » Chevaliers indignes, plus adroits & » fins de l'épée que courageux de » cœur & d'ame. »

C'eſt le ſoldat qui fait la réputation des héros & qui paie de ſon ſang la gloire dont ils ſe couvrent; l'honneur

de la victoire eſt cependant toujours pour les chefs ; le ſoldat qui la gagne eſt oublié. C'étoit la réfléxion du grand *Turenne*, qui, à la bataille des Dunes, diſoit au Comte *de Buſſy-Rabutin*, lorſqu'il venoit de renverſer avec cinq eſcadrons l'aîle droite des ennemis, commandée par le Prince *de Condé* : *En vérité, M. le Comte, vous êtes bien valeureux & bien grand ; mais convenez que tout ce qui vient de combattre avec vous devroit bien partager avec nous la gloire de cette journée ; il n'en ſera pourtant rien ; ce ſera nous qui aurons tout fait, moi le premier.*

Je finirai, Monſieur, par ces deux traits de courage & d'intrépidité. *Claude Charles de Beauveau*, Mouſquetaire, fut le premier qui entra dans Valenciennes à la priſe de cette ville en 1677. Il s'étoit jeté & ſuſpendu avec quelques jeunes héros de ſon Corps aux chaînes du pont-levis que les aſſiégés vouloient lever. Malgré les efforts multipliés des ennemis & la vue de ſes compagnons tués à côté & au deſſous de lui, *Beauveau* ſe tint toujours

fortement accroché à ces chaînes, ſe rendit enfin maître de la porte, & entra victorieux dans la place. Un ſoldat, dans ce même ſiége, ſecourut, par l'action la plus hardie, la principale batterie qui alloit être embraſée. Un éclat de bombe, tombé dans un tonneau de poudre, alloit cauſer cet affreux incendie; l'intrépide ſoldat accourt, ſe précipite ſur le tonneau qu'il couvre de ſon corps, étouffe dans ſes bras & dans ſes habits l'éclat de la bombe, & ſauve ainſi la batterie & la tranchée de l'embraſement.

Un Canonier, au combat de Minorque en 1756, étant ſur le point de faire feu, a le bras droit emporté; il ramaſſe le boute feu de la main gauche, ſe reporte à ſon canon, fait feu, & dit: *Ces gens-là croyoient donc que je n'avois qu'un bras.*

L'expérience, les lumières, l'amour de l'ordre & des devoirs, le zèle des mœurs & de la Religion, diſtinguent cette eſtimable production de M. *de Bouſſanelle.*

Hiſtoire des Variations des Egliſes Proteſtantes ; par Meſſire Jacques-Bénigne Boſſuet, Evêque de Meaux, &c : Nouvelle Edition en cinq volumes in-12, à Paris chez Cellot Imprimeur-Libraire rue Dauphine.

Le ſuccès prodigieux de ce Livre, qui parut pour la première fois en 1688, & qui depuis a ſouvent été réimprimé, fut un coup de foudre qui écraſa le Proteſtantiſme. L'erreur démaſquée ſe retira vers les antres du Nord, & l'Egliſe Univerſelle applaudit à ſon vengeur. En effet, Monſieur, ſi les *Oraiſons Funèbres* de cet immortel Ecrivain & ſon admirable *Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle*, l'ont fait placer à côté des hommes les plus éloquens, ſon *Hiſtoire des Variations* l'a mis au rang des Docteurs & des Pères de l'Egliſe. Diſſertateur habile,

profond Théologien, Critique judicieux, Hiſtorien exact, *Boſſuet* réunit à la ſcience du raiſonnement une connoiſſance extraordinaire de la Religion, à la ſagacité de développer les opinions erronées, l'art d'en peindre les auteurs & de les réfuter par eux-mêmes. Qui mieux que lui ſçut dégager les faits de ce qui leur eſt étranger, éclaircir ceux que l'antiquité ou la mauvaiſe foi couvrent de leurs ténèbres, jetter de l'intérêt ſur les particularités les moins importantes en apparence, donner enfin à tout ce qu'il touche un caractère de nobleſſe, de grandeur & de vérité! Dès que l'*Hiſtoire des Variations* fut miſe au jour, quelques Miniſtres Proteſtans s'efforcèrent en vain d'y répondre. Cet eſprit faux, ce diſcoureur ſans principes, ce bavard célèbre, ce fougueux athlète, plus emporté, plus dur, plus audacieux que *Luther*, plus vain, plus cauſtique, plus

dédaigneux que *Calvin*, ce génie étroit & borné, qui n'avoit que le talent pitoyable de tronquer à la hâte ou de forcer les sens des passages, *Jurieu* se mit sur les rangs, & voulut, à force d'injures, de fourberies & d'absurdités, illustrer son néant. Plus habile, plus modéré, mais non moins injuste, non moins aveuglé par le fanatisme, *Basnage* entreprit de réfuter l'ouvrage foudroyant de *Bossuet*. Ce dernier voulut bien leur répondre, & la défaite de ces deux adversaires ne fit qu'accroitre le triomphe de l'Evêque de Meaux, & confirmer la justice de sa cause.

De toutes les éditions qu'on a données de l'*Histoire des Variations des Eglises Protestantes*, il n'en est point de plus complette que celle que je vous annonce. Le modeste Editeur n'a pas jugé à propos de se nommer. Craignoit-il donc d'avoir à rougir d'un bien-

fait? Sa *Préface*, qui eſt de plus de cent pages, eſt inſtructive, curieuſe & bien écrite. Elle annonce un homme ſçavant & plein d'un reſpect éclairé pour la foi de nos pères. Son édition eſt enrichie de pluſieurs pièces très-importantes: telles ſont deux *Inſtructions Paſtorales* de l'Evêque de Meaux *ſur les promeſſes de J. C. à ſon Egliſe.* Le grand *Boſſuet* y décide en abrégé, & tranche, pour ainſi dire, d'un ſeul mot, toutes les controverſes. C'eſt ce qui a engagé l'Editeur à les joindre aux *Variations*. Tel eſt encore un *Avertiſſement aux Proteſtans*, qui n'avoit paru que dans le troiſiéme volume des Œuvres poſthumes de l'illuſtre Prélat. On trouve de plus une Table raiſonnée des matières à la fin du cinquième volume. Cette Table eſt faite avec tout le ſoin, l'exactitude & la préciſion poſſibles. Rien de plus fatiguant & de plus ennuyeux, rien de plus utile & de plus commode que

ce genre de travail ; & l'on ne ſçauroit avoir trop de reconnoiſſance pour l'Editeur d'en avoir dévoré les dégoûts.

Portrait de MADAME LA DAUPHINE, *gravé.*

Le ſieur *Croiſey* s'étant apperçu que le Portrait de MADAME LA DAUPHINE qu'il a gravé d'après les Tableaux qui ſont dans les Appartemens du Roi à Verſailles, n'eſt pas auſſi ſatisfaiſant pour la reſſemblance que ce qu'offre aux yeux la tête même de cette Princeſſe, il croit devoir avertir qu'il a fait tous ſes efforts pour donner au Public une nouvelle preuve de ſon zèle en lui offrant de nouveau le Portrait de cette Princeſſe. Cette ſeconde Gravûre, retouchée & corrigée ſous les yeux des plus grands maîtres & des plus célèbres connoiſſeurs dans ce gen-

re, eſt abſolument exempte des défauts de la première. Le Sieur *Croiſey* auroit bien deſiré, pouvoir atteindre dans cette première Gravûre le point de perfection de la ſeconde, mais, aſſujetti à une copie qne mille circonſtances ont pu rendre infidèle, il s'eſt vû forcé de ſe conformer à certains défauts émanés d'une main étrangère, n'ayant pu profiter de tous les avantages que lui auroit offert la nature, s'il eût été aſſez heureux de la conſulter pour la première Gravûre, comme il lui a été poſſible de le faire pour la ſeconde. Cette nouvelle Gravûre eſt du même prix que la première, c'eſt à-dire de 3 livres en feuille & de 6 livres montée ſous verre blanc avec bordure du dernier goût. L'adreſſe actuelle du ſieur *Croiſey*, Graveur du Roi, eſt Quai des Auguſtins, à la Minerve; au mois d'Octobre prochain il demeurera rue

Dauphine, vis-à-vis la rue Chriſtine, à l'Hôtel de Genlis.

Deux Scènes de Silvain gravées.

La Comédie de *Silvain*, toute médiocre qu'elle eſt, pour ne rien dire de plus, a fourni deux ſujets à la Gravûre; on a ſaiſi les deux momens les plus tragiques de ce petit Drame Comico-Larmoyant; le premier, où *Silvain* vient d'être arrêté par les Gardes-Chaſſe & où *Dolmon* fils le menace; le ſecond, où *Silvain* tombe aux genoux de ſon père, & dit à ſa femme & à ſes filles de l'imiter;

A vos pieds vous voyez ce rebelle;
Ma femme, mes enfans, tombez à ſes genoux.

Ces deux Eſtampes ont été gravées ſous la direction de M. *le Bas*, Graveur du Cabinet du Roi, d'après les deſſins de M. *Bertaud*. On y trouve l'ordonnance

pittoresque & le pathétique des situations réunis à ce que le burin a de plus précieux & de plus flatteur. Elles sont d'environ huit pouces de largeur sur sept de hauteur, & se vendent chez Mlle *le Maire* rue Saint Hyacinthe près de la Porte Saint-Michel. C'est aussi chez elle que se débitent les sujets les plus intéressans de l'*Histoire Universelle, Sacrée & Profane*, en six volumes *in*-12, avec les textes Latins & François. Ce dernier ouvrage, très-bien exécuté, est destiné particulièrement à l'éducation de la jeunesse.

Fontaine des environs de Tivoli, & Vûe des environs de Frescati.

Ce sont deux Estampes qui font pendant, chacune de treize pouces de haut sur 10 de large, gravées l'une & l'autre par *David Née* d'après les tableaux originaux de *Jean-Baptiste l'Al-*

lemant, à Paris chez *Lempereur*, Graveur du Roi rue Saint Jacques au deſſus du Petit-Marché. Ces Eſtampes, dans le gout du célèbre *Jean-Paul Pannini*, dont M. *l'Allemant* a imité la manière avec le plus grand ſuccès, repréſentent des ruines artiſtement interrompues par des maſſes de païſages, dont les branches & les racines percent à travers les pierres, & produiſent un pittoreſque très-agréable. Dans la première, de jeunes filles viennent puiſer de l'eau à une fontaine conſtruite & ornée dans le goût Romain. Dans la ſeconde, on apperçoit des voyageurs qui ſe repoſent & ſe déſaltèrent au bord d'un ruiſſeau, ſur le rivage duquel on découvre les veſtiges de pluſieurs monumens antiques. Les figures ſont touchées avec eſprit, & le païſage traité de bon goût. Le genre de ces gravûres eſt facile, & fait honneur aux talens de M. *Née*.

Œuvres de Boileau.

On trouve chez *Barbou*, Imprimeur-Libraire rue & vis-à-vis la grille des Mathurins, trois éditions différentes des *Œuvres de Boileau*, une en 3 volumes *in* 12 petit format, une seconde en deux volumes *in*-12 petit format, & la troiſiéme en un ſeul volume *in* 12 auſſi petit format. Le même Libraire, principalement occupé du genre claſſique, a réimprimé pluſieurs auteurs Latins dont les éditions avoient été juſqu'à ce jour extrêmement négligées. Il a mis en vente depuis peu *Tite-Live* Latin avec les Notes de M. *Crévier*, 6 volumes *in*-12, ainſi que le même Livre traduit par M. *Guérin*, 10 volumes *in*-12. Il vend tous les Livres à l'uſage des Claſſes, comme Rudimens, Grammaires, Dictionnaires, Auteurs Latins avec des notes ou ſans notes, traductions, &c.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 30 Août 1770.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE X.

Londres, 3 volumes in-12 d'environ 400 pages chacun.

L'Objet de cet ouvrage èſt de nous faire connoître *Londres* & le génie du Peuple qui l'habite. L'auteur avoue qu'il n'a fait dans cette ville qu'un ſéjour de deux mois. Peut-on, dans un ſi court eſpace de temps, bien étudier, bien approfondir le caractère d'une nation? Auſſi, à cet égard, ſon Livre préſente-t-il peu d'obſervations neuves, & un grand nombre d'anecdotes & de particularités qu'on ſçavoit déja. Je choiſirai dans cette collection les traits les moins généralement connus pour les mettre ſous vos yeux.

La police de *Londres* laiſſe un champ libre aux combats particuliers, très-fréquens entre les gens du peuple, & quelquefois entre d'honnêtes gens, qui, par forme de récréation, veulent roſſer ou être roſſés. Ces combats ſe font à coups de tête & à coups de poing. Les athlètes, en s'y préſentant, quittent leurs habits, ſouvent même la chemiſe; il eſt de la politeſſe d'en uſer ainſi de la part d'un Anglois à l'égard d'un étranger. Ce genre de combat eſt très-ancien en Angleterre. Dans la fameuſe entrevue de *François I* avec *Henri VIII* à Boulogne, ce dernier prit un jour le Roi de France au collet & lui propoſa de lutter. Le défi accepté, *Henri* donna à *François* deux crocs en jambe; mais *François* les eſquiva, & jetta l'Anglois par terre, *lui donnant*, dit *Fleurange*, *un merveilleux ſault.*

L'auteur aſſigne pluſieurs cauſes de l'antipathie des Anglois pour les François. Il donne pour une de ces cauſes l'attention qu'ont les auteurs qui travaillent pour les divers Théâtres de *Londres*, de conſacrer, dans chaque Pièce, une ſcène au moins à la charge des François

dont ils font des *Marquis* ridicules. C'eſt dans cette même vue de ſe moquer des François qu'ils ſemblent entretenir la folie d'un certain *Deſcaſeaux*, qui a paſſé à Londres en qualité de Poëte, & qu'ils nomment *le Poëte François*; il fait imprimer ſes poëſies en feuilles volantes. L'auteur nous donne une idée de trois de ces feuilles. La première du 28 Août 1764, intitulée *In-promptu fait à loiſir pour le triomphe des Muſes candides, quoique non trop ſimples, ſous l'étendard irréprochable des Graces très amicablement conjugales*, eſt une feuille *in-folio* que rempliſſent ſeize vers, ſuivis des conditions d'une ſouſcription ouverte par l'auteur, pour une Tragédie de ſa façon, ſous ce titre: *La Magnanimité d'Alexandre le Grand, après la bataille d'Arbelles*, & d'une liſte de Lords, Ladys & Seigneurs, qui chacun ont gratifié l'auteur d'une ou de deux guinées à compte ſur la ſouſcription. Les vers débutent ainſi:

La bienfaitrice... (en or) d'*Alexandre le Grand*
(Qui fut très-généreux) a, de bonté, garant;

Mylady d'*Harrington* eſt plus féconde & belle
Que *Vénus ; Deſcaſeaux* la compare à *Cybelle.*

Finis coronat opus. Fait à Londres, dans ma tête (& non hors de mon cœur) au Parc Royal de Saint James, Dimanche au ſoir le 26, & perfectionné le 28 Août 1764, toujours avec l'optimiſme de candeur innocente & non dupe.

La ſeconde pièce du 28 Janvier 1765, a pour titre :

Ex tempore opportuno ;

D'in-promptu fait à loiſir en forme ſubſtancielle de réponſe laconique au Dictionnaire nouveau trop portatif & prétendu Philoſophique.

Arrouet, dit *Voltaire*, illuſtre eſt devenu
Dictionariſeur, non Chrétien ingénu, &c.

La troiſième feuille, intitulée *Portrait Inconteſtable*, offre l'éloge de M. le Duc *de Choiſeul* & de l'Ambaſſadeur de France. Le Poëte dit du premier :

Le Duc *de Choiſeul* eſt le premier Miniſtre (en homme
Par primitif mérite) & non un favori ;

Car il a cœur d'*Amboise* & tête de *Sully*,
Pour Louis Quinzieme, & des lys le Royaume :
Voilà son portrait peint par Mylord *Descaseaux*.
Finis coronat opus.

J'ai connu dans ma jeunesse ce Poëte *Descaseaux*. Il est le fils naturel d'un Négociant de Nantes qui portoit le même nom. Il étoit le jouet de Paris, comme il l'est actuellement de Londres. Il alla lire un jour aux Comédiens François une Tragédie intitulée, *Turnus ou les Libertés de l'Eglise Gallicane.*

Les Anglois sont naturellement sérieux ; l'enjoûment & la gaîté président rarement à leurs sociétés ; ils ne se délassent de la réflexion qu'en réfléchissant ; ils ne connoissent que ce moyen pour s'égayer dans leurs *Clubs* ou *Cotteries* ; les affaires publiques fournissent presque toujours la matière de la conversation. Chaque Anglois en est au moins aussi occupé que les Ministres d'Etat. Ce goût pour la Politique est généralement répandu en Angleterre, même parmi les femmes. L'auteur rapporte

que le Lord *Tyrconnel*, élevé en France, étoit venu pour la première fois en Angleterre à l'âge de 30 ans. Avec une pleine connoissance de la Langue Angloise, il vit & entendit les Anglois chez eux & dans leurs assemblées. Las de n'avoir oui parler que de politique dans toutes les maisons & dans toutes les sociétés où il s'étoit trouvé pendant deux mois, il avoit fait arranger un souper de filles dans un *Bagno* *; mais à peine étoit-on à table que la conversation fut mise, par ces filles elles mêmes, sur un objet dont la discussion, très-intéressante pour la Nation, partageoit alors le Parlement. Les filles se partagèrent aussi. L'amphytrion qui leur donnoit à souper, fit de vains efforts pour les ramener à des objets plus amusans; elles ne démordirent point: excédé, il quitta la partie, & reprit la route de France.

Westminster est le dépôt des monumens érigés à la gloire de la Nation. On revoit là, comme dans *l'Elysée* de *Virgile*, tous ceux qui, par différens

* On appelle ainsi en Angleterre les demeures consacrées aux Prêtresses de *Vénus*.

genres de mérite, ont illustré ou servi la Patrie. Si tous ces monumens étoient érigés par décret public aux frais de la nation, & non par la famille ou les amis de chaque illustre, il ne manqueroit rien à l'Angleterre pour aller de pair, à cet égard, avec les Républiques les plus distinguées de l'Antiquité. Le peuple prend l'intérêt le plus marqué à ces monumens; le temple qui les réunit est sans cesse rempli de gens attentifs à les considérer. » J'ai » vu, dit l'auteur, des vendeuses » d'herbes & de fruits, avec l'inven» taire à la ceinture; j'ai vu des lai» tières avec leurs seaux pendans des » deux épaules, se les faire expliquer, » & marquer une admiration, non de » stupidité, mais du plus vif intérêt. » J'ai vu des gens du peuple pleurer » à la vue de *Shakespeare*, dont la » statue, très-belle & parlante, leur » rappelloit les scènes de ce Poëte qui » leur avoient déchiré l'ame. »

Le monument érigé à *Newton* occupe dans ce temple une des places les plus distinguées. On lit au pied de sa statue, environnée de livres, de glo-

bes, &c, une épitaphe que quelque paſſant aura jugé trop longue & trop peu énergique; il écrivit au crayon ſur un cube qui fait partie des accompagnemens: *virum ſi neſcis, abito: ſi tu ne le connois pas, paſſe ton chemin.*

Les Anglois ſçavent allier l'économie la plus exacte, dans leur vie commune, à la généroſité la plus noble lorſqu'il s'agit de monumens & d'établiſſemens publics. L'auteur rapporte qu'on faiſoit une collecte pour le bâtiment de l'hôpital de *Betlem*. Les Commiſſaires, chargés de cette quête, arrivent à une petite maiſon dont le porche étoit ouvert, & de ce porche ils entendent un vieux garçon, maître de la maiſon, querellant ſa ſervante, ſur ce qu'ayant employé une allumette, elle l'avoit étourdiment jettée au feu, ſans faire attention que cette allumette pouvoit encore ſervir par ſon autre bout. Après s'être amuſés du ſujet de la querelle & de la véhémence des reproches, ils frappent & ſe préſentent au vieux garçon. Ayant entendu l'objet de leur miſſion, il paſſe dans un

cabinet, d'où il apporte quatre cens guinées qu'il compte à leurs yeux & met dans leur sac. Les Commissaires, étonnés de cette générosité, à laquelle le prélude les avoit peu préparés, ne purent s'empêcher d'en marquer leur surprise, &, pour la justifier, ils racontèrent à cet homme ce qu'ils avoient entendu. » Vous vous étonnez-là de bien » peu de chose; j'ai ma façon de ména» ger & de dépenser; l'une fournit à » l'autre; l'une & l'autre satisfont éga» lement mon goût. En matière de » bienfaisance, attendez tout des gens » qui sçavent compter. » En disant cela il les mit assez brusquement hors de sa maison & ferma la porte, moins occupé des quatre cens guinées qu'il venoit de donner, que de l'allumette inconsidérément prodiguée.

L'auteur parle d'un Manuscrit, fort singulier par ses ornemens, qui se voit dans la bibliothèque de l'Archevêque de Cantorbéry. C'est un Missel qui porte la date de 1415, & qui fut fait pour la chapelle du Roi *Henri V*, avec une magnificence assortie à cette destination. Il est chargé dans toutes ses

parties de tout ce que l'art de la peinture étoit alors capable d'exécuter; toutes les marges sont ornées d'arabesques & de grotesques de la plus grande légèreté, & dont les couleurs sont du plus vif éclat. Le plus singulier de ces grotesques, & par l'idée & par la place qu'il occupe, offre *humani corporis posteriora*, surmontés d'une tête & perchés sur deux jambes. Cette bizarre représentation est placée précisément au bas du Canon, page à laquelle s'ouvroit le Missel, lorsqu'on le portoit à baiser, suivant la lithurgie Romaine. Le calendrier de ce Missel est en François; ce qui semble annoncer qu'il est l'ouvrage d'une main Françoise.

Londres a trois grands établissemens consacrés aux Sciences. *La Société Royale* tient le premier rang; elle date de l'année 1660, c'est-à dire de l'année même du rétablissement de *Charles II*, qui en fit l'objet de ses premiers soins. Les instituteurs de cette Société firent tout pour l'honneur & rien pour la fortune de ses membres, qui, encore aujourd'hui, fournissent par tête à toutes ses dépenses, soit courantes, soit ex-

traordinaires. Ils paient même un droit de *bien-venue*. L'auteur a vu un *Gentleman* compter & remettre quarante guinées au Secrétaire de la Société, qui les porta sur son Livre; on lui dit que c'étoit le droit de *bien-venue*. Chacun des membres nationaux contribue annuellement de trois ou quatre guinées, & au premier besoin extraordinaire, les guinées pleuvent, de la part des plus riches associés, au prorata du besoin. Sur ces fonds extraordinaires cette Société s'est formé un cabinet d'Histoire Naturelle, après avoir élevé & disposé un bâtiment pour le recevoir. Elle a un Garde pour ce Cabinet & un Bibliothécaire pour une Bibliothèque qui s'accroît tous les jours. La formation de son Cabinet n'est pas son plus grand objet de dépense; les pièces les plus rares sont, pour la plus grande partie, des présens qui lui viennent de toute l'Angleterre. Le meilleur usage qu'un Anglois croye pouvoir faire d'un morceau singulier, que le hasard lui aura procuré, ou qu'il aura très-chèrement acheté, est de le donner à sa Nation & au Public, en le plaçant dans ce dépôt.

La *Société Royale de Londres* réunit les objets que l'Académie des Sciences de Paris & celle des Inſcriptions ſe ſont partagés, c'eſt à dire, les hautes Sciences & les Belles-Lettres. Tout homme de tout état, ſoit Anglois, ſoit étranger, qui a fait quelqu'obſervation qu'il croit digne d'occuper ou d'intéreſſer la Société, eſt admis à la propoſer, ſoit de bouche, ſoit par écrit. Notre Voyageur y a vu un Menuiſier, dans les habits de ſon état, annoncer à la Société aſſemblée la découverte d'un moyen qu'il avoit imaginé pour expliquer la cauſe du flux & du reflux de la mer. Il parla aſſez long temps, ne ſçachant ni ce qu'il diſoit, ni ce qu'il vouloit dire. Cependant il fut écouté avec la plus grande attention, remercié de ſa confiance dans les lumières de la Société, prié de mettre ou faire mettre ſes idées par écrit, & reconduit à la porte de la ſalle par un des principaux membres de la Société. Cette Académie a pour écuſſon une table raſe en champ d'argent, & pour deviſe, *Nullius in verba.*

La Société des *Antiquaires*, beaucoup moins nombreuſe & moins ancienne

que la *Société Royale*, ne donne point, ou du moins n'a point encore donné de Mémoires imprimés. Son objet eſt la recherche des monumens, ſoit antiques, ſoit du moyen âge, qui exiſtent en Angleterre. Les plus intéreſſans de ces monumens ſont deſſinés & gravés aux dépens de la Société. Elle s'occupe ſpécialement des monnoies & des débris d'anciennes égliſes & de monaſtères répandus dans les trois Royaumes. Tout monument antique ou ſingulier, dont le haſard procure la découverte, eſt ſoumis à ſon examen & à ſon jugement. L'empreſſement très-louable des Anglois pour fournir matière à ces jugemens, ſauve du fourneau des Orfèvres & des ouvriers en cuivre une infinité de morceaux dont le prix n'eſt ſouvent pas connu.

La plus nombreuſe des Sociétés, non ſeulement de l'Angleterre, mais de l'Europe entière, eſt la *Société des Arts*, formée en 1753 par M. *William Shipley*, homme ſans titre & ſimple citoyen de Northampton. L'objet de cette Société eſt l'encouragement des arts, des manufactures & du commerce. Elle eſt

actuellement composée de près de trois mille associés, parmi lesquels on lit les noms de cent vingt Pairs de la Grande-Bretagne. Chacun de ces associés contribue de deux guinées par an; il en est peu qui se bornent à cette somme que l'on se pique d'excéder à proportion de son rang ou de ses richesses. Les fonds très-considérables que produit cette contribution, sont employés à donner des prix à tous ceux qui présentent à la Société de nouvelles méthodes ou des machines de nouvelle invention pour simplifier la main-d'œuvre de tous les métiers. Les projets d'amélioration, les vues, les tentatives tendantes à perfectionner l'agriculture y, sont spécialement récompensés.

L'auteur rapporte, sur le Roi actuel de la Grande-Bretagne, quelques détails qui vous intéresseront. Il mène à Richemont, maison très inférieure pour l'éclat & la magnificence à celles de beaucoup de Lords, une vie de la plus grande simplicité; il la partage toute entière entre la Reine & ses Livres. S'il vient chaque semaine tenir une ou deux

fois sa Cour au palais peu brillant de Saint-James, c'est avec la Reine dans une voiture très-unie & sous l'escorte de deux gardes. Les cochers, les fiacres & les chartiers ne s'arrêtent ni ne se dérangent à son approche ; ils font même gloire de ne le pas saluer. » Pour- » quoi saluerois je *George*, dit brutale- » ment cette canaille insolente ? C'est à » lui à me saluer ; il vit à mes dépens. » A sa Cour ce bon Prince est l'affabilité même ; il joint, en les saluant, toutes les personnes auxquelles il veut parler, & il n'ouvre la bouche que pour dire les choses les plus obligeantes. Son palais, qui alors n'a de gardes qu'à sa porte, est ouvert à tout Anglois ou étranger qu'y attire la simple curiosité. La même simplicité l'accompagne lorsqu'il vient au Parlement se montrer dans tout l'éclat de la Majesté ; ses cheveux très-grands & du plus beau blond, renoués avec un ruban, frisés & arrangés de la main de la Reine, sont un de ses ornemens les plus frappans *. Il ne mange en public

* Cependant les Perruquiers de Londres ont présenté au Roi une *Adresse* pour demander à

que dans les occaſions les plus indiſpenſables ; & dans ces occaſions on le ſert à genoux, ſuivant l'étiquette de la Maiſon d'Autriche adoptée par *Henri VIII.* Cette popularité a établi dans l'intérieur de la Maiſon du Roi une réforme qui la met preſqu'au pair des maiſons bourgeoiſes. On n'uſoit que du charbon de bois dans la cuiſine du feu Roi ; on ne brûloit dans ſon appartement que du bois de cèdre ; tous les différens Officiers de ſervice auprès de ſa perſonne avoient bouche en Cour. La cuiſine & l'appartement du Roi ne conſomment aujourd'hui que du charbon de terre ; la Cour n'a de table que celle du Roi qui mange avec la Reine ; la nourriture des Officiers de ſervice leur eſt fournie en argent ; enfin, la table des femmes de la Reine n'eſt ſervie que de la deſſerte de celle du Roi. Le même eſprit d'économie règle toute la dépenſe perſonnelle de ce Prince, qui, pour l'en-

Sa Majeſté que, pour le bien de leur Communauté & de la Nation, elle voulût bien quitter ſes cheveux & prendre perruque.

tretien annuel de ſa Maiſon & de toute la famille Royale, pour les frais d'Ambaſſades, &c, ne touche que 18 à 20 millions qui lui ſont fournis par le Parlement, dont, au moyen de cet arrangement, il ne peut point ſe paſſer.

Ces obſervations ſur les Anglois ſeroient intéreſſantes, Monſieur, ſi elles étoient écrites avec moins de prolixité; les digreſſions y dégénèrent ſouvent en longueurs, & les détails en minucies. Les bribes de vers & de Latin, dont l'auteur affecte de parſemer ſon récit, en défigurent le ſtyle, d'ailleurs en général peu correct & fort négligé. On trouve des exemplaires de cet ouvrage chez la veuve *Ducheſne* rue Saint Jacques.

Le Mendiant Boiteux, ou les Aventures d'Ambroiſe Gwinett, Balayeur du pavé de Spring Garden: d'après des notes écrites de ſa main; par M. L. Caſtilhon, 2 Parties petit in 8°, à Bouillon, & à Paris chez Lacombe Libraire rue Chriſtine.

Si des évènemens remarquables,

» des aventures ſingulières, des dan-
» gers effrayans, des ſupplices af-
» freux, des navigations orageuſes,
» des voyages pénibles, des courſes
» accablantes, de longs ſéjours chez des
» peuples barbares, des aſſociations
» forcées avec des ſcélérats, peuvent
» intéreſſer pour moi les cœurs ſenſi-
» bles, dit *Ambroiſe Gwinett* en com-
» mençant ſon récit, & me donner des
» droits à la célébrité, je ſuis ſans con-
» tredit un homme fort intéreſſant &
» l'un des perſonnages les plus célèbres
» de mon ſiécle. En effet, je ne penſe
» pas que perſonne ait jamais éprouvé
» tour à-tour, comme moi, les faveurs
» les plus précieuſes du Sort, & ſes re-
» vers les plus déſeſpérans. Il a été un
» temps où bien des Souverains euſſent
» porté envie aux tréſors que je poſſé-
» dois; je me ſuis vu plus fréquem-
» ment encore plongé dans la misère.
» Il eſt vrai que je n'ai pas préciſément
» regné; mais j'ai été placé fort près du
» trône; mes mains ont tenu même
» pendant près de ſix mois les rènes
» d'un puiſſant Empire, & je ne ſuis
» tombé de ce poſte éminent que pour

» aller languir ſous des maîtres cruels » dans les chaînes de l'eſclavage. Quoi- » que le crime n'ait ſouillé dans aucun » temps ni mes mains ni mon cœur, » je me ſuis vu plus d'une fois attaché, » par des mépriſes fort déſagréables » pour moi, ſur la roue deſtinée aux » plus atroces criminels. » Ce début, Monſieur, indique le plan, le ſujet & le genre de ce Roman, qui n'eſt qu'une imitation, une parodie, un réchauffé de celui de *Candide*.

De tous les ſupplices que ſubit l'infortuné *Gwinett* je ne vous citerai qu'un ſeul, à cauſe de ſa ſingularité. On le mène à Siam chez un riche habitant de cette ville, qui ce jour là célébroit l'anniverſaire de ſa naiſſance. Il y avoit nombreuſe compagnie. La converſation tomba ſur les Européens qu'on déprima beaucoup. L'imprudent *Gwinett* entreprit de les venger, & parla fort mal à ſon tour des mœurs, du caractère & du gouvernement des Siamois. Le fil de ſon véhément diſcours ne fut interrompu que par l'arrivée d'un Officier public, ſuivi de quatre hommes armés qui le ſaiſirent, le chargèrent de chaînes &

le traînèrent de rue en rue dans un cachot obscur, où on le laissa pendant quelques heures fort inquiet sur les suites de cet évènement. Son crime se trouvant constaté par la déposition des témoins, la procédure fut terminée presqu'aussitôt que commencée. Une troupe de soldats vient l'attacher de son cachot & le conduit sur la place publique, où les préparatifs de son supplice avoient rassemblé une foule de spectateurs. On lui lit sa sentence qui le condamne à être livré aux éléphans pour en être balotté à dix reprises différentes pendant douze minutes. Dès que cet arrêt eût été prononcé, il se forme à l'instant même autour de *Gwinett* un grand vuide, & deux monstrueux éléphans, précédés de leur conducteur, s'avancent vers lui. Au signal que donne le conducteur, l'un de ces animaux, ceignant le coupable de sa trompe par le milieu du corps, l'emporte lentement à une extrêmité de la place, pendant que l'autre se retire tout aussi lentement du côté opposé. Quand ils furent placés à cinquante pieds environ de distance l'un de l'autre, celui qui tenoit

le pauvre *Gwinett*, le lance en l'air à une élévation de plus de ſoixante pieds; il retombe du côté de l'autre éléphant qui le reçoit ſur ſa trompe, le poſe doucement à terre, & le reprenant par le milieu du corps, le lance plus haut encore vers ſon compagnon. Celui ci le reçut ſur ſa dent; ce qui lui rendit la connoiſſance que l'extrême rapidité de ſon paſſage dans l'air lui avoit fait perdre. Ce manège dura près d'un quart d'heure; enfin, après un ſecond ſignal de leur conducteur, ces éléphans laiſsèrent le malheureux *Gwinett* étendu preſque ſans vie au milieu de la place. Deux ſoldats le prirent & le tranſportèrent ſur un vaiſſeau, qui quelques jours après mit à la voile.

Ce Roman me paroît aſſez dans le goût des Tragédies Angloiſes, où le bourreau joue quelquefois le principal rôle. Mais cette éternelle énumération de tortures, ces roues, ces gibets, ces exécutions fréquentes, laſſent, ennuient & dégoûtent à la longue. *Gwinett* intéreſſeroit davantage s'il étoit moins conſtamment malheureux, ou s'il l'é-

toit avec plus de variété. Il eſt ſi ſouvent ſupplicié qu'on finit par le voir ſouffrir ſans aucune crainte pour ſa vie, &, par conſéquent, ſans commiſération.

Véritable Calendrier Perpétuel.

Tout le monde ſçait que la perfection du Calendrier Romain eſt dûe au P. pe *Grégoire XIII.* Ce Pontife en publia la réforme l'an 1582 le 4 Octobre, & l'on compta le lendemain le 15 au lieu du 5, en retranchant dix jours qui s'étoient gliſſés de trop dans la ſupputation ordinaire depuis le Concile de Nicée tenu l'an 325. C'eſt ſuivant cette réforme que le *Véritable Calendrier Perpétuel* dont il eſt ici queſtion, a été dreſſé par *Joſeph Criſtin.* Le tableau qu'il en a fait exécuter préſente à gauche les ſix premiers mois de l'année, & les ſix autres à droite, avec les noms des Saints & des fêtes fixes, les jours de la ſemaine, les quantiémes du mois, &c. On voit

enſuite, de chaque côté, deux grandes colonnes qui ont pour titre *Anni Chriſti*; elles indiquent les lettres Dominicales, les Epactes, le Nombre d'Or, le Cycle Solaire & l'Indiction de chaque année depuis 1582 juſqu'à 2100. Tous les Dimanches & Fêtes Mobiles par nom & par nombre ſont rangés dans de petites colonnes avec les noms des douze mois qui ſont en zigzag diſtingués en rouge & verd. Ce Calendrier, approuvé par Mrs de l'Académie Royale des Sciences, me paroît utile, néceſſaire même & très-commode. Il ſe vend à Paris chez l'Auteur rue des Trois Canettes dans la Cité, & chez *Chéreau* fils, Graveur, rue Saint-Jacques, aux deux Pilliers d'or; le prix eſt de ſix livres.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 2 Septembre 1770.

LETTRE XI.

LA Lettre ſuivante, dont un de mes amis vient de m'envoyer une copie, m'a paru très-curieuſe ; elle contient quelques anecdotes qui ſerviront un jour à l'Hiſtoire Littéraire de ce ſiècle.

Lettre de M. de la Beaumelle à Meſſieurs Philibert & Chirol, Libraires à Genève.

MESSIEURS,

Un bruit aſſez étrange eſt venu juſqu'à moi ;
Et je l'aurois jugé trop peu digne de foi,

ſi je pouvois récuſer le témoignage de l'homme reſpectable de qui je le tiens. Il eſt fort inſtruit de tout ce qui ſe paſſe & ſe dit à Genève ; il m'a aſſûré qu'on y attribuoit généralement au plus lâche motif le ſilence que je garde depuis ſi long-temps ſur pluſieurs écrits

écrits attribués, soit avec raison, soit injustement, à M. *de Voltaire*, & dans lesquels je suis cruellement outragé. On se souvient qu'en 1753 je réfutai avec assez de force le *Supplément au Siécle de Louis XIV*, où j'étois moins maltraité que dans vingt libelles qui ont paru depuis. Comment, dit-on, quelqu'un dont le premier combat fut une victoire, voit-il stoïquement tant d'actes d'hostilité? Comment est-il devenu si patient, après s'être montré si sensible? Je ne suis point surpris de ces réflexions; on ignore les raisons qui m'ont déterminé au silence. Mais ce qui m'étonne, c'est qu'on ait cru parmi vous que ce silence avoit été acheté par M. *de Voltaire*. Si l'on croit cela dans une ville où mes différens avec lui ne m'ont ôté aucun ami & peut-être m'en ont donné, que croira-t-on ailleurs? Votre compatriote m'avoue avec franchise qu'il a lui-même été dans cette persuasion. Il prétend qu'auprès de ceux qui ne me connoissent pas personnellement, la vraisemblance d'une forte pension que M. *de Voltaire* me fait compter avec exactitu-

de, explique naturellement cette espèce d'insensibilité que les gens de bien & d'honneur me reprochent depuis si long-temps.

Me voilà donc le pensionnaire de mon ennemi en vertu d'un traité fait entre nous. D'une part je lui permets, moyennant une somme, de me déchirer à belles dents ; de l'autre, il accepte la promesse que je lui fais de ne pas me défendre. Comment une idée aussi folle a-t-elle pu entrer dans des têtes bien organisées? Un tel soupçon suffiroit pour me remettre les armes à la main si je les avois jamais posées ; il ne m'est plus permis de penser que tant de calomnies sont réfutées par leur atrocité, dès que je vois qu'elles ont laissé dans de bons esprits de si fâcheuses impressions. Mon premier devoir est de les effacer.

Dans cette vue je m'adresse à vous, Messieurs, qui sçavez depuis long-temps que je n'ai point renoncé à faire rougir M. *de Voltaire* ou l'Ecrivain qui a pris son nom, de s'être si souvent oublié vis-à-vis de moi. Tous les traits que l'un ou l'autre m'ont lancés sont

tombés sur une ame sensible ; & cette ame sensible repoussera bientôt sans aigreur, mais avec fermeté, tous les outrages contenus dans la Préface de l'*Histoire de Pierre le Grand*, dans celle des *Souvenirs de Madame de Caylus*, dans des *Lettres à M. J. J. Rousseau, à l'Académie Françoise & au Sénateur Albergoti*, dans les *Honnêtetés Littéraires*, dans le Mémoire intitulé, *Mémoire présenté au Ministère par M. de Voltaire, contre la Beaumelle*, dans celui qui a pour titre : *Mémoire pour être mis à la tête de la nouvelle édition du Siécle de Louis XIV*, dans les *Notes du Siécle de Louis XV*, dans une *Lettre à Lacombe*, dont l'auteur de l'*Avant-Coureur* a sali ses Feuilles, dans une autre *Lettre* de quatre pages qui en 1766 me fut adressée par la poste avec d'autres libelles, ainsi qu'au Juge & au Curé de Mazères où j'habitois, & aux Consuls & à l'Archiprêtre du Carla, dont je venois d'acheter la Seigneurie. Le Public m'a sans doute fait raison des grossiéretés ; mais je me dois à moi-même de me faire raison des calomnies.

On a attaqué en moi l'homme de Lettres; qu'on l'attaque encore, je ne le défendrai pas. Le Public m'a jugé ſans conſulter mon ennemi. Qu'on me diſe que je ſuis un très-mauvais écrivain, c'eſt un très-petit mal; & l'unique réponſe que je dois à celui qui me le dit outrageuſement, c'eſt de faire imprimer en gros caractères ſes outrages. Mais les gens de Lettres n'exiſtent pas ſeulement dans la ſociété comme auteurs; ils y exiſtent comme citoyens, & chacun d'eux y exiſte avec plus ou moins d'agrément, ſuivant l'opinion que ſes concitoyens ont de ſes mœurs. Ils doivent être auſſi jaloux de leur réputation que tous les autres ſujets. Oſeroit-on blâmer celui qui, ſe voyant diffamé, mépriſeroit les injures, & ſe purgeroit des imputations?

On m'a dit cent fois, & vous-mêmes, Meſſieurs, m'avez répété: quel tort peuvent faire à votre honneur les ſatyres d'un anonyme? Il allègue des faits; mais ſes allégations ſont abſolument dénuées de preuves. Je n'aurois rien à répondre ſi ces ſatyres n'étoient lues que par des ſages; je ſerois bien

sûr qu'ils renverroient avec indignation dans la classe des mensonges imprimés tout ce qui ne seroit pas prouvé. Mais ces libelles ont bien d'autres lecteurs; les uns admettent tout par malignité de cœur; les autres croient tout par foiblesse d'esprit. Il en est qui sont si vivement frappés, qu'ils ne peuvent se défendre d'une demi-persuasion; les plus équitables sont ceux qui restent indécis; quand la calomnie est présentée adroitement, avec tout l'appareil, toutes les couleurs de la vérité, le diffamé est trop heureux s'il se trouve quelques personnes judicieuses qui ne le croient pas tout-à-fait aussi noir qu'on le représente. A peine le mensonge élève t il sa voix, que mille échos répètent au moins ses dernières paroles: l'écho n'est rien, & c'est ce rien qui assassine.

Aussi les loix de tous les peuples ont-elles ouvert aux citoyens calomniés la voie de l'action criminelle contre le calomniateur. Les Romains, que *Tite-Live* appelle le peuple le plus doux dans les châtimens, outrèrent la sévérité contre les auteurs des libelles diffama-

toires; ils croyoient sans doute qu'une diffamation, la plus dénuée de preuves, pouvoit quelquefois flétrir autant le citoyen que la condamnation la plus légale. Nous sommes moins délicats; cependant tous nos Tribunaux vengent tout offensé qui leur présente l'offenseur. Je dois donc être assûré que les cœurs honnêtes approuveront ma juste défense & cette sensibilité à laquelle la loi même se fait gloire de compatir. Que d'autres opposent à la calomnie un cœur armé d'un triple airain. Pour moi j'ai une famille, & quand je n'en aurois point, n'aurois-je pas ma personne? & si je ne tenois à rien dans le monde, ne tiendrois-je pas toujours à mon honneur?

Mais comment accorder cette défense avec cette morale sublime qui nous fait une loi du pardon des injures? Cette objection des Chrétiens parfaits est aussi celle des esprits extrêmement généreux. On pourroit prier les uns & les autres d'observer qu'une défense des mœurs n'est point incompatible avec le pardon de celui qui les attaque. Pour moi, soit incapacité de haïr

long-temps, soit générosité, soit compassion pour la foiblesse humaine, je pardonne à M. *de Voltaire*, ou à celui qui a pris son nom ; je loue, ce me semble, aussi volontiers ce qu'il a fait de bon, que j'applaudis à ce qu'il a écrit de beau. Je ne dirai point que je lui ferois du bien, si je le pouvois; la haine la plus vive exerceroit avec volupté une si cruelle vengeance. Mais j'ose présumer assez de moi pour croire que, si je pouvois altérer le bonheur dont il jouit, je m'en abstiendrois sans effort, & que, si sa vie m'offroit une suite de faits propres à le décrier auprès des races futures, ma plume ne se prêteroit point au droit de représailles. Ce n'est point à lui que je pense; je ne veux ni lui nuire, ni l'affliger, ni l'attaquer ; je ne veux que me défendre. Si l'anonyme qui m'insulte est jeune, je puis compter sur son repentir ; s'il est vieux, je dois regarder son déchaînement comme le radotage d'un cœur ulcéré. S'il est sur le bord du tombeau, il ne peut exciter que ma pitié. Ce qui m'occupe, ce sont mes amis, ma famille, tant d'hommes qu'il a trompés

ſur mon compte & qu'il m'importe de déſabuſer.

Il m'a fallu du temps pour préparer ma défenſe ; il a fallu écrire en Danemarck, à Genève, à Berlin, à Paris, préſenter des requêtes aux Magiſtrats, faire légaliſer des ſignatures, obtenir des informations. Enfin, j'ai raſſemblé les preuves les plus propres à démentir chacun des faits articulés contre moi. Ces preuves ſont dans la forme la plus authentique ; j'en donnerai l'extrait après en avoir dépoſé les originaux à la bibliothèque du Roi ; &, ſans invectives, même ſans réfléxions, je défendrai mon honneur devant le Public par une ſimple *production* de pièces, comme je le ferois devant un Tribunal auquel je demanderois un arrêt de déclaration d'innocence.

Voilà les motifs, Meſſieurs, qui ont retardé ma défenſe ; vos Gênevois ne pouvoient les deviner. Mais il y avoit tant d'autres raiſons qui ſuffiſoient pour me juſtifier ! Un marché par lequel je connivois à mon propre deshonneur, étoit la dernière conjecture qui ſe préſentoit. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt

que, tandis qu'à Genève on me soupçonnoit d'avoir vendu mon silence à mon ennemi, mon ennemi m'accusoit auprès de l'autorité suprême de lui avoir écrit dans l'espace d'une année quatre-vingt-quinze lettres anonymes. Il parvint même à persuader ce qu'il ne croyoit pas; car pouvoit-il croire qu'un homme qui l'avoit *bombardé* publiquement en 1753 *avec des comminges*, pour me servir de l'expression de M. *d'Argenson* alors Ministre de la guerre & de Paris, allât s'amuser quinze ans après à le piquer secrettement à coups d'épingles. D'ailleurs, les invectives qu'il a publiées, on permis de publier sous son nom contre moi, ne m'avoient-elles pas donné le droit de lui parler face à face? Mes détracteurs & lui verront incessamment combien ils s'étoient écartés du vrai. Mais à quoi servira cette justification? Elle sera lue par quelques-uns de mes contemporains, & tombera bientôt dans l'oubli, au lieu que la diffamation parviendra sûrement aux siécles avenir, puisqu'elle est consignée dans le recueil des Œuvres de M. *de*

Voltaire, soit qu'elle parte de sa plume, soit qu'il ait eu seulement la foiblesse de l'adopter, soit que ses Libraires l'aient glissée sans son aveu dans cette unique édition qu'il avoue. Il arrivera donc que je me serai bien justifié, & que je resterai pourtant flétri. Mon siécle m'aura plaint, & la postérité me méconnoîtra. Cette postérité sans cesse renouvellée me retrouvera dans tous les volumes de cette immense collection dont elle fera ses délices. Car puis je me dissimuler que les ouvrages de M. *de Voltaire* sont d'un genre à être long-temps l'unique lecture des femmes, des gens du monde, & même des gens de goût? Il a traité tant de sujets; il y a répandu tant d'agrément; il est si séduisant par les charmes de son style; il est si commode à lire & si facile à retenir! Il est quelquefois si plaisant dans ses libelles mêmes, dont chaque phrase est un poignard renfermé dans un éclair! En vérité, il est bien fâcheux de prévoir qu'on sera diffamé à jamais dans un Recueil qui, selon les apparences, sera sans cesse réimprimé & qui tiendra lieu de bibliothèque à tant d'honnêtes gens. J'avoue

que la perſpective d'une ignominie future, ineffaçable, éternelle, répand l'amertume juſque ſur la joie que me donne ma juſtification prochaine.

Après bien des réflexions, je n'ai trouvé qu'un ſeul remède. Mais auſſi ce remède eſt infaillible, & doit fermer pour jamais toutes mes bleſſures. C'eſt l'exécution d'un projet que j'annonçai en 1752, dans une *Lettre* imprimée *; projet que je n'ai jamais perdu de vue. Depuis cette Lettre, j'ai toujours lû les Œuvres de Monſieur *de Voltaire*, la plume à la main; j'ai enregiſtré exactement à la marge de mon exemplaire tout ce qui s'eſt préſenté dans mes études de relatif à cet objet. Lorſque M. *de Voltaire* ou ſon eſpèce de Pſeudonyme, recommença en 1766 les hoſtilités, je repris ce projet avec une nouvelle ardeur, & vous vous rapellerez, Meſſieurs, que vous en fûtes les confidens. Il me parut tout ſimple de donner une édition des Œuvres de M. *de Voltaire* avec des notes courtes & utiles dans le goût de l'édition qu'il m'avoit fait l'honneur de donner chez vous

* Adreſſée à Madame *Denys*.

des *Mémoires de Madame de Maintenon.* Je me disois qu'en rendant un service aux Lettres, je m'en rendois un à moi-même, & que j'aurois l'occasion toute naturelle d'attacher ma justification à chaque calomnie. Je m'engageai dans ce travail avec toute l'application que ma santé pouvoit me permettre. Cette entreprise me parut moins considérable à mesure que j'avançois ; mais, quand elle auroit été plus vaste & plus pénible, j'étois puissamment encouragé par la certitude de faire passer l'antidote avec le poison à la postérité la plus reculée. J'osai me flatter que le Public recueilleroit avec plaisir le fruit d'une juste sensibilité. Il s'amuse des méchans ; mais il s'intéresse à ceux qui mettent un haut prix à son estime. Juge des réputations, il sçait que très-peu d'hommes peuvent en acquérir une brillante, mais que tout citoyen doit aspirer à n'en pas laisser une mauvaise.

Cette édition paroitra dès qu'il se présentera un Libraire qui veuille copier l'édition *in* 8° des frères *Cramer.* Je lui remettrai mon manuscrit, à condition qu'il imprimera mon Commen-

taire au bas du texte ; qu'il fera une édition belle & correcte; qu'il la donnera, malgré les augmentations, au même prix que celle des *Cramer*, & qu'il publiera séparément le Commentaire, en faveur des personnes qui ayant déja ce Recueil ne voudront pas l'acheter une seconde fois. Qu'il me tarde que cette entreprise soit exécutée! Ce n'est qu'à ce prix que je puis être tranquille. La mort, que mes infirmités me font envisager d'assez près, n'aura plus rien d'accablant pour moi ; je me dirai : tu reçus de tes pères un nom sans tache ; tu le rends à tes enfans tel que tu le reçus.

Les gens de Lettres doivent, ce me semble, s'intéresser à mon projet. Ils liront avec plaisir l'apologie de tant de confrères que M. *de Voltaire* ou l'auteur qui a pris son masque, a satyrisés, avilis, diffamés. Nos Illustres mêmes verront avec joie tant de grands noms défendus contre un écrivain audacieux qui voudroit ébranler les réputations les mieux affermies ; car chacun d'eux doit se dire : Avec quel mépris cet homme qui nous ménage en public doit il parler de nous dans le particulier, puis-

qu'il traite *Pascal* de rêveur, *Bossuet* de déclamateur, *Fénélon* d'écrivain foible & languissant, *la Fontaine* d'ennuyeux conteur, *Clarcke* de métaphysicien absurde, *Rousseau* de versificateur, *Maupertuis* d'écolier, *Crébillon* d'énergumène, *Montesquieu* de goguenard ?

En conséquence du projet dont je viens de vous rappeller le souvenir, je ferai paroître incessamment ma Critique de *La Henriade* *. J'ai commencé par ce Poëme, qui paroît le premier dans la collection des Œuvres de M. *de Voltaire*, , & sur lequel il fonde principalement ses droits à l'immortalité. Ma critique est si honnête, si modérée, & j'ose le dire, si équitable, que, si elle déplaît à M. *de Voltaire*, il n'osera le témoigner. En écrivant j'ai totalement oublié l'auteur, & je ne me suis occupé que de l'ouvrage.

Je prévois que M. *de Voltaire* ne me tiendra nul compte de mes égards pour son mérite & pour sa réputation ; il regardera ma Critique comme un attentat ;

* Cette Critique est toute prête ; elle formera un volume grand *in*-12 d'environ 360 pages.

il pouſſera les hauts cris ; mais apparemment on le laiſſera crier. Dans le fond, je lui fais pendant ſa vie le même honneur qu'il a fait au grand *Corneille* près d'un ſiècle après ſa mort. Je le traite comme un de ces modèles rares dont les fautes peuvent être priſes pour des beautés. Je l'élève, en quelque ſorte, à la dignité d'auteur claſſique. Tous les éloges ſont épuiſés pour lui. On le cite comme un oracle ; on le proclame le Coryphée des Philoſophes ; on n'obtient que de lui des diplomes de bel-eſprit ; on veut lui ériger une ſtatue : honneur qu'on n'a pas encore rendu à *Corneille*, à *Molière*, à *Racine*, &c : la Critique ſeule peut déſormais augmenter la gloire d'un ſi grand homme, en l'engageant à corriger, ſuivant ſa coûtume, dans une nouvelle édition, tant de fautes qui lui ſont échappées, & qu'il ne pourra plus déſormais ſe diſſimuler. Ses amis, ſes enthouſiaſtes, & lui même, m'auront obligation de la perfection qu'il donnera, dans l'eſpace de quelques matinées, à ce qu'ils appellent ſon chef-d'œuvre.

Il ſeroit ſans doute beaucoup plus beau de faire une meilleure *Henriade*, une *Henriade* où il y eût du merveilleux, de l'intérêt, de l'éloquence & des mœurs ; c'eſt même une idée qui me tourmente depuis long temps. Mais il faudroit plus de talent & ſur-tout plus de ſantéque je n'en ai. Je me borne donc pour le préſent à quelques remarques ; cette Critique appartient de droit à Mrs de l'Académie Françoiſe, puiſque j'y ai pris pour modèle celle qu'ils firent du *Cid*. Je ne doute pas que cette Compagnie n'agrée mon hommage, puiſqu'il ne ſeroit pas poſſible d'imaginer une raiſon qui pût le lui faire refuſer.

Pardon, Meſſieurs, de tous ces détails. J'ai cru devoir y entrer, pour mettre votre amitié à portée de détruire les bruits déſavantageux qu'on répand ſur mon compte.

J'ai l'honneur d'être, &c.

DE LA BEAUMELLE.

Nouveau Remède Anti-Vénérien composé des sucs des Plantes.

Les remèdes pour les maladies Vénériennes, ou, pour parler avec plus de justesse, les différentes modifications du même remède, se multiplient de jour en jour, Monsieur; &, pour peu que cela continue, nous en aurons bientôt un aussi grand nombre qu'il y a de personnes frappées de ce redoutable fléau. Il y a plus de deux siécles qu'on le combat avec le Mercure préparé de cent mille façons, qui se remplacent les unes les autres. Mais, de quelque manière qu'on adoucisse ce minéral, avec quelques précautions qu'on l'administre, bien des gens de l'art prétendent que, s'il opère des guérisons, son activité corrosive occasionne le plus souvent des effets dangereux. Quoiqu'il en soit, M. *Agirony*, Chirurgien & Botaniste, a lui même employé le Mercure avec succès en Allemagne, en Espagne, en Portugal & en France. Mais, ses effets n'ayant pas toujours répondu à ses intentions ni à ses espérances, il

a cherché dans les plantes un ſpécifique plus doux & plus sûr. La ſcience de la Botanique & l'art de la Pharmacie qu'il poſsède à un degré peu commun lui ont procuré un antidote purement végétal, dans lequel il n'entre pas le plus petit globule de Mercure. Sa découverte a ſingulièrement réuſſi dans tous les païs où il a voyagé, de même qu'en France où la faveur du Gouvernement vient de le fixer. Après avoir guéri, dans pluſieurs villes du Royaume, des milliers de triſtes victimes de *Vénus*, il s'eſt préſenté à la Commiſſion Royale de Paris. M. *Senac* Premier Médecin du Roi, ſur les certificats les plus authentiques & ſur la connoiſſance qu'il a priſe lui-même de ce nouveau remède, a permis à l'auteur de le compoſer & de le débiter dans le Royaume, notamment à Paris, pendant l'eſpace de trois ans. Mais les cures ſurprenantes opérées par cette recette ſous les yeux des plus célèbres Médecins de cette Capitale, s'étant répandues dans le Public, le Roi, qui lui-même en a été inſtruit, a voulu, pour diſtinguer M. *Agirony* de cette foule mercénaire & mépri-

ſable d'Opérateurs qui nous aſſiègent, lui accorder un privilège excluſif avec des Lettres Patentes adreſſées à tous les Parlemens, pour y être enregiſtrées. Vous ne confondrez donc point, Monſieur, le remède que je vous annonce avec cette multitude de prétendus ſecrets que des hommes convaincus d'ignorance & de mauvaiſe foi répandent dans cette ville, & dont l'uſage ne produit ordinairement, pour ceux qui ont le malheur d'y recourir, que des regrets d'avoir été trompés, & quelquefois des effets plus funeſtes encore, puiſqu'ils voient leurs jours ſacrifiés à leur imprudence. Nul préjugé, nul ſoupçon déſavantageux, ne doit donc avoir lieu par rapport à M. *Agirony*. Sa qualité de Maître en Chirurgie, le premier Brevet de M. *Senac*, les Lettres Patentes du Roi enregiſtrées depuis quelques jours au Parlement de Paris, les ſuffrages des Membres les plus diſtingués de notre Faculté de Médecine, le nombre & la certitude des cures qu'il a faites, la confiance dont l'honorent pluſieurs Princes qui l'ont attaché

à leurs maisons comme Chirurgien: tout dépose en faveur de ses lumières & de l'efficacité de sa méthode pour l'extirpation radicale du virus vénérien.

Son remède, loin d'épuiser la nature, la ranime & la fortifie; il adoucit & dépouille le sang du vice qui peut le corrompre. Vous n'êtes, Mr, ni Médecin, ni Chirurgien; mais votre raison seule vous dit qu'un remède tiré des végétaux est certainement plus analogue à notre constitution que tous ceux qu'on emprunte des minéraux. En effet, quel rapport y a-t-il entre du fer, du plomb, du mercure & le corps humain? D'ailleurs, consultons les animaux, qui ont été nos maîtres en tant de choses, & même en fait de Médecine: lorsqu'ils sont malades, les voyons nous avaler de la limaille, de l'antimoine, &c? Non; leur instinct, plus sûr que notre science, les renferme dans le regne végétal, & leur indique, parmi les plantes, celles qui doivent leur rendre la santé.

Vous concevez encore, Monsieur, que le remède de Monsieur *Agirony*,

reconnu ſouverain dans les maladies vénériennes les plus invétérées, ne doit pas être moins efficace dans toutes celles qui proviennent de l'acreté du ſang ou de quelqu'engorgement d'humeurs corroſives. Auſſi en uſe-t-on avec ſuccès pour les fleurs blanches, pour les laits répandus, pour le ſcorbut, pour les dartres, &c. Ce qu'il y a de commode, c'eſt qu'on peut s'en ſervir en tout temps, ſans diſtinction de ſaiſons & de climats; qu'on n'a beſoin de l'aſſiſtance de qui que ce ſoit pour le prendre; qu'il ne cauſe aucune gêne, aucun embarras; qu'il n'empêche point de vaquer à ſes affaires, & qu'il eſt auſſi agréable au goût que ſalutaire dans ſes effets. Comme il eſt balſamique & ſtomachique, pluſieurs perſonnes de l'un & de l'autre sèxe, ſans être attaquées du mal vénérien, en font uſage, dans la ſeule vûe de ſe maintenir en bonne ſanté.

Monſieur *Agirony* demeure à Paris rue Pavée Saint-Sauveur, quartier de la Comédie Italienne, la dernière porte cochère avant d'entrer dans la rue Françoiſe, à côté de l'Hôtel d'L.

talie. Il enverra aux malades des Provinces qui s'adreſſeront à lui, la quantité de ſon remède convenable à leur état, la manière de s'en ſervir & le régime qu'ils auront à obſerver. Le prix ſera plus ou moins haut ſelon la quantité dont on aura beſoin. Mais ce prix eſt toujours fort au deſſous de ce qu'il en coûte par le Mercure, de quelque manière qu'il ſoit adminiſtré. Ceux qui écriront à M. *Agirony* ſont priés d'affranchir le port de leurs lettres, s'ils ſouhaitent qu'on leur réponde; ſans cette condition, elles ſeront miſes au rebut. On ne ſçauroit trop répéter cette clauſe à laquelle on ne fait pas aſſez d'attention. Les perſonnes qui conſacrent leurs talens au Public ſont tous les jours dans le cas de ſe plaindre de l'indiſcrétion des Etrangers & des Provinciaux à cet égard. Les habitans de Paris qui voudront conſulter Monſieur *Agirony*, le trouveront chez lui tous les matins juſqu'à une heure après midi, & depuis la fin du jour juſqu'à neuf heures.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 4 Septembre 1770.

LETTRE XII.

Tableau Hiſtorique des Gens de Lettres, ou Abrégé chronologique & critique de l'Hiſtoire de la Littérature Françoiſe, conſidérée dans ſes diverſes révolutions, depuis ſon origine juſqu'au dix-huitiéme ſiécle; par M. l'Abbé de Longchamps. Tomes V & VI.

CET ouvrage devient, d'année en année, plus intéreſſant par la fécondité prodigieuſe & la variété piquante des matières. Les deux volumes, que je vous annonce Monſieur, embraſſent le douziéme & le treiziéme ſiécle.

Un des plus grands obſtacles à l'avancement de l'eſprit humain dans le douziéme ſiécle, dit M. l'Abbé *de Longchamps*, fut l'opiniâtre délire des Croi-

ſades. Dès le ſiécle précédent, la France s'étoit reſſentie des funeſtes effets de ces guerres ſacrées. De huit cens mille hommes qui compoſoient la ſeconde Croiſade, la plûpart étoient François; quelle étrange dépopulation dans le Royaume! D'un autre côté, les Indulgences attacheés à ces expéditions meurtrières, rendoient preſqu'inutile l'étude de la Morale, des Canons & de la diſcipline de l'égliſe. Le but des Croiſés n'étant pas d'inſtruire, mais d'exterminer les Mulſulmans, on avoit plus beſoin de ſoldats que de Théologiens; auſſi dépeupla-t-on les écoles pour groſſir les armées.

Après avoir développé cette cauſe générale de l'aſſoupiſſement de l'eſprit humain, l'auteur en conſidère les divers écarts. » On n'étoit point encore revenu, dit-il, de la manie de pluſieurs » ſçavans du neuviéme ſiécle, qui voulant embraſſer toutes les ſciences n'en » approfondiſſoient aucune. L'eſprit de » critique & de diſcuſſion avoit fait » place à la malheureuſe avidité de » tout apprendre ſans rien étudier. On » ignoroit encore que c'eſt dans l'anti-

» quité

» quité qu'il faut se choisir des modèles
» dans tous les genres de Littérature.
» On affectoit un auteur contemporain,
» & c'étoit à cette unique ressource
» qu'on prétendoit puiser des connois-
» sances dont il avoit souvent manqué
» lui-même. Cette loi qu'on s'étoit
» faite de négliger absolument les An-
» ciens, ne souffroit guères d'excep-
» tion qu'en faveur d'*Aristote*. Les plus
» célèbres Professeurs craignoient d'al-
» térer la doctrine de ce Philosophe,
» & les dogmes de la Religion furent
» moins respectés en ce siécle que les
» rêveries du Péripatétisme. L'abus de
» la Dialectique enfanta mille erreurs,
» dont plusieurs beaux esprits de ce
» temps là devinrent les apôtres les plus
» zélés. Ce fut au célèbre *Abailard* qu'on
» dut sur-tout cette folle manie de tout
» soumettre à des questions non moins
» oiseuses que subtiles. L'ascendant de
» son génie sur les autres Professeurs
» contemporains, leur fit adopter sa
» manière d'enseigner, qui conduisit au
» pyrrhonisme un si grand nombre de
» ses disciples..... Mais ce qui dut pro-
» longer l'enfance de tous les arts,

» c'eſt que les maîtres publics conti-
» nuoient de ne rien dicter à leurs diſ-
» ciples ; ils ſe contentoient de pronon-
» cer rapidement leurs leçons ; encore
» ces leçons n'étoient-elles pas gra-
» tuites. *Abailard* ſe reprochoit, après ſa
» converſion, de les avoir vendues au
» plus offrant. Les autres Profeſſeurs ne
» ſe montroient pas plus déſintéreſſés
» qu'*Abailard*, &, lorſque l'âge ou
» les infirmités les obligeoient de ſe
» démettre, pour condition de leur re-
» traite ils taxoient quelquefois leurs
» ſucceſſeurs à des ſommes exorbi-
» tantes. Ces fonctions, ſi nobles en
» elles-mêmes, étoient devenues ab-
» ſolument vénales ; & peut-être ne
» faut il pas chercher une autre cauſe
» de cet aviliſſement dont elles ne ſont
» point encore relevées. L'eſprit d'in-
» térêt & de cupidité avoit tellement
» gagné chez tous les gens de Lettres,
» que la gloire attachée à ce titre ceſſa
» d'être le premier reſſort de leur ému-
» lation. La Poëſie, l'Eloquence & les
» autres carrières du génie furent preſ-
» qu'abandonnées ; les Jongleurs &
» quelques Orateurs Chrétiens étoient,

» pour ainſi dire, les ſeuls qui daignaſ-
» ſent y marcher avec confiance; en-
» core n'étoient-il pas toujours affran-
» chis du ſordide eſpoir de s'enrichir en
» s'y diſtinguant. Les ſciences plus lu-
» cratives, telles que la Juriſprudence
» & la Médecine, ouvroient à l'ambi-
» tion des Littérateurs de ce ſiécle une
» voie de fortune moins difficile &
» beaucoup plus ſûre. Auſſi ne vit-on
» jamais un ſi grand nombre de Méde-
» cins & de Juriſconſultes. Ils ſe mul-
» tiplièrent à tel point, que, pour en ar-
» rêter le débordement, on crut devoir
» interdire aux Moines ces profeſſions
» qu'ils exerçoient, graces à leur igno-
» rance, au péril des fortunes & de la
» vie des citoyens... La Chronologie, la
» Géographie & la Critique furent trop
» négligées en ce ſiécle, pour que l'Hiſ-
» toire ne dégénérât pas de ſon ancienne
» exactitude. On ignoroit abſolument
» l'art de rapprocher les faits & les dates.
» A peine daignoit-on indiquer la ſcène
» des plus grands évènemens; on ne ſça-
» voit plus douter, examiner, ni prou-
» ver; les anachroniſmes des Anciens
» étoient ſacrés pour les Modernes.

» l'Europe & l'Asie étoient alors les
» deux seules divisions qui parta-
» geassent le globe, &, si l'on ne contes-
» toit pas l'existence de l'Afrique, on
» confondoit ses limites avec celles de
» l'Europe. La terre étoit encore une su-
» perficie plate, les Antipodes un blas-
» phême, & les habitans d'un autre
» hémisphère un renversement de l'or-
» dre naturel..... La science des Anti-
» ques eut dans le douzième siécle le
» sort de l'Histoire, & fut générale-
» ment abandonnée..... L'histoire des
» faux-Dieux & des héros de l'antique
» Fable fut une source inconnue aux
» Poëtes. La plupart étoient Clercs ou
» Moines, & cette étude leur paroiſ-
» soit contraster avec la sainteté de leur
» profession..... La morale spéculative
» eut à peu près le sort de la Dialec-
» tique. On méconnut les vrais princi-
» pes des mœurs; & cette ignorance
» eût obscurci jusqu'aux loix de la na-
» ture, si ces Loix n'étoient un dépôt
» inaltérable que l'Eglise prenoit soin
» de maintenir dans son intégrité.....
» La Physique n'existoit pas sans doute
» au douzième siécle. Les plus instruits

» dans cette matière ne débitoient alors » que des erreurs, dont l'énoncé révol» teroit la raiſon de nos lecteurs, &c.»

L'idée que M. l'Abbé *de Longchamps* nous donne du treiziéme ſiécle n'eſt guère plus favorable à la Littérature Françoiſe que celle qu'il nous a tracée du douziéme. Dans celui ci regnoit l'ignorance la plus profonde. Le goût le plus dépravé dominoit dans celui-là; &, dans tous les deux, l'eſprit, eſclave des rêveries de l'Antiquité, n'enfantoit que des productions déſavouées par le ſens commun. Cependant, comme dans tous les ſiécles, même les plus barbares, il s'eſt trouvé des hommes, qui, par la ſeule force du génie, ſe ſont élevés au deſſus des préjugés de leur temps, le douziéme & le treiziéme ſiécle ont produit quelques hommes célèbres dont nous liſons encore les ouvrages avec plaiſir: tels ſont *Guillaume de Lorris* & *Jean Clopinel*, dit *de Meun*, auteurs du Roman de *la Roſe*. Ce Poëme eſt, ſans contredit, le monument du treiziéme ſiécle que la poſtérité a le mieux accueilli. Vous connoiſſez cet ouvrage, Monſieur, & j'en ai parlé moi-même

ſi ſouvent que je ne crois pas devoir m'y arrêter. Je me contente de remettre ſous vos yeux un trait de la vie de *Jean de Meun*, tel que le rapporte M. l'Abbe *de Longchamps.* » Les femmes » qu'il avoit ſur-tout outragées dans ſon » Roman ne pouvoient lui pardonner » ce quatrain ſi connu,

» Toutes êtes, ſerez ou fûtes
» De fait, ou de volonté, P....
» Et qui bien vous recherchera,
» Toutes P.... vous trouvera

» Pluſieurs Dames de la Cour cabalè» rent donc contre *Jean de Meun*, & » peu s'en fallut qu'on ne l'abandon» nât à la fureur de ce sèxe toujours ſi » puiſſant dans les ſiécles de galanterie. » Heureuſement pour notre Poëte » qu'elles cessèrent de ſolliciter la Juſ» tice, qu'elles étoient réſolues de ſe » faire elles-mêmes. En effet, un jour » *Clopinel* traverſoit une des ſalles du » palais; il ſe ſentit arrêté par un grand » nombre de femmes & de Seigneurs » de la Cour. Elles étoient armées de

» verges, &, au commandement qu'el-
» les lui firent de ſe dépouiller, *Jean*
» *de Meun* n'eut pas de peine à deviner
» le traitement qu'elles lui préparoient.
» Cependant il ne perdit point la tête,
» & au lieu de s'excuſer il avoua de
» bonne grace qu'il méritoit bien la pu-
» nition à laquelle il conſentoit de ſe
» ſoumettre, pourvu qu'on daignât l'en-
» tendre un moment. Elles s'y refusè-
» rent d'abord, & ce ne fut qu'à la
» prière des Seigneurs qu'elles y con-
» ſentirent. Alors maître *Jean* reprit la
» parole & leur dit : *Meſdames, celles*
» *d'entre vous qui ne ſont ni belles ni*
» *vertueuſes ont ſeules le droit de me*
» *punir, puiſque ce ſont les ſeules que*
» *j'ai prétendu offenſer. Que celles donc*
» *qui n'ont rien à ſe reprocher laiſſent*
» *aux autres le ſoin d'un châtiment qui*
» *doit mettre leur deshonneur en évidence.*
» *C'eſt à la moins honnête de la compa-*
» *gnie qu'appartient le droit de me por-*
» *ter les premiers coups.* On comprend
» qu'il ne s'en trouva pas une ſeule
» qui osât lever la main pour frapper
» *Jean de Meun.* Il échappa de cette

» manière au danger d'une honteuſe »fuſtigation. Cette aventure prêta beau- » coup à rire aux plaiſans de la Cour, » & tout le monde applaudit à l'ingé- » nieuſe invention du Poëte, qui finit » par faire ſa paix avec les Dames. »

Ce qui rend agréable la lecture de cet ouvrage de M. *de Longchamps*, c'eſt qu'il ne s'appeſantit point ſur la foule des lettrés obſcurs de ces deux ſiécles; il ne s'étend que ſur les auteurs renommés, & ſur ceux qui, quoique moins connus, lui fourniſſent des anecdotes. Il ne donne de tous les autres que des notices très-abrégées, mais ſuffiſantes pour prendre une idée du caractère de leur eſprit & de leur talent. Il fait mention, dans ces deux volumes, de près de trois cens cinquante écrivains; ce qui prouve que le diſcernement & le goût ont préſidé à ſon travail. Parmi les Poëtes qui ſont l'objet de ſes recherches, il en eſt un grand nombre dont le ſort fut à plaindre. Pour deux ou trois verſificateurs qui font fortune, on en compte cent qui meurent de misère; & vous remarquerez, M.,

que l'orgueil, l'oiſiveté, l'audace & l'indiſcrétion ont été dans tous les temps les véritables cauſes de leurs malheurs. *Guillaume de Cabeſtan* en eſt un exemple mémorable. Voici ſon hiſtoire. » Ce Poëte, l'un des plus célè-» bres de ſon temps, eut le ſurnom de » *Cabeſtan*, parce qu'il s'étoit attaché » dans ſa jeuneſſe à un gentilhomme » de ce lieu *. Il deſcendoit de l'an-» cienne maiſon des *Servierres*, l'une » des plus diſtinguées de la Provence. » Après une abſence de quelques an-» nées *Guillaume de Cabeſtan* vint jouir » au ſein de ſa famille des avantages » d'une naiſſance illuſtre, dont l'éclat » étoit ſoutenu d'une fortune conſidé-» rable. A tous les agrémens de l'eſ-» prit il joignoit une figure intéreſ-» ſante, beaucoup de talent pour la » Poëſie Provençale & le mérite de » chanter avec goût les Chanſons qu'il » faiſoit à la louange des Dames. Il en » aima pluſieurs, dont la beauté, les » vertus & l'eſprit honoroient le choix » du Poëte; mais une Dame de Mar-

* C'eſt le nom d'une petite ville ſituée dans la partie orientale du Diocèſe de Narbonne.

» ſeille nommée *Bérenguière des Baux*,
» fut de toutes ſes maîtreſſes la ſeule
» qui lui parut alors digne de fixer ſes
» hommages. Il en devint éperdue-
» ment amoureux, & ce fut à ſa gloire
» qu'il conſacra déſormais ſa muſique
» & ſes vers. Cette Dame ne fut pas in-
» ſenſible à l'amour de *Guillaume*; ce-
» pendant les fréquentes infidélités qui
» juſqu'alors avoient ſignalé l'inconſ-
» tance de ce Poëte, lui firent redou-
» ter le ſort de ſes rivales. Elle crai-
» gnit de ſe livrer à la paſſion qu'elle
» avoit pour lui, juſqu'à ce qu'elle eût
» trouvé une recette infaillible pour
» fixer la légèreté de ſon amant. Elle
» s'adreſſa pour cet effet à une vieille
» femme qui étoit en réputation d'ex-
» celler dans la compoſition des filtres.
» Cette aventurière indiqua à la Dame
» *des Baux* une herbe nommée *Vérayre*,
» dont le ſuc avoit, diſoit-elle, la pro-
» priété d'enchaîner les cœurs les plus
» rebelles à l'amour. *Bérenguière* en fit
» une potion qu'elle ſervit à *Guillau-*
» *me*; mais à peine y eut-il porté les
» lèvres, que ce poiſon ſubtil défor-
» ma tout-à-coup ſon viſage; des con-

» vulsions assez ressemblantes aux éclats
» d'un rire immodéré, furent les symp-
» tômes de mort qui présageoient la
» fin prochaine de *Cabestan*. Heureu-
» sement qu'un Médecin de ses amis
» accourut assez promptement pour
» l'arracher à ce danger, en lui faisant
» prendre d'un antidote qui avoit une
» vertu spéciale contre cette espèce de
» poison. Dès que *Guillaume* eut re-
» couvré la santé, son premier soin fut
» de se délivrer de la passion que lui
» avoit inspirée la Dame *des Baux*, &
» de chercher ailleurs une distraction à
» la tendresse qu'il lui conserva long-
» temps après cet accident. Mais la des-
» tinée de ce malheureux Poëte étoit
» de mourir victime de l'amour. De-
» puis quelques années qu'il cherchoit,
» dans le commerce des femmes, une
» rivale digne de *Bérenguière*, il n'en
» avoit point encore trouvée qui pût la
» remplacer dans son cœur. Ses yeux se
» portèrent enfin pour son malheur sur
» la belle *Tricline Carbonelle*, Dame
» de Roussillon. Elle étoit femme de
» *Rémond*, Seigneur de Sébilans,
» homme d'un caractère féroce, impé-

» rieux & jaloux, dont l'amour qu'il
» portoit à *Tricline* son épouse ne s'étoit
» encore signalé que par des violences,
» des noirceurs & des crimes. *Guillau-*
» *me de Cabestan* ne put voir cette Da-
» me sans éprouver un violent desir de
» s'en faire aimer. Il forma donc le
» dessein de lui déclarer sa passion au
» péril de sa vie ; car il connoissoit la
» vertu de *Carbonelle* & l'humeur ja-
» louse de son odieux époux, qu'elle
» pouvoit instruire de sa témérité. Cette
» considération n'arrêta point *Guillau-*
» *me* ; il ouvrit son cœur à celle qui
» l'embrasoit, &, malheureusement
» pour lui, toute la sagesse de *Tricline* ne
» put tenir contre l'hommage d'un
» amant si digne d'elle. Cependant,
» pour cacher leur tendresse mutuelle,
» ces deux amans convinrent ensemble
» que *Guillaume de Cabestan* affecteroit
» pour *Rémond* une amitié qui pût trom-
» per ses soupçons, & que dorénavant
» il produiroit sous le nom du mari les
» vers qu'il feroit à la louange de sa
» femme. Cette ruse, assez ordinaire
» aux Poëtes de ce temps là, réussit quel-
» ques mois au malheureux *Guillaume* ;

» ou plutôt *Rémond* ne parut fermer
» les yeux sur le commerce de *Carbo-*
» *nelle*, que pour mieux assûrer l'hor-
» rible vengeance qu'il méditoit. L'a-
» mour de notre Poëte l'attiroit quel-
» quefois dans la solitude des forêts.
» Un jour qu'il y promenoit ses amou-
» reuses rêveries, il vit venir à lui le
» Seigneur de Séhilans, qui, l'abordant
» avec une feinte douceur, le saisit au
» collet & lui porta un coup d'épée
» qui l'étendit mort. Mais la fureur
» de *Rémond* n'est point encore satis-
» faite; il coupe la tête à l'infortuné
» *Cabestan*, lui arrache le cœur & re-
» tourne chez lui bien résolu de pous-
» ser plus loin sa vengeance. Son pre-
» mier soin est d'y faire cuire avec
» beaucoup d'apprêt le cœur de son en-
» nemi, & de le servir à sa malheu-
» reuse épouse. Dès que *Tricline* en eut
» mangé suffisamment pour assouvir la
» rage de son barbare époux: *comment*
» *trouvez vous ce ragoût*, lui dit-il en
» continuant de dissimuler? *Il est d'un*
» *goût exquis*, répondit cette Dame, &
» *je ne me souviens pas d'en avoir man-*
» *gé de meilleur. Je n'ai pas de peine à le*

» *croire*, répliqua-t-il d'un ton plus » élevé ; *car c'eſt des entrailles de Ca-* » *beſtan que j'ai tiré ce mets précieux.* Et » auſſitôt il lui montra la tête de ſon » amant qu'il tenoit ſuſpendue par les » cheveux. A ce ſpectacle *Carbonelle* » recula d'horreur & perdit l'uſage de » ſes ſens ; elle s'évanouit. Mais auſſi- » tôt qu'elle fut revenue, & qu'elle » eut donné quelques larmes à la mort » de ſon cher *Guillaume*, *Rémond*, » s'écria-t-elle d'un ton plus aſſûré » qu'on ne devoit s'y attendre, *la* » *viande que tu m'as fait ſervir étoit ſi* » *bonne que j'ai fait le ſerment de n'en* » *plus manger d'autre.* Puis tirant un » couteau qu'elle tenoit caché ſous ſa » robe, elle s'en porta deux coups dans » le ſein, & perdit à l'inſtant la pa- » role & la vie. » Cette hiſtoire, arri- vée en 1213, eſt la même, quant au fond, que celle de *Gabrielle de Ver- gy* & de *Raoul de Coucy*, qui n'eut lieu que dix ans après. Quelle terri- ble cataſtrophe ! Quelle admirable atro- cité ! Quel beau ſujet de Tragédie pour M. *de Belloy* !

Nous avons d'un Poëte appellé

Courte-Barbe, mort en 1274, un Conte ingénieux des *Trois Aveugles de Compiegne.* Un écolier ayant rencontré hors de la ville trois aveugles qui lui demandèrent l'aumône : *tenez*, leur dit-il, *priez Dieu pour moi; voici un besant* * *que je vous donne.* Chacun des aveugles pense qu'un de ses compagnons a reçu la pièce d'or ; ils continuent leur chemin après avoir remercié leur bienfaiteur. Cependant un d'entr'eux propose à ses camarades de retourner à Compiegne & de s'y bien régaler. Tous trois sont de cet avis; ils s'acheminent vers la meilleure auberge de la ville. Après avoir bien soupé, ils se couchent & dorment jusqu'au lendemain matin. Dès qu'ils furent levés, l'hôte demanda de l'argent. Les aveugles, qui se croyoient en possession d'un besant, lui répondirent qu'il n'avoit qu'à se payer sur cette pièce. Mais aucun d'eux ne se trouve en état de la présenter, & l'aubergiste, imaginant qu'ils s'étoient moqués de lui, commençoit à leur dire des injures, quand

* Monnoie d'or de ce temps là, dont on ignore la juste valeur.

l'Ecolier, qui avoit couché dans la même hôtellerie, en appelle le maître & lui dit de laiſſer ſortir ces pauvres aveugles dont il prend la dépenſe ſur ſon compte. L'aubergiſte le remercie de ſa libéralité, & congédie les trois mendians. Le jeune homme, qui lui-même n'avoit pas le ſou, inventa une autre eſpiéglerie pour ſe tirer d'affaire; ce fut de propoſer le Curé de Compiegne pour ſa caution, & de mener l'aubergiſte à l'égliſe au moment que ce Paſteur alloit dire la meſſe. Ils s'avancent enſemble juſqu'à l'autel, & tirant de ſa poche douze deniers, l'Ecolier les donne au Curé en lui diſant à l'oreille qu'un homme qui eſt avec lui eſt ſujet à des accès de frénéſie, & qu'il le prie de dire un Evangile ſur ſa tête. Le Curé ſe tourne auſſitôt vers l'Hôte, & lui fait ſigne d'attendre que la meſſe ſoit dite. L'Ecolier ainſi débarraſſé, prend congé de l'Aubergiſte, monte à cheval & diſparoît. La meſſe achevée, l'Hôte s'approche pour recevoir ſon argent. Le Prêtre lui dit de s'agenouiller; il veut lui mettre l'étole ſur la tête; l'Hôte ſe refuſe à cette cérémo-

nie, & dit qu'il lui faut de l'argent & non des Evangiles. Le Paſteur ne doute pas que cet homme ne ſoit dans un nouvel accès de démence ; il appelle du monde, ordonne qu'on le lie, &, l'Oraiſon dite, il le renvoye comme un inſenſé. Cette hiſtoire fut bientôt ſçue de toute la ville, & l'aubergiſte en devint la fable.

C'eſt d'un Poëte de ce même treiziéme ſiècle que M. *D*..... a pris le Conte des *Bijoux Indiſcrets*. Ce Poëte s'appelloit *Garin*.

Je me borne à ces trois ou quatre indications. Tout l'ouvrage de M. l'Abbé *de Longchamps*, en général, eſt de ce mérite & de cet intérêt. Rien de plus diverſifié, de plus amuſant, de plus inſtructif même que toutes ces hiſtoires d'anciens Poëtes, & que les analyſes de leurs écrits. Ces deux nouveaux volumes, ainſi que les précédens, ſe vendent à Paris chez *Saillant* & *Nyon* Libraires rue Saint Jean de Beauvais, vis-à vis le Collège.

Recherches d'Antiquités Militaires, &c.

Cet ouvrage, qui sort des presses de *Charles-Antoine Jombert* père Libraire du Roi pour le Génie & l'Artillerie, rue Dauphine, forme un volume *in-4°* de 250 pages, sous ce titre : *Recherches d'Antiquités Militaires, avec la défense du Chevalier Follard, contre les allégations insérées dans les Mémoires Militaires sur les Grecs & les Romains: par M. de Lo Looz, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, avec figures.* Malgré les changemens introduits dans la Tactique moderne par l'invention de la poudre & du canon, les grands principes, les axiomes fondamentaux de l'art de la guerre sont toujours les mêmes & deme urent inaltérables. M. *de Lo-Looz* voudroit que ce fût à l'école des Grecs & des Romains que tous les Militaires étudiassent leur profession. Si l'on en juge par les mo-

numens qui nous en reſtent, il ſont, en effet, de tous les peuples, ceux qui paroiſſent avoir porté le plus loin la théorie de la guerre, & leur hiſtoire dépoſe que ce n'eſt qu'à la ſupériorité de leur Tactique & à la ſageſſe de leur diſcipline, qu'ils ont dû leurs victoires & leurs triomphes. L'Antiquité nous fournit un aſſez grand nombre de Tacticiens célèbres, la plûpart militaires par état; auſſi flattés d'être utiles à leur Patrie par la plume que par l'épée, ils conſacroient le loiſir de la paix à décrire ce qu'ils avoient ordonné ou exécuté pendant la guerre. Qui croiroit cependant, Monſieur, qu'avec toutes ces ſources il nous fût encore ſi difficile de connoître & de développer tout ce qui concerne la milice des Anciens? M. *de Lo Looz* en rejette principalement la faute ſur les Interprètes & les Commentateurs, qui par défaut, ou de connoiſſance de la Langue originale des

auteurs, ou d'intelligence pour les matières militaires, ont tronqué les principes, embrouillé les manœuvres, accumulé les doutes & les difficultés, en donnant de fausses acceptions aux différens termes de l'art, Grecs & Latins. La difficulté de l'interprétation des Livres Anciens sur ces matières a conséquemment ouvert un champ libre aux conjectures arbitraires & à une foule d'hypothèses hasardées, souvent contradictoires; chaque Moderne s'est fait un sentiment à part. Le Chevalier *Follard*, qu'on peut regarder comme le restaurateur de la Tactique & le *Descartes* Militaire, a paru un des premiers débrouiller le cahos & assigner les vrais principes de la théorie des Anciens; ses excellens *Commentaires sur Polybe* lui ont justement mérité les suffrages des connoisseurs & l'applaudissement de toute l'Europe. M. *Guischardt*, Officier Hollandois, entreprit, il y a quel-

ques années, d'infirmer cette célébrité en prouvant, dans des *Mémoires Militaires sur les Grecs & les Romains*, que le Chevalier *Follard* n'a rien connu de la Tactique des Anciens. La critique la plus amère, l'invective, l'emportement de la satyre caractérisent cet ouvrage révoltant. » *Follard* y est accusé » d'ignorance dans les principes, d'entê» tement & d'opiniâtreté dans ses opi» nions, d'infidélité & d'obscurité dans » ses écrits, d'écarts d'imagination, de » peu de justesse & de solidité dans les » raisonnemens, d'incongruité, d'ex» travagance dans la version, de peu de » rapport dans les comparaisons, d'ab» surdité dans les conjectures, &c. » L'indécence de ces imputations, doit, Monsieur, vous paroître d'autant plus étrange, que les trois quarts & demi des *Mémoires Militaires* sont puisés dans l'ouvrage même de *Follard**.

* Les *Mémoires Militaires sur les Grecs & les Romains* de M. *Guischardt* ont paru à la Haie

M. *de Lo-Looz* entreprend aujourd'hui de venger la gloire du Tacticien François, & de le juſtifier ſur tous les points où il eſt attaqué par M. *Guiſchardt*, dont il relève en même temps les erreurs & les bévûes ſur la Tactique ancienne. C'eſt cette juſtification critique qui fait, en grande partie, la matière de ces *Recherches ſur les Antiquités Militaires*. L'auteur, en juſtifiant le Chevalier *Follard*, parcourt les diffé-

chez *P. de Hont* en 1758. M. *Maubert de Gouveſt* a donné, mot pour mot, comme ſon propre ouvrage, les mêmes Mémoires Militaires à Bruxelles en 1762; & ce dernier éditeur, dans un Avertiſſement, ſe plaint que, tandis que cet ouvrage, par des raiſons particulières de l'auteur, repoſoit en pile & tout imprimé dans la pouſſière d'un magaſin, un particulier s'en étoit furtivement procuré un exemplaire, & l'avoit fait imprimer pour ſon compte. Ce plagiat doit être regardé comme un phénomène littéraire, car il eſt fort ſingulier qu'un ouvrage, dont la plus grande partie appartient au Chevalier *Follard*, ſoit reclamé par deux autres écrivains.

rentes branches de la Tactique des Anciens ; il traite de leur méthode pour l'attaque & la défense des Places, de leurs tranchées, des terrasses, de l'emplacement des batteries, des *baliſtes* & des *catapultes* ; il développe la construction & le méchanisme de la tour de brique des Romains au ſiége de Marſeille ; il fait connoître les pas militaires des Anciens, le pas cadencé des Grecs, l'ordre des marches Romaines, la réduction qu'il faut faire des milles en lieues, des veilles de nuit & des heures du ſoleil des Romains en heures modernes, la caſtramétation, la fortification, &c. Il donne enſuite des remarques & des obſervations ſur pluſieurs batailles de *Céſar*, ſur celles de *Tunis*, de *Macar*, de l'*Adda*, d'*Arbelles*, de la *Trebie*, de *Cannes*, de *Caphyes*, de *Mantinée*, d'*Elinge*, de *Zama*, &c. M. *de Lo-Looz* termine ſon ouvrage par

un Eſſai ſur les Galères des Anciens.

Il me ſuffit, Monſieur, de vous indiquer le ſujet, le plan & les matières renfermées dans cet ouvrage, ſans entrer dans de plus grands détails. *Apelle* recommandoit à *Alexandre le Grand* de ne point juger tout haut les ouvrages de peinture qu'il voyoit dans ſon atelier, de peur que les garçons qui broyoient ſes couleurs ne priſſent ſujet d'en rire: c'eſt aux Militaires qu'il convient d'apprécier le travail de M. *de Lo-Looz*; les éloges, que sûrement il recevra, ſeront d'autant plus flatteurs pour lui, qu'ils ſeront donnés avec plus de connoiſſance.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 6 Septembre 1770.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE XIII.

Voyage fait par ordre du Roi en 1768, pour éprouver les montres marines inventées par M. le Roy : par M. Caſſini fils avec le Mémoire ſur la meilleure manière de meſurer le temps en mer, qui a remporté le Prix double au jugement de l'Académie Royale des Sciences contenant la deſcription de la montre à longitudes, préſentée à Sa Majeſté le 5 Août 1766, par M. le Roy l'aîné, Horloger du Roi : un volume in-4° de 248 pages ; à Paris chez Charles Jombert Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, rue Dauphine.

LA détermination des Longitudes en mer eſt depuis long-temps, Mr, l'objet des travaux & de l'ambition des

Sçavans. L'importance & l'utilité frappante de cette recherche, relativement à la navigation, ont engagé les Têtes Couronnées à seconder les efforts & les tentatives des inventeurs par des encouragemens & des secours, en un mot, par cette protection qui consacre la gloire des Souverains, qui accélère la marche du génie, & qui en fait éclore les chefs-d'œuvre. Plusieurs voyages entrepris & exécutés à grands frais, ont prouvé à toute l'Europe l'attention, l'estime & les ressources que les Sciences sont encore en droit de se promettre de la part des Gouvernemens éclairés.

M. *Harrison*, célébre Artiste Anglois, propose une montre de longitude; trois différens voyages sont entrepris pour l'éprouver *. Cet exemple excite l'émulation des Artistes François. Il s'élève plusieurs rivaux de M. *Harrison* qui prétendent à la même découverte par les mêmes moyens; Mrs

*Le premier en 1736 de Londres à Lisbonne; le second en 1761 de Londres à la Jamaïque; le troisiéme en 1764, de Londres à l'Isle de la Barbade.

le Roy & *Berthoud*, entr'autres, préſentent des montres de longitude ; elles ſont bientôt ſoumiſes à des examens, répétés dans trois différens voyages ; rien n'eſt épargné pour procurer des vérifications déciſives. Les épreuves multipliées de Mrs les Commiſſaires de l'Académie des Sciences, à qui les montres marines de M. *le Roy* avoient été confiées pendant un long eſpace de temps, & celles que venoit de faire M. le Marquis *de Courtanvaux* le long des côtes de France & de Hollande, avoient donné les plus grandes eſpérances ſur la réuſſite prochaine de ces montres ; mais, avant de prononcer un jugement qui devoit être fondé ſur les plus ſolides appuis, l'Académie deſiroit que ces machines fuſſent encore éprouvées ſur mer, dans un voyage où l'on tâcheroit de raſſembler tous les avantages poſſibles & les circonſtances les plus propres à des épreuves de tous les genres.

Les vues de ce Corps éclairé ne pouvoient manquer d'être ſecondées par le Miniſtère. M. le Duc *de Praſlin*, enviſageant ſur tout l'utilité que la Ma-

rine devoit retirer de cette découverte, se porta avec le plus vif empressement au projet d'un voyage qui pût satisfaire à tous les éclaircissemens dont l'Académi avoit besoin. L'*Enjouée*, frégate de vingt-huit canons, nouvellement construite au Havre, fut destinée à cet objet sous le commandement de M. *de Tronjoly* Capitaine de vaisseau. Cette frégate devoit aller d'abord relâcher à l'Isle de *Saint Pierre*, proche de Terre-Neuve, de là passer à la côte d'Afrique, & revenir en France après avoir touché les côtes d'Espagne & de Portugal. M. *le Roy* devoit s'embarquer sur ce bâtiment pour y suivre la marche de ses montres, avec un Astronome pour constater cette marche par les observations les plus exactes faites dans les différentes relâches. C'est sur M. *Cassini* fils que l'Académie des Sciences jeta les yeux pour remplir cette importante commission, & c'est le compte qu'il en rend aujourd'hui au Public qui fait la matière de cet ouvrage divisé en quatre Parties.

L'auteur donne, dans la première, la relation abrégée de la route & des prin-

cipaux évènemens relatifs à l'épreuve qui en eſt le ſujet; il y joint quelques remarques ſur les païs où il s'eſt arrêté. L'Iſle de *Saint-Pierre*, près de Terre-Neuve, n'eſt connue que de ceux qui vont faire la pêche de la morue. M. *Caſſini* prend occaſion, en parlant de cette Iſle, de donner une idée de la façon dont ſe fait cette pêche. La ville de *Salé* ſur la côte d'Afrique, où M. *Caſſini* alla relâcher au ſortir de l'Iſle de *Saint-Pierre*, eſt également peu connue; ſa frégate étoit le premier vaiſſeau de guerre François qui y eût abordé depuis le Traité de paix fait avec le Roi de Maroc *. L'auteur entre dans quelques détails ſur cette ville. Les maiſons de Salé ont leurs toits en plate-forme; elles n'ont pour la plupart qu'un raiz-de-chauſſée & point de fenêtres; une ſeule porte donne entrée au jour dans chaque chambre; il n'y faut point chercher d'ornemens, ni extérieurs ni intérieurs, excepté les maiſons des Conſuls étrangers, où l'on voit des fenêtres & des meubles. Les Maures s'aſ-

* Cette paix fut conclue après le bombardement de Salé en 1767.

seyent par terre, & n'ont d'autres tapis que des nattes de jonc ou des coussins qu'ils appellent *eſtourmis*.

L'on compte à Salé preſqu'autant de Juifs que de Maures; malgré l'ignominie avec laquelle ils ſont traités, ils y exercent, comme ailleurs, le talent merveilleux qu'ils ont toujours eu pour l'induſtrie; mais ils doivent s'y conduire avec prudence; car on eſt aiſément diſpoſé à leur faire expier ſous le bâton les moindres fautes. Un Juif ſe trouve-t-il ſur le paſſage d'un Maure, celui-ci lui donne un coup de poing ou un ſoufflet pour le faire ranger; c'eſt une galanterie dont le malheureux n'a pas droit de marquer la reconnoiſſance qu'elle mérite. Un Juif qui lève la main ſur un Maure, a le poing coupé ſans autre forme de procès; s'il a quelque ſujet de plainte contre un Maure, il peut aller au Gouverneur; mais il eſt preſque toujours sûr de perdre à ce tribunal. Pour être diſtingué du reſte du peuple, ils portent une calotte & le vêtement noir.

L'habillement ordinaire des *Saletins* conſiſte dans une longue pièce d'étoffe blanche, peu large, qu'ils appellent

Eckque. Les hommes & les femmes s'en enveloppent diverſement le corps; les hommes, pour la plupart, ne couvrent que leur ceinture, & laiſſent à découvert les bras, les épaules & les jambes. Cet habillement blanc donne aux Maures l'air de véritables ſtatues. Ils portent tous le turban des Turcs, c'eſt-à-dire, une eſpèce de mouchoir blanc roulé, qui ceint leur front de pluſieurs tours; le deſſus de la tête eſt recouvert d'une calotte rouge. Ils laiſſent croître leur barbe; en général, ils laiſſent venir le poil que nous coupons, & coupent celui que nous laiſſons croître; cet uſage eſt commun aux deux sèxes; les femmes cependant gardent leurs cheveux. Elles s'enveloppent de leur *Eckque* depuis les pieds juſqu'au haut de la tête; lorſqu'elles ſortent, il ne leur eſt pas permis d'avoir le viſage découvert; une ou deux ouvertures, ménagées dans l'étoffe ou entre les repliş de l'*Eckque*, ne laiſſent appercevoir que deux grands yeux qui excitent plus la curioſité qu'il ne la ſatisfont.

La police de la ville eſt confiée aux ſoins d'un Gouverneur. Il ſe tranſporte

le matin au marché des viandes ; le boucher y conduit ſon bœuf, l'égorge, en coupe le meilleur morceau qu'il préſente au Gouverneur ; celui-ci, ſur la bonté apparente de cette viande, décide tout de ſuite le prix qu'elle doit valoir. Le reſte de la journée, ce Gouverneur ſe promène par la ville monté ſur une mule, & ſuivi d'un valet armé d'un bâton. S'il ſe rencontre quelqu'un en délit, le Gouverneur le condamne ſur le champ à un certain nombre de coups de bâton, ſelon ſon bon plaiſir, & c'eſt ſon valet qui eſt chargé de les diſtribuer ſur le champ, ſi toutefois M. le Gouverneur ne veut pas ſe donner la peine de les donner lui même, ou ſi ſon bras eſt fatigué de la beſogne. Le patient n'a point d'appel à une juſtice ſupérieure ; ce qu'il reçoit eſt toujours cenſé bien mérité. Il n'y a que les grands crimes qui ſoient réſervés à la juſtice de l'Empereur. Le principe de ce Prince eſt de punir par l'amputation du membre qui a fait le mal ; le coupable eſt amené devant lui ; on expoſe le crime ; le jugement eſt auſſitôt porté ; l'exécuteur eſt celui qui ſe

trouve avoir un couteau prêt; il fait l'opération comme il l'entend. On peut juger des souffrances du misérable patient entre les mains d'un tel bourreau, qui, moitié coupant, moitié sciant, moitié cassant, vient à bout de détacher le membre, &, pour tout emplâtre, applique sur la plaie un peu de boue, ou y verse de la poix résine.

Un des articles de la superstition des Maures est la singulière & ridicule vénération qu'ils ont pour ceux d'entr'eux qu'ils appellent *Saints*. Si dans le plus bas peuple il se trouve quelqu'original qui ait naturellement ou qui affecte dans sa conduite & dans ses manières quelque chose de bisarre & d'extraordinaire, il est aussitôt réputé Saint; tous se prosternent devant lui; on court lui baiser la main; on lui demande sa protection; tout de sa part est respectable. » Croiroit-on, dit » M. *Cassini*, que ce qui fait l'affront, » la honte & l'offense la plus sensible » pour un Maure, devienne pour lui » une gloire, un honneur, quand cela » vient de la part d'un de ces Saints, » qui ne demandent pas mieux que de

» jouir dans ce monde des avants-goûts
» du paradis de *Mahomet !* On m'a aſ-
» ſûré le fait ſuivant. Une nouvelle
» mariée avec ſon époux, accompagnés
» de pluſieurs perſonnes de la noce, tra-
» verſoient la rivière dans un bateau ;
» un Saint ſe trouva parmi eux ; la ma-
» riée ne lui déplut pas ; ſa ſainteté ma-
» nifeſta ſa volonté, & l'époux prêta
» les mains à ſon exécution, en cou-
» vrant le Saint de ſon manteau ; l'on
» cria : *O bonheur ! O félicité !* Et le
» Maure reçut de tout le monde des
» complimens ſur cette nouvelle. J'ai
» eu l'avantage de voir & de parler à
» un de ces ſaints ; la folie de celui-ci
» étoit d'imiter avec ſes lèvres le bruit
» du canon & des bombes. Il alloit
» toute la journée bourdonnant dans les
» rues & frémiſſant comme les ancien-
» nes Sybilles. En entrant dans l'appar-
» tement où nous étions, il commença
» par y répandre ſon ſouffle divin, en
» allant dans tous les coins avec ſa bou-
» che tirer des bombes & du canon.
» Lorſqu'il eut fini ſa chanſon, il re-
» çut de nous des fruits & autres choſes
» que nous lui préſentâmes à manger ;

» l'on nous assura que, sans le grand » nombre de Maures qui étoient pré- » sens, il n'auroit pas été difficile de faire » boire du vin au Saint ; ce qui est ce- » pendant un grand crime pour un Ma- » hométan. »

La seconde Partie de l'ouvrage de M. *Cassini* comprend toutes les observations astronomiques & toutes les opérations relatives à l'épreuve des montres marines, qu'il a faites au Havre-de Grace, à l'Isle S. Pierre, à Cadix & à Brest. Ce Journal exact & circonstancié mettra les Sçavans en état de prononcer sur le mérite des montres, & de décider si les opérations de l'auteur ont été des épreuves suffisantes pour servir de base à un jugement certain. Toutes les observations renfermées dans ce Journal sont exactement telles qu'elles ont été rapportées dans le registre original remis à l'Académie des Sciences. Le résultat des épreuves faites sur les montres marines par M. *Cassini* est qu'un vaisseau qui eût été cent neuf jours en mer n'eût été trompé par une des deux montres de M. *le Roy* que de cinquante-six minutes de degrés

en abordant à Cadix ; ce qui ne fait qu'environ quatorze lieues d'erreur en longitude ; & par l'autre, qu'on eût été trompé d'un degré quarante-cinq minutes, c'eſt-à-dire, d'environ vingt-ſept lieues. Or, dit M. *Caſſini*, ceux qui navigent avec le plus d'habitude & de connoiſſance, ne rougiſſent point d'avouer qu'ils ſont ſujets à commettre, dans des traverſées de deux mois & quelquefois moins, des erreurs de cinquante & ſoixante lieues. De quel ſecours ne ſera donc point pour la Marine une montre qui, au bout de quatre mois, donnera la longitude à quatorze lieues près !

La troiſiéme Partie renferme des remarques ſur l'uſage des montres marines, leur application à la détermination de la longitude, & les moyens d'en rendre la pratique facile & générale. Toute la perfection d'une montre deſtinée à donner les longitudes en mer conſiſte à conſerver & à repréſenter à chaque inſtant l'heure du port quelconque d'où l'on ſera parti ; & toutes les fois que, ſoit par le ſoleil, ſoit par une étoile, on pourra déterminer l'heure

vraie du lieu où l'on ſe trouvera, la différence de cette heure & de celle de la montre (réduite à l'heure vraie) donnera la différence des longitudes du lieu du vaiſſeau & du point du départ.

La ſeule difficulté de trouver l'heure en mer pouvoit empêcher les montres marines de devenir à la portée de tous les pilotes. M. *Caſſini*, pour ſuppléer à toutes les méthodes reçues & uſitées juſqu'ici, & dont les calculs compliqués ſont ordinairement au deſſus de l'intelligence de la plupart des marins, propoſe des Tables par leſquelles, connoiſſant à peu-près la latitude du lieu du vaiſſeau & ayant pris une hauteur quelconque du ſoleil ou d'une étoile, on trouve ſur le champ l'angle horaire tout calculé, c'eſt-à-dire, l'heure vraie du lieu du vaiſſeau; de ſorte que la détermination de la longitude ſur mer, par le moyen des montres marines, ſera réduite, avec le ſecours de ces Tables, aux ſimples opérations de prendre une hauteur quelconque du ſoleil avec l'octant, & de chercher dans la Table quelle heure répond à

cette hauteur, & à la latitude par laquelle on se trouve. M. *Cassini* ne place qu'une esquisse de ces Tables à la fin de sa troisiéme Partie ; mais on pourra les étendre autant qu'il sera nécessaire.

Je n'entrerai point, Monsieur, dans le détail du *Mémoire de M. le Roy*, qui forme la quatriéme & dernière Partie de cet ouvrage. Je me contenterai de vous rapporter le jugement prononcé par l'Académie Royale des Sciences, en le couronnant le 5 Avril 1769. » L'Académie a adjugé le prix au Mémoire qui a pour devise *labor improbus omnia vincit*, & à la montre » qui est jointe à ce Mémoire. L'auteur » de l'un & de l'autre est M. *le Roy*, » Horloger de Sa Majesté. La marche » de la montre de M. *le Roy*, observée » à la mer dans plusieurs voyages, » dont un a été des côtes de France à » Terre-Neuve, & de Terre-Neuve à » Cadix, a paru, en général, assez ré» gulière pour mériter à l'auteur cette » récompense, dont le but principal » est de l'encourager à de nouvelles re» cherches ; car l'Académie ne doit pas » dissimuler que, dans une des observa-

» tions qui ont été faites sur cette mon-
» tre, elle a paru, même étant à terre,
» avancer assez brusquement de onze
» ou douze secondes par jour; d'où il
» s'ensuit qu'elle n'a pas encore le de-
» gré de perfection qu'on peut y desi-
» rer. »

De si heureuses tentatives doivent engager tous les Artistes à correspondre aux vœux & à l'attente de l'Europe, en redoublant d'activité pour porter à sa perfection un instrument d'une importance aussi décisive pour la navigation. Une montre marine exacte seroit incontestablement le moyen le plus sûr & le plus commode pour déterminer la longitude en mer; les autres méthodes purement astronomiques, proposées pour cette détermination, supposent un ciel presque toujours favorable, d'excellens instrumens, un observateur exercé, des Tables exactes de la lune ou des Satellites de Jupiter, la connoissance & la pratique des calculs, qualités qu'on trouve rarement réunies dans le commun des marins, accoûtumés aux seules opérations méchaniques & peu correctes du quartier de

réduction. Un mérite essentiel observé par M. *Cassini* dans la montre de M. *le Roy*, est la simplicité de sa construction. Une montre marine, en effet, doit être telle que tout Horloger soit en état de l'exécuter. Une machine si compliquée que sa construction exigeroit le travail & les soins du seul inventeur, qui ne pourroit être réparée, en cas d'accidens, que par sa main, ou qui coûteroit enfin un prix au dessus de la faculté des navigateurs : une telle montre ne seroit qu'une pièce rare, propre à orner le cabinet d'un curieux, mais parfaitement inutile pour l'usage.

Code de la Religion & des Mœurs ; ou Recueil des principales Ordonnances, depuis l'établissement de la Monarchie Françoise, concernant la Religion & les Mœurs ; par M. l'Abbé Meusy, Prêtre du Diocèse de Besançon ; deux volumes en-12 ; à Paris chez Humblot Libraire rue S. Jacques entre la rue du Plâtre & celle des Noyers.

Ce Livre est un hommage rendu à la

ſageſſe & à la piété de nos Rois. Vous y verrez, Mr, juſqu'à quel point ils ont porté la vigilance, le zèle & l'amour de la Religion & des bonnes mœurs. Les héréſies détruites ou confondues, les vices extirpés ou flétris, l'honêteté publique rétablie ou ſoutenue, enfin le dépôt de la foi conſervé pur juſqu'au temps orageux où nous ſommes : c'eſt ce qu'on peut regarder, en partie, comme l'ouvrage de la plupart de nos Souverains. Le premier volume renferme les Loix qui concernent la Religion, & les différens objets qui peuvent y avoir un rapport immédiat ou indirect. Le ſecond préſente les loix qui regardent les mœurs. Le texte de la Loi eſt toujours précédé de quelques préliminaires. Ce ſont tantôt des définitions, tantôt les motifs mêmes de la Loi, tantôt des remarques qui en font connoître l'importance ou la néceſſité. M. l'Abbé *Meuſy* a eu ſoin, dans les choſes eſſentielles, de placer, à la ſuite de la Loi, des exemples frappans de ſon exécution ; ce qui jette beaucoup de variété dans cet écrit, & le rend auſſi agréable qu'inſtructif.

A la tête du premier Tome eſt un *Diſcours Préliminaire* où l'auteur établit d'abord la néceſſité des Loix & le beſoin que les hommes avoient de leur inſtitution. De là paſſant à l'origine des deux Puiſſances, il en fait voir la liaiſon, les rapports & les ſecours mutuels qu'elles ſe prêtent; enſuite il en examine l'objet qu'il expoſe ainſi: » Ce » qui eſt du reſſort de l'Egliſe n'eſt » point du reſſort de l'Empire.... L'E- » gliſe a la prérogative d'approcher du » Trône de la Divinité, inacceſſible à » tout autre; elle entre d'un pas timide » dans ſon redoutable ſanctuaire; elle » ſoulève avec reſpect le voile ſa- » cré qui nous la cache; elle adore, elle » écoute. Chargée, comme *Moïſe*, de » nous rendre les ſaints oracles de l'E- » ternel, ſon langage eſt celui de la » vérité & de l'infaillibilité. Dès qu'el- » le a parlé, l'eſprit doit ſe ſoumettre, » la raiſon ſe taire, la curioſité s'arrê- » ter, & le doute diſparoître. L'hom- » me chrétien eſt, pour ainſi dire, le » royaume de l'Egliſe; elle a droit d'e- » xercer ſa puiſſance ſur ſon eſprit & » ſur ſon cœur; ſur ſon eſprit pour l'é-

» clairer, pour en diſſiper les ténèbres, » en prévenir ou en arrêter l'égare- » ment ; ſur ſon cœur, pour le prému- » nir contre les traits du vice, le de- » fendre contre la ſéduction des paſ- » ſions, & le former à la vertu. Tel eſt » l'exercice de la Juriſdiction Eccléſiaſtique ; elle s'étend & ſe borne à » la gloire de Dieu & au ſalut des » ames. L'homme citoyen eſt l'objet » de l'Empire du Prince. Tout ce qui » peut établir ou relever l'éclat du » Trône, tout ce qui peut contribuer » au bonheur des ſujets, eſt du reſſort de » la Royauté. Qu'une Nation eſt heu- » reuſe lorſque le Ciel lui donne un » Roi qui, par ſes lumières, ſa pru- » dence & la bonté de ſon cœur, fait des » Loix utiles & ſages, veille au main- » tien de la diſcipline civile, encou- » rage les talens par les récompenſes, » flétrit les vices par les peines, éloi- » gne les horreurs de la guerre, amène » les douceurs de la paix, répand les » tréſors de l'abondance, &c ! »

Ce paſſage conduit naturellement l'auteur au concours des deux Puiſſances, dont il montre la néceſſité par l'ex-

périence de tous les siécles, même les plus reculés. Ce morceau est plein d'érudition. Vient ensuite une foule d'exemples plus récens du concours des deux puissances. C'est comme une chronique abrégée des actes religieux de nos Rois. De ce nombre sont *Clovis*, *Childebert*, *Gontran*, *Charlemagne*, *Louis le Débonnaire*, *Charles le Chauve*, *Saint Louis*, *Philippe-le-Bel*, *Charles VII*, *François I*, *Henri II*, *Henri III*, *Henri IV*, *Louis XIII & Louis XIV*. Suit un éloge de *Louis XV*, dont l'auteur relève le respect pour l'Eglise, l'amour de l'ordre & les sages Ordonnances émanées de son autorité. Enfin, M. l'Abbé *Meusy* termine son *Discours* par un autre éloge non moins vrai de nos Magistrats. Il rappelle leurs travaux, leurs soins, leur vigilance & leur zèle à conserver en France la pureté du Christianisme & des mœurs.

A l'article des crimes de lèze Majesté, vous lirez, Monsieur, un trait que l'auteur lui-même n'a garde de mettre au rang de ces crimes; il ne le rapporte qu'à cause de sa singularité. Le Roi *François I* s'étant égaré à la

chaſſe, entra dans une maiſon près de Rambouillet, & ne ſe fit point connoître. Il y trouva quatre hommes qui faiſoient ſemblant de dormir & qui ne l'avoient jamais vu; c'étoient quatre voleurs. Le premier ſe lève & dit au Roi qu'il avoit ſongé que le chapeau qui lui couvroit la tête lui conviendroit; en même temps il le lui prit; le ſecond, qu'il avoit ſongé que ſa caſaque l'accommoderoit à merveille, & tout de ſuite il la lui ôta; le troiſiéme, toujours ſur la foi d'un prétendu ſonge, le dépouille de ſa cotte-blanche; le quatriéme appercevant une chaîne d'or à laquelle étoit attaché un cor de chaſſe, voulut auſſi l'enlever au Roi qui lui dit: *permettez que je vous montre quelle vertu a ce cor*; en ayant donné, ſa ſuite qui le cherchoit, accourut. Le Roi lui dit: *Voici des gens qui ont ſongé tout ce qu'ils ont voulu. J'ai ſongé à mon tour qu'il faut les envoyer au Prévôt de Mont-Fort-l'Amaury pour les punir.* Ce Prévôt les fit pendre.

Le Livre de M. l'Abbe *Meuſy* eſt ſemé d'une infinité d'anecdotes ſembla-

bles, relatives aux Loix qu'il cite. C'eſt un Recueil excellent où tous ceux qui ſe deſtinent a la défenſe de l'égliſe trouveront une foule de connoiſſances, raſſemblées, pour ainſi dire, ſous un même point de vue, l'indication des ſources où l'auteur les a puiſées, les Loix anciennes rapprochées des nouvelles, & quelques diſcuſſions très judicieuſes ſur celles qui ſont obſcures ou conteſtées. Mais l'utilité de ce répertoire ne ſe borne pas aux Miniſtres de la Religion; les Officiers de Juſtice n'en retireront pas moins d'avantages. Il eſt fait pour éclairer les uns & les autres ſur leurs devoirs. Il y a plus : les gens de Lettres mêmes, particulièrement ceux qui s'appliquent aux recherches hiſtoriques, liront avec plaiſir ce *Code*, que l'on peut regarder comme un tableau légiſlatif de la France; c'eſt, ſans contredit, la partie la plus importante de l'hiſtoire de toute Nation quelconque.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 8 Septembre 1770.

LETTRE XIV.

L'Orphelin Anglois, Drame en trois Actes & en Proſe; repréſenté pour la première fois par les Comédiens ordinaires du Roi, le Mercredi 26 Février 1769: à Paris chez le Jay Libraire rue Saint Jacques.

» ENFIN, après trois ſemaines de
» travail, voilà mon plan arrêté;
» je n'ai plus qu'à le mettre au net;
» c'eſt peu de choſe. Il faut que je le
» montre à mon beau-père; il eſt trop
» connoiſſeur pour que quelques faux
» traits le lui déguiſent; je crains ſeu-
» lement que ſon amitié pour moi ne
» le rende trop facile à m'approuver.
» L'indulgence de nos amis nous ſert
» moins que la critique de nos enne-
» mis. Malheureuſement cette dernière
» vient trop tard, & l'on ne peut cor-
» riger quand on a placé l'ouvrage, »

C'eſt par ce Monologue que débute le Drame qui va faire le ſujet de cette Lettre. Il eſt dans la bouche de *Thomas*, Menuiſier. Le Théâtre repréſente l'arrière-boutique d'un artiſan de ſa profeſſion; on y voit pluſieurs ouvrages de ſa façon compoſés avec beaucoup d'élégance; d'autres ſont à part & moins bien que les premiers. Il eſt en veſte, ſon tablier devant lui, aſſis auprès d'une table où il y a des papiers, un compas & une règle. Le plan dont il parle eſt le deſſin d'une Tribune qu'on lui a demandée. J'oubliois de vous dire que la ſcène eſt à Londres, & que l'action eſt ſuppoſée ſous le regne d'*Edouard III*, vers l'an 1350.

La ſeconde Scène ſe paſſe entre *Frick* auſſi Menuiſier, & *Thomas*, à qui *Frick* a donné Miſtriſſ *Molly* ſa fille en mariage. Le beau-père repréſente à ſon gendre la néceſſité de mettre ſes ouvrages à un plus haut prix. Ils n'ont que quatre bras à eux deux pour fournir aux beſoins d'une famille déja nombreuſe, & qui peut devenir encore plus conſidérable. D'ailleurs, *Frick* n'a plus la même vigueur; l'âge diminue ſes forces

forces, & bientôt il ne sera plus bon qu'à conduire les ouvriers.

Cette Scène est interrompue par un nommé *Franck*, Gascon, espèce d'homme d'affaires d'une certaine Lady *Lallin*, qui, sçachant que, sous le Menuisier *Thomas*, est caché un rejetton de la famille des *Spencer*, a formé le projet de le faire disparoître, dans la crainte qu'instruit tôt ou tard de son origine, il ne lui redemande les biens dont elle jouit à son préjudice. *Franck*, qui est dans la confidence, entre d'abord en compte avec *Thomas* sur ce que sa maîtresse lui doit pour les ouvrages de menuiserie qu'il lui a faits. *Thomas* consulte son livre que *Frick* étoit allé chercher & qu'il lui envoie par *Molly*. Pendant le cours de cette recherche, *Franck* adresse quelques mots de galanterie à *Molly*, qui lui répond d'une manière conforme à l'honnêteté de son ame. Le fourbe, s'ouvrant ensuite par degrés au sujet de Lady *Lallin*, fait part à *Thomas* des grandes vues qu'elle a sur lui. Elle connoît son talent rare pour la menuiserie, & veut le mettre à portée de le perfectionner. Un voyage

en France & en Allemagne lui paroît le plus sûr moyen d'y réussir. C'est dans ces contrées qu'il verra de grands modèles & qu'il puisera ce goût dont il reviendra, quelques années après, enrichir sa Patrie. Lady prend sur elle les frais de ce voyage nécessaire, & s'offre à lui faire compter deux cens marcs par an. La proposition n'est acceptée ni du mari ni de la femme. Tous deux n'aspirent qu'à vivre dans le païs qui les a vû naître, qu'à se rendre de jour en jour, par leurs vertus, plus dignes du bonheur dont ils jouissent. Cependant la tendre *Molly* n'est pas tout-à fait sans ambition; & l'on en voit quelques germes dans cette scène.

Arrive le Lord *Kiston*, Chevalier de la Jarretière, frère de Lady *Lallin*. Il reconnoît *Franck* dont le père a été au service du sien. Il a quelque chose d'important à lui communiquer; il lui dit de ne pas s'éloigner. Il se contente de faire quelques légères questions à *Thomas*, & finit par le prier de lui envoyer son beau-père; il veut l'entretenir en particulier; supposé qu'il n'y soit pas, *Franck*, auquel il a or-

donné de l'attendre, viendra ſur le champ lui parler. *Frick* eſt ſorti ; *Franck* reparoît. Le Lord l'interroge & l'embarraſſe. Il cherche d'abord à déguiſer la vérité qu'on lui demande. Inſenſiblement il la révèle. Voilà donc le Lord *Kiſton* au fait de ce qu'il vouloit ſçavoir. Sa ſœur, inſtruite de la véritable origine du Menuiſier *Thomas*, doit employer tous ſes ſoins pour empêcher que ce ſecret n'éclate. S'il venoit à ſe découvrir, elle ſe verroit contrainte de reſtituer la fortune immenſe qui appartient à la famille des *Spencer*. Le Lord connoît trop le caractère de Lady pour ſe diſſimuler ſes mauvais deſſeins. Il n'a rien de plus à cœur que de les faire échouer. L'honneur & la probité l'exigent ; il leur ſera fidèle.

L'entretien du Lord avec *Frick* n'a pour objet que *Thomas*. Le Lord eſt curieux de ſçavoir dans quelle Province il eſt né, par quel haſard *Frick* l'a connu, les motifs qui l'ont déterminé à lui faire épouſer ſa fille. *Frick* répond à tout. *Thomas* eſt un de ces fruits de la miſère publique dépoſé dans une de ces maiſons charitables où l'on prend ſoin

des enfans-trouvés. Le Lord *Kiſton* raſſemble les circonſtances, & ne doute point que *Thomas* ne ſoit celui qu'il cherche. Sans ſe découvrir à *Frick*, il le prie de lui envoyer ſon gendre; il a des arrangemens à prendre de concert avec lui.

Molly eſt très-inquiète au ſujet de cette viſite de ſon mari au Lord *Kiſton*. Son père la trouve preſque baignée dans ſes larmes, & cherche à la tranquilliſer. La curioſité du Lord & les offres de ſa ſœur la tourmentent au point qu'elle eſt déſeſpérée d'être connue de l'un & de l'autre. Les nouvelles inſtances de Lady *Lallin* augmentent ſon ſupplice. Cette femme leur fait propoſer par *Franck* cinq cens marcs au lieu de deux cens, à condition qu'ils quitteront l'Angleterre. On repréſente à *Franck* qu'on s'étoit expliqué déja devant lui de façon à le convaincre que cette ſeconde propoſition ne ſeroit pas mieux reçue que la première. Furieux de cette opiniâtreté, il fait entendre que Lady *Lallin* en aura un reſſentiment, dont il n'y a qu'une prompte obéïſſance qui puiſſe détourner l'effet. *Molly* retombe dans

l'accablement de la triſteſſe. *Frick* fait de nouveaux efforts pour la raſſûrer. *Thomas* arrive de chez le Lord *Kiſton* qu'il n'a point vû. *Molly* ne peut s'empêcher de lui confier les alarmes que ce Seigneur lui cauſe. *Thomas* en parle comme du plus honnête homme de toute l'Angleterre. Il s'en eſt informé; il n'y a qu'une voix ſur ſon compte. Dans ce cas, lui répond ſa femme, hâte toi donc d'implorer ſon appui contre les perſécutions de ſa ſœur; elle prétend plus que jamais nous arracher à nôtre patrie; elle veut nous faire voyager de gré ou de force.

Le Lord *Kiſton* paroît, ſuivi d'un de ſes gens qui porte une caſſette, & qui ſe retire après la lui avoir remiſe. Cette caſſette renferme une lettre dont le double s'eſt trouvé dans les papiers du feu Lord *Kiſton*. Ces deux lettres jettent le plus grand jour ſur la naiſſance du Menuiſier *Thomas*. Il doit la vie à *Hugues Spencer*, Comte *de Gloceſter*. Son père l'avoit mis dans cet aſyle ouvert aux malheureux ſans nom, dans l'intention de le ſouſtraire à la fureur de ſes ennémis. Il ſouhaitoit qu'il re-

parût dans le monde, si, par bonheur, les troubles du royaume venoient à s'appaiser ; & c'est son ami le Lord *Kiston*, ou à son défaut le Lord son fils, qu'il a chargés du soin de reproduire ce reste précieux de la malheureuse famille des *Spencer*. La découverte d'un secret, qui va rétablir son mari dans ses droits, flatte *Molly* ; elle en triomphe ; peu lui importe de perdre le titre de son épouse pourvû qu'elle le voie décoré de celui de Comte ; car le Lord ne lui cache point que, suivant les loix, son mariage est nul ; qu'un Lord ne peut se marier sans la permission du Prince, & qu'il n'y a pas d'exemple de mésalliance en Angleterre. *Frick* avoit prévû ces suites affligeantes. *Thomas* est heureux par son amour ; il mépriſe tout le reste. *Molly* se sacrifie à sa gloire, & veut qu'il reprenne ses titres, son rang & ses biens. Le Lord *Kiston* promet d'employer tout son crédit auprès du Roi pour qu'il ne sépare point un époux aussi tendre d'une femme aussi généreuse.

Frick, *Thomas* & *Molly* sont plon-

gés dans la plus affreuse tristesse. Il n'y a qu'un moment que le fantôme de la grandeur s'est montré dans cette maison, & déjà la paix & le bonheur en ont disparu. Lettre du Lord *Kilson* qui consterne de nouveau la femme & le mari. Cette lettre porte que le Roi, flatté qu'il existe un héritier d'une maison qui a servi son père avec tant de zèle, se fait un devoir & une satisfaction de lui rendre son rang & sa fortune. Mais ce seroit contrevenir à la loi que de ne pas casser son mariage; il le déclare nul de droit. Toutes les instances du Lord n'ont pû faire prendre à Sa Majesté une résolution plus douce. *Molly* s'évanouit à la lecture de cette lettre fatale. Mais bientôt, reprenant connoissance & sa première générosité, elle exhorte son cher *Thomas* à répondre par son courage à la nouvelle destinée qui l'attend; elle l'en conjure.

Franck se montre. Il leur raconte, avec un désespoir simulé, que Lady *Lallin*, indignée de leur résistance à ses vûes nobles & bienfaisantes, s'en est vengée par un ordre obtenu du Roi de

les faire paſſer à Calais, eux & toute leur famille. *Thomas* ſe réjouit d'un évènement qui ſe trouve d'accord avec les deſirs les plus ardens de ſon cœur, puiſqu'il empêche une ſéparation preſque forcée. *Molly*, toujours préoccupée de la grandeur de ſon mari, y rapporte ſes idées & ſes démarches. Sans s'expliquer ſur ce qu'elle médite, elle ſort, emportant avec elle la lettre qu'elle a laiſſé tomber quand elle s'eſt évanouie. *Franck* déguiſe ſon caractère affreux juſqu'au moment où des Archers, avec un Sergent à leur tête, paroiſſent ſur la ſcène. Le fourbe alors quitte le maſque, déploie l'ordre du Prince, & commande à *Thomas* d'obéïr.

Molly ne revient point. On ignore où elle eſt allée. Son mari conçoit les plus horribles ſoupçons. Auroit-on diſpoſé de ſa femme & de ſes enfans? *Jones*, apprentif Menuiſier, accourt en criant, Monſieur *Thomas*, Monſieur *Thomas*, voilà des hommes qui emportent votre fils. *Thomas* ſort en courant avec le Sergent & les Archers, & reparoît preſqu'auſſitôt, tenant ſon fils dans ſes bras. Il confie ce dépôt

précieux à ſon beau-père; comme il eſt près de ſortir encore pour ſçavoir ce que ſa femme eſt devenue, la voilà qui paroît elle-même. La joie eſt ſur ſon viſage & dans ſon cœur. Elle a parlé au Roi; l'ordre que Lady *Lallin* a ſurpris eſt révoqué. Le Lord *Kiſton* confirme cette heureuſe nouvelle. Non-ſeulement Lady *Lallin* voit échouer ſes infâmes deſſeins, le Roi conſent même, par une de ces graces particulières à laquelle la Reine a beaucoup contribué, à ne point déſunir deux époux auſſi vertueux. Il ſuſpend en leur faveur la ſévérité de la loi.

Le fond de ce Drame eſt très-intéreſſant, Monſieur; c'eſt une idée heureuſe que d'en avoir puiſé le ſujet parmi les Enfans-Trouvés. Ces ſortes d'aventures ſont arrivées en France comme en Angleterre, & l'on en trouveroit des exemples dans tous les païs du monde. L'auteur s'eſt déterminé, ſans doute après différentes combinaiſons, à faire une héroïne de *Molly*. Elle eſt plus ambitieuſe que tendre; j'aurois mieux aimé le contraire; il en eût réſulté, je crois, des ſituations plus tou-

chantes & plus vraies. Il eſt bien étrange que, fille & femme d'un Menuiſier, elle ait des ſentimens ſi nobles ou plutôt ſi biſarres & ſi peu convenables à ſon ſexe, à ſon état, à ſon éducation, à l'amour qu'on lui ſuppoſe pour ſon mari; qu'elle conſente froidement à la caſſation de ſon mariage, c'eſt-à-dire, à ſon deshonneur & à celui de ſes enfans. Cela n'eſt pas dans la nature. Tous les perſonnages de cette Comédie, excepté *Franck*, ſont vertueux; ils ont même de la généroſité; mais elle reſſemble à leur caractère; elle eſt un peu trop ſage; ce qui lui donne un air froid. L'ouvrage préſente pluſieurs traits de ſenſibilité qui font le plus grand plaiſir; mais on eſt fâché de les voir paroître ſous une forme ſententieuſe; c'eſt un défaut où l'auteur tombe de temps en temps. Au reſte, il entend très bien la marche des ſcènes; vous en trouverez, Monſieur, de très-piquantes par la vérité du dialogue. Ce que *Molly* dit à *Franck* au ſujet de Ladi *Lallin*, *Comment elle ſçait que j'ai des enfans! Elle y penſe!* Cette réponſe vive me paroît une naïveté ſublime,

& la plus forte satire qu'on puisse faire contre les Grands. Ce Drame, qui n'a pas mal réussi sur le Théâtre, annonce, en général, du talent, & fait autant l'éloge de l'esprit que de l'ame de l'auteur.

Les Amours de Lucile & de Doligny; par M. de Laguerrie, deux Parties in-12; à Paris chez le Jay Libraire rue S. Jacques.

Ce Roman, Monsieur n'est point à mépriser. *Doligny* père s'oppose au bonheur de son fils. *Lucile* est moins cruelle; vaincue par sa passion, elle a la foiblesse d'accorder à son amant un rendez vous dans les ténèbres de la nuit. Cette même nuit, *Doligny* père est attaqué par des voleurs. Il rentre dans la maison, n'y trouve pas son fils, le soupçonne d'avoir voulu le tuer, l'attend jusqu'à ce qu'il rentre, & l'enferme dans une tour, sans lui faire part des raisons de cette étrange captivité. Le jeune amant croit que son père l'a fait suivre. Il respecte sa maîtresse &

ne veut point dire d'où il vient. Ce silence confirme les soupçons du père.

Pendant que *Doligny* languit dans les fers, *Lucile* n'eſt pas moins malheureuſe; elle n'a plus de nouvelles de ſon amant; elle s'apperçoit qu'elle va devenir mère; elle eſt dans la ſituation la plus terrible. Comment oſer révéler ce ſecret honteux à ſes parens; ſa mère eſt malade; elle ſe détermine à ſe jetter aux pieds de ſon père. La manière dont elle rend compte à une amie de cette ſcène douloureuſe eſt très-pathétique & très-intéreſſante. Figurez-vous *Lucile* conſternée, s'avançant vers un vieillard qui la prend dans ſes bras, l'accable des embraſſemens les plus tendres, ſe félicite de voir en elle la conſolation de ſes jours; elle s'arrête interdite & confuſe, baiſſant les yeux, n'oſant recevoir ſes careſſes, s'en regardant indigne, enfin avouant ſa honte. Le déſeſpoir du père eſt peint des plus vives couleurs; ſa fille effaie de s'excuſer ſur l'objet de ſa tendreſſe. » Que tu » connois mal, lui dit le vieillard, le » cœur de ces hommes qui ne comptent

» pour rien l'honneur d'une famille &
» le repos d'un père, & qui n'ont de
» probité que celle qu'il faut pour
» échapper au ſupplice ! S'il t'avoit ai-
» mée, t'auroit-il avilie? Se ſeroit-il
» déshonoré dans ſon épouſe? N'au-
» roit il pas reſpecté la mère de ſes
» enfans? Et, quand il n'auroit pas dans
» l'ame autant de baſſeſſe & d'indiffé-
» rence que tu lui crois d'amour, pen-
» ſes tu que ton père ſeroit aſſez lâche
» pour devenir le ſien? Tes jours, les
» miens, ceux de ta mère s'uſeroient
» dans les larmes. Jamais je n'appelle-
» rai mon fils celui qui a porté chez
» moi le ſcandale & le deshonneur. J'i-
» gnore ſon nom, & je veux l'ignorer
» pour épargner du ſang peut-être & des
» malheurs inutiles. Mais, quel qu'il
» ſoit, ce n'eſt qu'un miſérable, & il
» ne peut y avoir de ſociété entre un
» malhonnête homme & moi. »

Ce diſcours accable *Lucile*. Elle eſt inſtruite de l'état de ſon amant; elle écrit à ſa mère pour la prier de faire rendre à ſon fils la liberté. Elle ne lui cache pas qu'elle en eſt aimée; mais elle eſt réſolue d'entrer dans un Cou-

vent. La mère va voir ſon fils, lui montre cette lettre, &, croyant le guérir de ſa paſſion, lui annonce que le ſacrifice de *Lucile* eſt déja fait. *Doligny*, qui relevoit d'une maladie dangereuſe, ne peut ſoutenir cette nouvelle. Une révolution ſubite le fait retomber dans un état affreux; il meurt. *Lucile*, malgré les pleurs & les prières du tendre auteur de ſes jours, va s'enfermer dans un cloître.

Il y a de l'intérêt dans cette fable, & les ſituations en ſont attendriſſantes. On eſt ſeulement fâché qu'elle finiſſe d'une manière auſſi triſte; la mort de *Doligny* dérange tout. Cette mort, cauſée par un amour au déſeſpoir, n'eſt peut être pas bien naturelle; un père auſſi barbare que le ſien n'eſt pas non plus trop vraiſemblable. Celui de *Lucile* eſt ſi noble, ſi touchant, qu'on eſt affligé de le voir malheureux. Malgré ces défauts, l'auteur connoît le cœur humain; il ſçait exprimer le ſentiment, &. je ne ſerois pas étonné de le voir un jour réuſſir dans ce genre.

Petites Véroles naturelles traitées avec le plus grand ſuccès par M. Worlock.

En vous rendant compte de la *Véritable Méthode Suttonienne d'Inoculation, pratiquée depuis peu de temps à Paris* par M. *Worlock*, j'ai oublié de vous dire, Monſieur, que le talent de cet habile Chirurgien Anglois ne ſe bornoit pas à l'Inoculation. Il eſt très-important que l'on ſçache que la petite vérole naturelle ne réſiſte pas plus que l'artificielle à l'efficacité de ſes ſoins & de ſes remèdes. Il répond ſur ſa tête de la vie de toute perſonne naturellement frappée de ce fléau, pourvû qu'on l'avertiſſe le premier ou le ſecond jour de la maladie. Les cures étonnantes qu'il vient de faire dans ce genre atteſtent ſa capacité rare, &, ſi j'oſe le dire, ſon infaillibilité ſur ce point.

M. *Worlock* a placé ſon fils chez M. *Genoux* Maître de penſion à Saint Cloud, pour y apprendre la Langue Françoiſe. Le 19 Août dernier le fils du Maître de la penſion fut attaqué de la

petite vérole naturelle; le jeune *Worlorck* pouvoit à peine articuler quelques mots François ; il parvint néanmoins à faire entendre au père désolé que le sien avoit une méthode sûre pour guérir cette sorte de maladie ; dans l'instant on le fait avertir. L'enfant, âgé de sept à huit ans, n'avoit jamais joui d'une bonne santé ; sa poitrine étoit si foible & si délicate qu'on craignoit avec raison qu'il ne pût soutenir la force du mal. M. *Worlock* arrive ; il donne un premier médicament ; la fièvre, qui étoit très-violente, disparoît en moins de quatre heures ; il garantit au père la conservation de son fils, & l'arrache, en effet, des bras de la mort. Pendant tout le cours de la maladie, on l'a vû, par l'ordre de M. *Worlock*, courir librement dans le jardin.

La contagion variolique gagna bientôt les autres pensionnaires. On transcrit ici leurs noms pour ne laisser au Public aucun doute sur l'autenticité des faits qu'on lui présente : *Vincent*, âgé de neuf ans & demi, fils d'un Miroitier de la rue Saint Martin ; *Julien-Nicolas Liénard*, âgé d'environ dix ans,

fils d'un Receveur à la Barrière-Blanche, demeurant rue de la Madeleine, fauxbourg S. Honoré; *Antoine Douche*, âgé de huit ans, fils d'un Marchand de bois à la Rapée; *Pierre Riquette*, âgé de dix ans, fils de la veuve *Riquette*, Chaircuitière, rue Bourtibourg; *Pierre Olivier*, âgé de ſix ans & demi, dont le père demeure au Fort Saint Pierre de la Martinique; *Antoine Gauder*, âgé de neuf ans; ſon père eſt dans les Iſles: tous ces enfans ont été guéris en moins de quinze jours, quoique de ce nombre il y en eût dans un état des plus critiques.

Il eſt eſſentiel d'obſerver que l'un de ces enfans fut retiré de chez le maître de penſion par ſon père, ennemi déclaré de l'Inoculation & de la nouvelle méthode de traiter la petite vérole naturelle. L'exemple du fils du Maître de Penſion & celui des autres enfans traités ſuivant cette méthode, ne furent pas capables de ſurmonter les préjugés du père du jeune malade. Cependant le maître de Penſion, qui s'intéreſſoit à la ſanté de cet enfant, voulut ſçavoir comment il ſe trouvoit de la méthode

ancienne. Il eut la douleur de voir ſon penſionnaire chez une garde-malade à Saint Cloud dans une chambre cloſe preſqu'hermétiquement, & tourmenté d'une fièvre ardente qui le menaçoit du plus grand danger. Il pria le Chirurgien Anglois de rendre la vie à ce jeune infortuné. M. *Worlock* y conſentit pourvû qu'il pût le traiter ſuivant ſa méthode. Il ſuivit le Maître de Penſion chez le malade qu'il trouva dans l'état le plus effrayant; il avoit ſur un œil une tumeur conſidérable; cet œil étoit fermé, & il en ſortoit une ſanie abondante. M. *Worlock* adminiſtre à l'enfant quelques remèdes à l'inſçu de la garde. Ce premier eſſai opère le changement le plus prompt & le plus heureux; la fièvre tombe dans l'eſpace de ſix heures. Cependant la garde, à qui le père avoit défendu de laiſſer ſortir ſon fils du lit, obéït avec trop d'exactitude; la fièvre reparoît; l'état du malade empire; tout annonce une deſtruction prochaîne. Le Chirurgien ne ſe rebute pas; il triomphe & du mal & des remèdes contraires aux ſiens que la garde donnoit au malade. Sa guériſon a été plus

lente que celle des autres ſujets. La raiſon de ce retard ſe préſente d'elle-même.

La mère d'un des penſionnaires de M. *Genoux*, la Dame *Riquette*, a deux filles ; l'une, âgée de ſix ans, prit la petite vérole ; M. *Worlock* ne fut appellé que le troiſiéme jour, & lorſque l'éruption avoit déja commencé. Il fit ſortir l'enfant du lit, lui enleva ſa fièvre, & la guérit en peu de jours. L'autre fille, âgée de dix ans, a été plus heureuſe, parce que M. *Worlock* l'a traitée auſſitôt que les premiers ſymptômes ont paru. Elle n'a pas été plus incommodée de la petite vérole naturelle que ſi elle l'avoit reçue par l'inſertion.

A ces cures éclatantes, opérées par la Méthode Suttonienne, je n'en ajouterai plus qu'une, du grand nombre de celles que j'ai ſous les yeux. Il n'y a pas long-temps que le ſieur *Colat*, ci-devant propriétaire de la maiſon qu'occupe M. *Worlock* à la barrière de Charonne, rue Saint André, alla trouver ce Chirurgien à minuit, & le ſupplia les larmes aux yeux de voir ſa fille qui ſe mouroit. M. *Worlock* ne balança pas,

il vit une jeune perſonne âgée de dix-ſept ans, ſans mouvement & ſans connoiſſance. Il jugea par les ſymptômes qu'elle alloit avoir la petite vérole naturelle. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on vint à bout de lui ouvrir la bouche & de lui faire avaler un médicament qui lui rendit la connoiſſance; trois heures après, la petite vérole parut, mais très-confluente. M. *Worlock* recommanda au père & à la mère de faire habiller leur fille, & de ne la laiſſer ſe coucher qu'à ſon heure ordinaire. Il la fit mettre dans une chambre dont les fenêtres étoient ouvertes. Comme elle avoit été exceſſivement fatiguée de ſon état de la veille, il lui preſcrivit de ne pas marcher beaucoup ce jour là. Les parens & les amis de la maiſon étoient dans le plus grand étonnement à la vue d'une révolution ſi ſubite & ſi extraordinaire; cette jeune perſonne étoit déſeſpérée, & tous conviennent qu'elle doit la vie au Chirurgien Anglois.

S'il étoit poſſible que M. *Worlock* trouvât des contradicteurs par rapport aux faits que je viens d'énoncer, il

s'offre à préſenter les atteſtations les plus authentiques & les moins équivoques, ſcellées même de l'autorité publique. D'ailleurs, les incrédules ont un moyen bien ſimple & bien facile de connoître la vérité ; on nomme les perſonnes que M. *Worlock* a ſoignées. Quelle difficulté y auroit-il d'aller prendre, chez elles, toutes les informations néceſſaires ?

Une circonſtance remarquable de la Méthode Suttonienne d'Inoculation, c'eſt qu'on ne fait aucune inciſion au bras ; qu'on n'applique point de bandage pour contenir la matière variolique ; que cette méthode n'exige aucun appareil fatigant ; qu'une ſimple ſaignée eſt plus embarraſſante que cette opération dans les mains de M. *Worlock* ; enfin, qu'après dix-huit jours, il ne reſte aucune tache ſur le viſage. Il eſt bon de ſçavoir encore que M. *Worlock* inocule pendant tous les mois de l'année indiſtinctement, excepté le ſeul mois d'Août.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 10 *Septembre* 1770.

LETTRE XV.

Idées Singulières. Tome second. La Mimographe, &c, un volume in-8° de 466 p.

UN anonyme, occupé de différens projets de réforme, détachés les uns des autres, les donne depuis quelque temps au Public sous le titre collectif d'*Idées Singulières*. Le premier Tome de ces *Idées* vraîment *Singulières* parut l'an passé, & je vous en rendis compte, Monsieur. Le titre particulier de ce premier Tome étoit *Le Pornographe, ou Idées d'un Honnête Homme sur un projet de règlement pour les Prostituées, propre à prévenir les malheurs qu'occasionne le publicisme des femmes, avec des notes historiques & justificatives* *. Le second Tome des *Idées Singulières* vient d'être mis au jour. Il est intitulé, *La Mimographe, ou Idées d'une Honnête Fem-*

* Voyez l'*Année Littéraire* 1769, Tome V page 55.

me pour la réformation du Théâtre National. Cet ouvrage, qui, de même que le *Pornographe*, se trouve enchaſſé dans une fiction, eſt en forme de Lettres; la partie romaneſque retrace la conduite d'un mari qui néglige une épouſe aimable & vertueuſe pour s'attacher à une fille de Spectacle. Les héros de cette aventure ſont les mêmes qu'on introduit dans l'intrigue qui ſert d'enveloppe au *Pornographe*, mais conſidérés dans d'autres circonſtances. Je laiſſe de côté ce tiſſu fabuleux. Madame *Urſule d'Alzan* & Madame *Adélaïde des Tianges* ſa ſœur ſont deux ennuyeuſes bavardes qui s'épuiſent en fadeurs inſipides & en vains complimens : » Mon amie, mon aimable ſœur, ma bien-aimée, mon petit » fripon, mon joli cœur, adorable *Urſule !* Ah, ma chère *Adélaïde !* Cœur » ſans pareil ! Toi. Oh ! Ah ! Eh ! Oui... » Non..... Mais..... O Dieu ! Tendre » cœur ! Quel bonheur ! *Urſule !* Toi, » ma ſœur !... Oh ! Les hommes, ces » hommes, pourquoi les aimons nous ? » Mon amie, ma chère *Urſule !* Toi ! » Au milieu de ces femmes... Environ-

» née de ces hommes..... Exposée .... » Eh, &c, &c! » On croit exprimer le sentiment par ces exclamations accumulées qui ne sont, en effet, que le langage d'une ame séche & stérile. L'auteur n'est excusable qu'autant qu'il s'est proposé de parodier le style de quelques philosophes de nos jours pour les rendre ridicules; mais je doute qu'il ait eu ce motif.

Le plan de réformation pour le Théâtre est divisé en trois *Titres*, & ceux-ci en plusieurs *Articles*. Les deux premiers *Titres* concernent, l'un nos Salles de Spectacles & les changemens qu'il seroit à propos de faire à nos scènes pour donner plus de vérité à la représentation; l'autre les pièces tragiques & comiques. Ces deux *Titres* sont remplis de fort bonnes vûes & d'observations utiles, tant sur la construction des Salles que sur l'art d'imitation ou le *Mimisme*. La morale, qui est l'objet principal de l'auteur, est traitée fort au long dans le second *Titre*. On y propose la correction d'un grand nombre de pièces anciennes, & une nouvelle

nouvelle manière pour celles qu'on nous donnera dans la ſuite.

Le troiſiéme *Titre*, qui contient ſpécialement le projet de réforme, regarde les Acteurs. La Dame *Mimographe* veut qu'on garde la Comédie & qu'on ſupprime les Comédiens de profeſſion. Elle etablit deux axiomes : *des Acteurs avilis ne peuvent être honnêtes ; des Comédiens de profeſſion ſeront toujours avilis.* Il s'agit donc de ſubſtituer à ces Hiſtrions des Acteurs dignes de la nation & des chefs - d'œuvre de nos grands hommes ; dignes, en un mot, de donner d'agréables leçons à leurs concitoyens. L'auteur entre dans le détail des qualités néceſſaires que ces Acteurs doivent réunir pour remplir utilement leur emploi. D'après l'expoſition qu'il en fait, il conclut que nous ne pouvons trouver des Acteurs eſtimables que dans notre jeuneſſe des deux sèxes la plus honnête, & dont l'éducation aura été cultivée avec plus de ſoin. *La Mimographe* développe enſuite les moyens qu'elle imagine pour former les jeunes Comédiens & les jeunes Comédiennes, & pour leur faire

observer une exacte décence dans leurs exercices.

Je vais mettre sous vos yeux quelques-uns de ses règlemens. 1°. On établira des Professeurs de l'art déclamatoire. On couronnera de fleurs les Elèves qui auront fait des progrès ; on les reconduira chez eux au son des tambours. 2°. On aura soin d'ôter toute communication entre les loges des Acteurs & celles des Actrices ; de régler les applaudissemens des spectateurs ; de former un conseil de juges pour l'admission des pièces ; ce conseil sera composé des quatre plus anciens Poëtes Dramatiques, de quatre Acteurs vétérans, & de huit Citoyens Acteurs ou Actrices. 3°. On aura des habits & des décorations autant qu'il y aura de pièces. On ne fera plus de Comédies en vers. Quand de jeunes personnes devront se marier, on les fera jouer sur le Théâtre la veille de leur mariage, afin que le Public ait le plaisir de les voir & de leur applaudir. 4°. On rétablira les danses des Anciens, & l'on bannira les *gambades*, les *pirouettages*, les *courrues & les fades maniérés déploie-*

mens. Le Théâtre de la Capitale ſera gouverné par douze Directrices & douze Directeurs choiſis parmi les honnêtes citoyens, depuis la première condition juſqu'à la dernière. Tous les ans deux de ces Directeurs & Directrices ſeront remplacés par deux nouveaux. Pour les Théâtres de Province, les Magiſtrats en charge, conjointement avec le Gouverneur de la Place, quelques notables amovibles de deux en deux ans & les mères de famille de la première qualité, en prendront ſoin. 5°. La convenance dans les habits d'hommes ſera réglée par les Directeurs. Les Directrices, de leur côté, décideront de la parure des Actrices, & jamais une perſonne ne ſe montrera ſur le Théâtre que ſous l'habit & les accompagnemens qu'elles auront approuvés. Dès qu'un Acteur ou une Actrice auront fini leur rôle, ils ſe retireront. Il y aura à une porte de derrière, pour ceux qui n'auront pas de voiture, un carroſſe payé par la Direction, qui reconduira chez eux avec leurs parens ceux & celles qui auront joué. 6°. Les maîtres de déclamation auront, de plus,

l'emploi de ſouffleurs, & le ſoin de rappeller aux Acteurs, avant chaque *parution*, l'*actriciſme* qu'ils auront adopté. Les honoraires des Auteurs des Drames ſeront fixés, en raiſon du genre dans lequel ils auront travaillé. Les Acteurs les plus diſtingués par leur naiſſance auront ſeuls le droit de jouer devant le Monarque. On exclura le monologue de la Comédie, parce qu'il n'eſt point naturel de parler ſeul. Les Acteurs porteront ſur eux les prix qu'ils auront remportés, & l'on applaudira ceux qui en ſeront le plus chargés. Enfin, on aura ſoin de dépouiller les pièces de ce qu'elles ont de tendre pour ne point allarmer les cœurs innocens, & de ce qu'elles ont de trop grand, de trop ſublime, pour ne point jetter l'enthouſiaſme dans l'eſprit.

La citation ſuivante vous donnera, Monſieur, une idée plus ample & plus nette du ſyſtême de l'auteur. » Après » chaque repréſentation l'Actrice qui » aura fait le principal rôle quittera » ſes habits de théâtre, dépoſera tout » ce qui pouvoit l'embellir, & vien- » dra ſur la ſcène avec des haillons de

» bure, en ſabots, gros linge, &c;
» elle demeurera dans cet état debout
» ſur le devant de la ſcène. Il en ſera
» de même pour l'Acteur qui fera l'an-
» nonce. Après s'être incliné profon-
» dément, il ſe mettra à genoux pour
» apprendre au Public le nom des piè-
» ces que l'on doit donner, & il ne ſe
» levera que lorſque les battemens de
» mains lui en donneront le ſignal.....
» Chaque année, les Acteurs & les Ac-
» trices paroîtront ſur le Théâtre enchaî-
» nés; & là ils entendront de la bou-
» che de leur ſupérieur tous les repro-
» ches que l'on aura eu lieu de faire à
» chacun d'eux durant le cours de l'an-
» née. Il reprendra publiquement leurs
» vices, quels qu'ils ſoient; il humi-
» liera ſur tout celles des Actrices à qui
» leur figure & leur talens pourroient
» inſpirer de la vanité. Enſuite il pro-
» noncera tout haut les peines que ces
» fautes méritent; à chaque ſentence le
» ſilence ou le battement de mains, de
» la part du Public, ſignifiera *grace* ou
» *juſtice*. Les peines qu'on infligera aux
» Comédiens, ſeront, à l'égard des
» hommes, 1° pour les fautes commi-

» ſes à la maiſon, telles que la pa-
» reſſe, l'eſprit de diſpute, &c., *de*
» *demander pardon à genoux au ſupé-*
» *rieur.* 2°. Pour déſobéïſſance ou ré-
» volte, le *fouet*; cette peine ſera in-
» fligée derrière la toile; pour les négli-
» gences dans le jeu, le coupable *de-*
» *mandera pardon au Public*; pour une
» indécence, le *fouet dans les couliſſes*,
» &c..... A l'égard des femmes, les
» peines qu'on leur infligera ſeront très-
» humiliantes; on ne peut aller trop
» loin de ce côté là; pour des fautes lé-
» gères, elles ſeront condamnées *aux*
» *excuſes à genoux*; pour de plus gra-
» ves, aux derniers emplois de la cui-
» ſine & aux autres fonctions baſſes des
» ſervantes, & à paroître avec les ha-
» bits de ces états ſur le théâtre, après
» les repréſentations, &c..... »

En voilà ſuffiſamment, Monſieur, pour vous faire juger cette production. Décidez vous même ſi les *Idées* de *La Mimographe* méritent une autre épithète que celle de *Singulières*. L'ouvrage eſt terminé par des Notes en forme de dialogues, dans leſquelles l'auteur & l'éditeur ont raſſemblé toute l'é-

rudition imaginable ſur tout ce qui a rapport au Théâtre. On y traite, non ſeulement des abus & des inconvéniens des Spectacles actuels, mais encore des défauts de l'action théâtrale, des geſtes à reſſort, des Acteurs, de l'excès intolérable & ridicule des applaudiſſemens achetés ou volontaires, de la meſquinerie des décorations, du *coſtume* faux ou négligé, des caractères différens des deux genres, tragique & comique; en un mot, ces Notes ſont un fort bon répertoire d'idées & de faits littéraires ſur la matière des repréſentations ſcéniques.

L'auteur finit par apprécier avec aſſez de juſteſſe les Acteurs morts, vivans & retirés. Au ſujet de Mlle *Dumeſnil*, il s'échauffe, il s'enflamme & s'élance dans la région Pindarique; cet écart eſt bien pardonnable en faveur de la première Tragédienne de l'Europe. » *Du-*
» *meſnil*, dit-il, Actrice ſublime. Lorſ-
» qu'on donne les pièces de *Corneille*;
» de *Racine*, de *Crébillon*, de *Vol-*
» *taire*, *Melpomène* qui ne croit
» pas qu'une mortelle puiſſe en ren-
» dre toute l'énergie, prend les traits

» de *Dumeſnil ;* & ces éclairs qui nous » éblouiſſent, ces coups de foudre qui » nous terraſſent, partent de la fille de » *Jupiter.* »

Avec moins de pompe & autant de vérité il nous rappelle l'inimitable Mlle *Dangeville.* » Elle eut tous les talens de » ſon état, tous les charmes de ſon sèxe. » Jeunes Actrices, prenez la pour mo- » dèle, ſi vous voulez que le bonheur » & l'eſtime publique couronnent votre » brillante carrière.

» Mlle *Luzi :* minois ſéduiſant, air » fin, débit aiſé, jeu délicat, enſemble » charmant. Encore quelques pas, *belle* » *mignone.*

» M. *Briſard :* du feu, du feu, bon » vieillard, & vous ſerez adoré.

M. *Molé :* pour vous, il faut vous » modérer ; moins de feu, plus de na- » turel ; il ne vous manque, pour être » un parfait Acteur, que d'exciter plus » le ſentiment que l'admiration, & d'ê- » tre moins applaudi. Si vous m'en » croyez, vous fuirez la Tragédie pour » laquelle vous n'êtes pas fait, & vous » vous ménagerez pour nous enchanter » dans la Comédie. Votre jeu eſt à vous ;

» ne l'outrez pas, & bégayez moins. »

C'eſt dommage que ce qui ſe trouve d'utile dans ce Livre y ſoit défiguré ſouvent par une imagination extraordinaire & par un néologiſme barbare; vous y verrez des *appercevances*, des *imitemens*, des *modèlemens*, des *embarraſſémens fiers*, des *civiſmes*, des *comédiſmes*, des ſyſtêmes *comédiſmiques*, des mœurs *ſérieuſées*, *ſancier* pour *légitimer*, *impreſſionner* pour *faire impreſſion*, *déſinconvénienter*, la *ſombreté* des forêts, la *conſentanéité*, le *palanquin de l'indolence*, &c, &c, &c. L'auteur peut ſe flatter que, de tous les hommes de Lettres qui ſont actuellement en France, il eſt, en effet, celui qui ſe *ſingulariſe* le plus, & par ſes idées, & par la forme qu'il leur donne, & par la manière dont il les rend. *Le Pornographe* & *La Mimographe* ſe vendent à Paris chez *Delalain* Libraire rue & à côté de la Comédie Françoiſe, & chez *Edme* Libraire Quai des Auguſtins ſous la porte du grand Couvent. Le prix de chaque volume eſt de 4 livres 16 ſols.

Traité des Maladies des yeux, & des moyens & opérations propres à leur guériſon : par Louis-Florent Deshais Gendron, Profeſſeur & Démonſtrateur Royal pour les maladies des yeux aux Ecoles de Chirurgie, & Adjoint de l'Académie Royale de Chirurgie : deux volumes in-12 ; à Paris chez Claude Jean-Baptiſte Hériſſant, Imprimeur Libraire rue Notre-Dame.

Peut-être n'avez-vous pas connu perſonnellement, Mr, mais du moins vous connoiſſez de renommée feu M. *Gendron* (*Claude Deshais*) Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Médecin de *Monſieur* frère de *Louis XIV*, & de M. le Ducd'*Orléans* Régent du Royaume. Il s'acquit une très-grande réputation, ſur-tout

dans la partie de la Médecine qui traite de la guériſon des maladies des yeux. Cet habile homme, après avoir amaſſé un bien aſſez conſidérable, choiſit le village d'Auteuil, près de Paris, pour y jouir de ſa fortune, de la nature, & de lui-même. Il prit la maiſon qu'avoit occupée l'illuſtre *Boileau* ſon ami. Un jour, M. *de Voltaire* étant allé lui préſenter un de ſes ouvrages, fit cet in-ptomptu :

C'eſt ici le *vrai* Parnaſſe
Des *vrais* enfans d'*Apollon*;
Sous le nom de *Boileau* ces lieux virent *Horace*;
Eſculape y paroît ſous celui de *Gendron*.

M. *Gendron* vêcut long-temps heureux dans cette retraite agréable. Il y mourut le 3 Septembre 1750, âgé de quatre-vingt ſept ans.

M. *Louis Florent Deshais Gendron*, l'auteur du *Traité* que je vous annonce, eſt le neveu de ce Medecin célèbre. C'eſt dans les leçons de ſon oncle qu'il

a puiſé ſes premières connoiſſances ſur les maladies des yeux; ce qui déja forme en ſa faveur un heureux préjugé. Mais la place de Profeſſeur & de Démonſtrateur Royal pour ces ſortes de maladies, qu'il remplit avec tant de ſuccès, l'approbation glorieuſe que M. *Demours*, ce ſavant Médecin-Oculiſte, a miſe à la fin de l'ouvrage, le rapport avantageux de MM. *de la Faye* & *Majault*; Commiſſaires nommés par l'Académie Royale de Chirurgie pour l'examiner: tout annonce l'exactitude des obſervations qu'il contient, & la bonté des moyens curatifs qu'on y propoſe.

Il y a beaucoup d'ordre dans ce *Traité*. M. *Gendron* donne d'abord une deſcription des parties qui entrent dans la compoſition de l'œil, & de celles qui l'environnent. Il traite enſuite de la viſion; après quoi, il paſſe aux maladies des paupières, à celles des angles

des yeux, & ſucceſſivement à celles du globe de l'œil. C'eſt quelque choſe d'effrayant, Monſieur, que le nombre des maux auxquels cet organe eſt ſujet. Vous en compterez dans ce livre près de ſoixante-dix. Mais ce qui doit nous raſſurer, c'eſt que ces maux, pour la plupart, ne ſont pas incurables, & qu'un habile Oculiſte, tel que M. *Gendron*, peut nous en délivrer. Ceux qui ne ſont pas à portée de le conſulter, pourront, avec ſon *Traité* ſeul, en l'étudiant bien, & en le ſuivant à la lettre, ſe guérir eux-mêmes.

L'auteur ne ſe borne pas aux maladies des yeux proprement dites. Combien de perſonnes les ont très-ſains, & dont la vue eſt foible ou courte, ſoit naturellement, ſoit à la ſuite d'une maladie d'un autre genre, ſoit par l'effet de la vieilleſſe. Il y a dans l'ouvrage de M. *Gendron* un chapitre intéreſſant *des marques par leſquelles on peut dé-*

cider ſi l'on a beſoin de lunettes, & comment on peut diſtinguer les bonnes. Les Anciens n'ont point connu ces verres taillés d'une certaine manière, par le ſecours deſquels les objets trop éloignés ſe rapprochent, pour ainſi dire, & ſe laiſſent voir diſtinctement. Ce ne fut que dans le quatorzième ſiècle de notre Ere qu'on vit paroître les lunettes. Avant cette époque, les hommes perdoient, long-temps avant que de mourir, l'uſage de la vue. Pendant bien des années, ils étoient réduits à ne plus voir que les grands objets, & ne les appercevoient qu'imparfaitement. M. *Gendron* attribue l'invention des lunettes au célèbre *Roger Bacon*, Cordelier Anglois, qui mourut en 1274. Il eſt certain que cette découverte ne ſe fit que vers la fin du treizième ou au commencement du quatorzième ſiècle. Mais il eſt des écrivains qui en font honneur à d'autres qu'à *Bacon*.

Quel que ſoit notre bienfaiteur en ce genre, il a rendu un très-grand ſervice à l'humanité, ainſi que M. *Gendron* par cet excellent ouvrage.

Dictionnaire Généalogique, Héraldique, Hiſtorique & Chronologique, contenant l'origine & l'état actuel des premières Maiſons de France, des Maiſons Souveraines & principales de l'Europe, les noms des Provinces, Villes, Terres, &c, érigées en Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés & Baronnies; les Maiſons éteintes qui les ont poſſédées, les Familles nobles du Royaume, &c, &c, &c.

Tel eſt le titre d'une des plus utiles compilations qui aient été faites de notre temps; elle eſt compoſée de quatre gros volumes *in* 8° à deux co-

lonnes de près de 800 pages chacun ; dont l'édition a été très-soignée. Quoique ces quatre volumes soient proprement un supplément au *Dictionnaire Généalogique* en trois volumes *in*-8° du même auteur, & qu'ils soient nécessaires à tous ceux qui ont acquis ces premiers Tomes, les quatre derniers peuvent être d'un grand usage, même sans les trois précédens. *Edme*, Libraire Quai & sous la porte des Grands Augustins, pour faciliter l'acquisition de ces quatre volumes dont il a rassemblé un certain nombre d'exemplaires, les offre au prix modique de 6 liv. en blanc, & de 6 liv. 12 s. brochés, jusqu'au premier Janvier prochain ; passé ce temps les exemplaires qui lui resteront seront vendus à un plus haut prix.

Je suis, &c.

A Paris, ce 12 Septembre 1770.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS CE QUATRIÉME VOLUME DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1770.

LES BAISERS, *précédés du* MOIS DE MAI *Poëme ; par M. Dorat.* page 3

L'ARC DE TRIOMPHE DE TITUS VESPASIEN, *Eſtampe.* 22

LA DEVIDEUSE ITALIENNE ET LA CUISINIÈRE ITALIENNE, *Eſtampes.* 23

AVIS *aux Mères qui veulent nourrir leurs enfans, ſeconde édition ; par Madame le Rebours.* 25

DISCOURS *ſur le danger de la lecture des*

Livres contre la Religion par rapport à la Société. 40

SILVAIN, *Comédie en un Acte, mêlée d'Ariettes : par M. Marmontel de l'Académie Françoise.* 47

TRAITÉ *du Légitime Ministère de l'Eglise; par M. l'Abbé Eymeric, Docteur en Théologie, Prieur-Curé de Villeneuve-lès-Montpellier.* 57

LES AVENTURES *du Chevalier de Lorémi, écrites par lui-même.* 62

LA CONVERSATION ESPAGNOLE, *Estampe.* 65

NOUVEAU STYLE CRIMINEL, *&c, par Monsieur Dumont, Avocat.* 67

COUPLETS *à Mlle Dangeville pour le jour de sa Fête.* 70

L'ESPRIT DE HENRI IV, *ou Anecdotes les plus intéressantes, Traits Subli-*

mes, Reparties ingénieuſes, & quelques Lettres de ce Prince. 73

DÉGRADATION *de l'eſpèce humaine par l'uſage des corps à baleine ; par M. Bonnaud.* 85

LEÇONS *Elémentaires de Mathématiques par feu M. l'Abbé de la Caille ; nouvelle édition.* 93

SERMONS OU DISCOURS *ſur différens ſujets de Piété & de Religion : par le P. le Chapelain, Prédicateur de Leurs Majeſtés Impériales, Royales & Apoſtoliques.* 97

VÉRITABLE MÉTHODE SUTTONIENNE D'INOCULATION, *pratiquée depuis peu de temps à Paris.* 114

L'OBSERVATEUR FRANÇOIS *à Londres, ou Lettres ſur l'état préſent de l'Angleterre, relativement à ſes forces, à ſon commerce & à ſes mœurs, &c.,* N°.

11, 12, 13, 14 & 15. 121

PLAN D'ÉDUCATION PUBLIQUE; *par M. l'Abbé Coyer.* 145

AVERTISSEMENT *du Clergé de France assemblé à Paris par permission du Roi, aux Fidèles du Royaume, sur les dangers de l'Incrédulité.* 171

MATIÈRE MÉDICALE, *extraite des meilleurs Auteurs, & principalement du Traité des Médicamens de M. de Tournefort & des Leçons de M. Ferrein.* 182

REMERCIMENT *d'un Capucin de Meudon à l'Auteur de* MÉLANIE. 185

ODE *sur le Mariage de* MGR LE DAUPHIN : *par M. Soret, Avocat au Parlement, de l'Académie de Nancy.* 189

PORTRAIT *de M. de Monteſquieu, gravé.* 191

LE BON MILITAIRE ; *par M. de Boussanelle, Brigadier des Armées du Roi, ancien Capitaine au Régiment du Commissaire-Général de la Cavalerie, Membre de l'Académie des Sciences & Beaux-Arts de Béziers.* 193

HISTOIRE DES VARIATIONS *des Eglises Protestantes; par Messire Jacques-Bénigne Bossuet, Evêque de Meaux, &c : Nouvelle Edition.* 207

PORTRAIT *DE MADAME LA DAUPHINE, gravé.* 211

DEUX SCÈNES DE SILVAIN *gravées.* 213

FONTAINE *des environs de Tivoli, &* VUE *des environs de Frescati, Estampes.* 214

ŒUVRES DE BOILEAU, *trois nouvelles éditions.* 216

LONDRES. 217

LE MENDIANT BOITEUX, *ou les Aventures d'Ambroiſe Gwinett, Balayeur du pavé de Spring Garden ; d'après des notes écrites de ſa main ; par M. L. Caſtilhon.* 233

VÉRITABLE CALENDRIER PERPÉTUEL ; *prr Joſeph Chriſtin.* 238

LETTRE *de M. de la Beaumelle à Meſſieurs Philibert & Chirol, Libraires à Genève.* 240

NOUVEAU REMÈDE ANTI-VÉNÉRIEN *compoſé des ſucs des Plantes.* 257

TABLEAU *Hiſtorique des Gens de Lettres, ou Abrégé chronologique & critique de l'Hiſtoire de la Littérature Françoiſe, conſidérée dans ſes diverſes révolutions, depuis ſon origine juſ-*

qu'au dix-huitiéme ſiécle ; par M. l'Abbé de Longchamps. Tomes V & VI. 263

RECHERCHES *d'Antiquités Militaires, avec la défenſe du Chevalier Follard, contre les allégations inſérées dans les Mémoires Militaires ſur les Grecs & les Romains : par M. de Lo-Looz, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis.* 282

VOYAGE *fait par ordre du Roi en* 1768, *pour éprouver les montres marines inventées par M. le Roy ; par M. Caſſini fils, &c.* 289

CODE DE LA RELIGION ET DES MŒURS, *ou Recueil des principales Ordonnances, depuis l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe, concernant la Religion & les Mœurs.* 304

L'ORPHELIN ANGLOIS, *Drame en trois Actes & en prose.* 311

LES AMOURS DE LUCILE ET DE DOLIGNY; *par M. de Laguerrie.* 323

PETITES VÉROLES NATURELLES, *traitées avec le plus grand succès par M. Worlock.* 327

IDÉES SINGULIÈRES. *Tome second. La Mimographe, &c.* 334

TRAITÉ *des Maladies des yeux, & des moyens & opérations propres à leur guérison.* 346

DICTIONNAIRE *Généalogique, Héraldique, Historique & Chronologique.* 351

Fin de la Table des Matières de ce quatrième volume de l'Année Littéraire 1770.

WIDENER LIBRARY
HX II6F L

WIDENER LIBRARY
HX II6F L